



AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.

2001



ski-doo *ski-doo*

Tundra R
Série Skandic
Série S

484 100 023

Guide
du conducteur

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans ce *Guide du conducteur*, le *Guide de sécurité* en motoneige, la *Vidéocassette de sécurité* et les avertissements sur le véhicule peut occasionner des blessures, y compris la possibilité de décès.

Ce *Guide du conducteur*, le *Guide de sécurité* en motoneige et la *Vidéocassette de sécurité* devraient demeurer dans les véhicules lors de la revente.

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS



Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Inc.

BOMBARDIER®
ROTAX®
TOURING*

FORMULA*
SKANDIC*
SUMMIT*

MX*
SKI-DOO®
TUNDRA*

GUIDE DU CONDUCTEUR 2001

Ce guide concerne les modèles suivants:

Tundra R

Série Skandic, soit les modèles:

Skandic LT/WT/SWT/WT LC

et les modèles de la ***série S*** suivants:

Touring 380/500 refroidis par ventilateur

Formula Deluxe 380/500 refroidis par ventilateur

MX Z 380/440/500 refroidis par ventilateur

Summit 500 refroidi par ventilateur

AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter pour avoir fait l'achat d'une toute nouvelle motoneige SKI-DOO. Peu importe le modèle que vous avez choisi, vous profiterez de la garantie Bombardier et serez desservi par un réseau de concessionnaires autorisés de motoneiges SKI-DOO disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Ce *Guide du conducteur*, ainsi que le *Guide de sécurité* en motoneige ont pour but d'aider le conducteur et le passager à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, en plus de leur fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. **Ces guides sont essentiels afin de bien utiliser le produit.**



Ce symbole d'avertissement de sécurité signifie ATTENTION!



Avertit d'un risque de blessure grave y compris la possibilité de décès si l'instruction n'est pas suivie.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.

Bien que la simple lecture de ces messages n'élimine pas le danger, la compréhension et la mise en pratique de ces messages favorisent la sécurité.

Votre concessionnaire désire obtenir votre entière satisfaction. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre motoneige et a effectué les derniers réglages déterminés en fonction de votre poids et des sentiers avant que vous preniez possession de votre véhicule. Au moment de la livraison, le concessionnaire vous a expliqué les commandes de la motoneige et les différents réglages que vous pouvez effectuer au niveau de la suspension. Nous espérons que le tout vous a été profitable. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre motoneige, nous vous prions de bien vouloir communiquer avec votre concessionnaire afin d'obtenir un *Manuel de réparation SKI-DOO* approprié.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a aidé à remplir la formule d'enregistrement de garantie, que vous devez nous faire parvenir à des fins administratives.

Les informations et descriptions contenues dans ce guide sont exactes à la date de publication.

Nous nous réservons le droit de supprimer ou de modifier en tout temps les spécifications, designs, caractéristiques, modèles et pièces d'équipement sans aucune obligation.

Les illustrations indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres. Il est donc possible qu'elles ne représentent pas la forme exacte de ces pièces ainsi que leurs détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier des pièces qui remplissent la même fonction ou une fonction similaire.

Ce guide a été traduit de l'anglais. En cas de divergence par rapport à la version originale, cette dernière a préséance.

Cette motoneige comporte des pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. La plupart des attaches sont conformes au système métrique et ne doivent pas être remplacées par des attaches aux mesures impériales ou vice versa.

On recommande d'utiliser des composants de rechange et des accessoires d'origine Bombardier. Ces derniers sont spécialement conçus pour votre véhicule et fabriqués de manière à satisfaire les normes de qualité établies par Bombardier.

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les opérations d'entretien et de réparation, on peut se procurer un *Manuel de réparation*.

TABLE DES MATIÈRES

▲ MESURES DE SÉCURITÉ	7
GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER MOTONEIGE SKI-DOO® 2001	8
GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BOMBARDIER MOTONEIGE SKI-DOO® 2001	10
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	12
CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE	14
CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS DE MOTONEIGES SKI-DOO	14
IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE	15
Emplacement du numéro d'identification du véhicule	15
Numéro de modèle	16
Emplacement du numéro de série du moteur	17
INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE	19
COMMANDES ET INSTRUMENTS	26
1) Manette d'accélérateur	29
2) Manette de frein	29
3) Bouton ou manette du frein de stationnement	29
4) Levier de changement de vitesse ou bouton de marche arrière	31
5) Témoin lumineux de marche arrière	35
6) Interrupteur d'allumage	35
7) Interrupteur du cordon coupe-circuit	37
8) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique	39
9) Interrupteur d'urgence	39
10) Commutateur d'éclairage	41
11) Poignée du démarreur à rappel	41
12) Bouton d'étrangleur	42
13) Indicateur de vitesse	42
14) Totalisateur général	43
15) Totalisateur journalier	43
16) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier	43
17) Indicateur de niveau de carburant/ bouchon du réservoir de carburant	44
18) Lampe témoin du feu de route (bleue)	44
19) Lampe témoin du niveau d'huile à injection et du frein de stationnement (rouge)	44
20) Lampe témoin de l'avertisseur de surchauffe du moteur (rouge)	44
21) Interrupteur des poignées chauffantes	45
21) et 22) Interrupteur de poignées chauffantes et manette d'accélérateur	45
22) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante	46
23) Attaches du capot	46

24) Rétroviseurs réglables	46
25) Raccord de visière électrique.....	47
26) Fusibles.....	47
27) Poignées de levage avant et pare-chocs avant.....	50
28) Compartiment de rangement	50
29) Nécessaire d'outils	52
30) Support de bougies.....	53
31) Courroie de siège.....	53
32) Dossier réglable	54
33) Attelage	56
34) Courroie de maintien	56
35) Bouton d'amorceur	56
36) Suspension réglable.....	57
Généralités.....	58
Comment régler la suspension	58

TABLEAU DE DIAGNOSTIC DES PROBLÈMES

DE SUSPENSION.....	72
Utilisation en neige profonde	72

CARBURANT ET HUILE.....	73
Type de carburant recommandé	73
Type d'huile recommandée.....	74

MODIFICATION DU CALIBRAGE DE CARBURATEUR PAR TEMPS GLACIAL	75
---	-----------

RODAGE.....	75
Moteur	75
Courroie.....	75
Révision-10 heures.....	75

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION.....	76
--	-----------

LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION	77
--	-----------

INSTRUCTIONS D'UTILISATION.....	78
Principe d'utilisation	78
Démarrage du moteur.....	79
Démarrage d'urgence	81
Arrêt du moteur.....	85

ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION.....	85
---	-----------

OPÉRATIONS SPÉCIALES	86
Utilisation en haute altitude.....	86
Surchauffe du moteur	86
Moteur noyé de carburant.....	86
Glissière de suspension arrière collée.....	87

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE.....	88
--	-----------

NIVEAU DES LIQUIDES	91
Système de freinage.....	91
Niveau d'huile du carter de chaîne et de la boîte de vitesses.....	92
Système d'injection d'huile.....	95
Système de refroidissement	97
Électrolyte de la batterie	97
ENTRETIEN	98
Dépose et installation du garde-courroie	98
Dépose et installation de la courroie d'entraînement.....	102
Tension de la chaîne d'entraînement.....	106
Réglage de la poulie motrice TRA.....	106
État de la courroie d'entraînement	109
État du frein	110
Réglage du frein.....	110
État de la suspension arrière	110
État de la courroie d'arrêt de la suspension.....	110
État de la chenille.....	110
Tension et alignement de la chenille	111
Direction et mécanisme de suspension avant.....	115
Usure et état des skis et des lisses	115
Système d'échappement.....	115
Nettoyage du filtre à air	116
Remplacement des ampoules	120
REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE	123
Remisage	123
Préparation présaisonnière	123
DIAGNOSTIC DES PANNES	124
FICHE TECHNIQUE	127
CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE	130

⚠ MESURES DE SÉCURITÉ

Toujours se conformer aux avertissements suivants:

- ⚠ Modèles munis d'un frein de stationnement: toujours utiliser le frein de stationnement lorsque le véhicule n'est pas en marche.
- ⚠ Vérifier si l'accélérateur fonctionne librement avant de démarrer le moteur.
- ⚠ Pour arrêter le moteur, actionner l'interrupteur d'urgence, tirer sur le cordon coupe-circuit ou couper le contact avec la clé.
- ⚠ Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque le garde-courroie n'est pas en place. Ne jamais faire tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas installée. Faire fonctionner un moteur sans charge peut être dangereux.
- ⚠ Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol ou lorsque le capot est ouvert ou enlevé.
- ⚠ Toujours maintenir sa motoneige en parfait état.
- ⚠ Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et états.
- ⚠ Modèles à démarrage électrique: ne jamais charger ou survolter la batterie lorsque celle-ci est sur la motoneige.
- ⚠ Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.
- ⚠ N'effectuer que les démarches décrites dans ce guide. À moins d'indications contraires, le moteur doit être arrêté et froid avant d'effectuer toute opération de lubrification et d'entretien.
- ⚠ Certaines motoneiges sont monoplaces; seul le conducteur peut y monter.
- ⚠ La performance de certains véhicules peut excéder considérablement la performance de toute autre motoneige que vous ayez pu essayer auparavant; par conséquent, l'utilisation de ces motoneiges par un débutant n'est pas à conseiller.
- ⚠ Le moteur et les composants installés sur un modèle particulier ne devraient pas être utilisés sur d'autres modèles. Il n'est pas recommandé ni autorisé par Bombardier d'utiliser les moteurs Rotax® pour motoneiges dans des motoneiges autres que les motoneiges SKI-DOO.

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER MOTONEIGE SKI-DOO® 2001

1. DURÉE DE LA GARANTIE

BOMBARDIER INC. («Bombardier»), à titre de fabricant, garantit À COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR chaque motoneige SKI-DOO 2001 vendue comme véhicule NEUF ET INUTILISÉ et dont la VÉRIFICATION DE PRÉ-LIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de motoneige SKI-DOO, contre tout vice de conception ou de fabrication pour une PÉRIODE de:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée. La durée de la garantie d'une motoneige Ski-Doo livrée entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de l'année en cours, se terminera le 1^{er} décembre de l'année suivante ou;

TROIS (3) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale. La durée de la garantie d'une motoneige Ski-Doo livrée entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de l'année en cours, se terminera le 1^{er} mars de l'année suivante.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un concessionnaire autorisé SKI-DOO lors de la délivrance d'une motoneige SKI-DOO neuve et inutilisée, est la même que celle applicable pour une motoneige SKI-DOO.

2. CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant la durée de la garantie, BOMBARDIER s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire autorisé SKI-DOO.

3. CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser le concessionnaire autorisé SKI-DOO dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication, présenter avant d'effectuer le travail requis, la Carte d'Enregistrement de Garantie Limitée SKI-DOO ou une preuve d'achat de la motoneige SKI-DOO 2001 neuve et inutilisée et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous la présente garantie limitée devient la propriété de Bombardier.

4. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Usure normale des pièces de la motoneige SKI-DOO;
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «Guide du conducteur de motoneiges SKI-DOO 2001»;
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non approuvées ou de réparation effectuées par un concessionnaire SKI-DOO non-autorisé;
- Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation, de négligence ou de l'utilisation d'une motoneige SKI-DOO sur une surface autre que la neige;
- Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis; et
- Les dommages causés par un service ou entretien inadéquat.

5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les droits spécifiques que confère la présente garantie s'appliquent à son titulaire, sous réserve des règles de droit en vigueur dans une province spécifique dont l'application s'impose en raison de dispositions impératives lesquelles pourront varier d'une province à une autre. **LÀ OÙ ELLE S'APPLIQUE, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE LÉGALE OU CONVENTIONNELLE, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE FINS OU D'USAGES PARTICULIERS.**

En aucun cas, Bombardier sera tenue responsable des dommages spéciaux, imprévus ou indirects, incluant les pertes d'usage ou les coûts de transport. Certaines provinces n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, imprévus ou indirects ou la limitation de la durée de la garantie légale, les exclusions ou limitations ci-hautes peuvent ne pas s'appliquer.

Ni un Distributeur SKI-DOO, ni un concessionnaire autorisé SKI-DOO, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations, des représentations ou à offrir des termes et conditions de garantie autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à tout autre personne. Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente de la motoneige SKI-DOO.

6. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente Garantie Limitée Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé SKI-DOO en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- Si vous êtes incapable de résoudre la situation, communiquez avec le Service après-vente du Distributeur SKI-DOO.
- Si votre cas n'est toujours pas réglé, faites parvenir votre plainte, par écrit, à:

BOMBARDIER INC.
PRODUITS RÉCRÉATIFS
CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE
75, RUE J.-A. BOMBARDIER
SHERBROOKE (QUÉBEC)
J1L 1W3
CANADA
Tél.: (450) 532-5000



BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS

JUIN 1999

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. et/ou de ses sociétés affiliées.

GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BOMBARDIER MOTONEIGE SKI-DOO® 2001

1. DURÉE DE LA GARANTIE

BOMBARDIER INC. («Bombardier»), à titre de fabricant, garantit À COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR chaque motoneige SKI-DOO 2001 vendue dans le monde, à l'exception du Canada et des États-Unis d'Amérique, comme véhicule NEUF ET INUTILISÉ et dont la VÉRIFICATION DE PRÉ-LIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO, lequel a été dûment nommé par un Distributeur International SKI-DOO autorisé, contre tout vice de conception ou de fabrication pour une PÉRIODE de:

DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée. La durée de la garantie d'une motoneige Ski-Doo livrée entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de l'année en cours, se terminera le 1^{er} décembre de l'année suivante ou;

TROIS (3) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale. La durée de la garantie d'une motoneige Ski-Doo livrée entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de l'année en cours, se terminera le 1^{er} mars de l'année suivante.

2. CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant la durée de la garantie et par l'entremise du Distributeur International SKI-DOO autorisé d'un État spécifique, BOMBARDIER s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire autorisé SKI-DOO.

3. CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser le concessionnaire autorisé SKI-DOO dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication, présenter avant d'effectuer le travail requis, la Carte d'Enregistrement de Garantie Limitée Internationale SKI-DOO ou une preuve d'achat de la motoneige SKI-DOO 2001 neuve et inutilisée et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous la présente garantie limitée devient la propriété du Distributeur International SKI-DOO de l'état spécifique et/ou de Bombardier.

4. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Usure normale des pièces de la motoneige SKI-DOO;
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «Guide du conducteur de motoneiges SKI-DOO 2001»;
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non approuvées ou de réparation effectuées par un concessionnaire SKI-DOO non-autorisé;
- Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation, de négligence ou de l'utilisation d'une motoneige SKI-DOO sur une surface autre que la neige;
- Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;
- Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis; et
- Les dommages causés par un service ou entretien inadéquat.

5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les droits spécifiques que confère la présente garantie s'appliquent à son titulaire, sous réserve des règles de droit en vigueur dans l'état spécifique dont l'application s'impose en raison de dispositions impératives lesquelles pourront varier d'un état à un autre. **LA OÙ ELLE S'APPLIQUE, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE LÉGALE OU CONVENTIONNELLE, EX-PRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE FINS OU D'USAGES PARTICULIERS.**

En aucun cas, Bombardier sera tenue responsable des dommages spéciaux, imprévus ou indirects, incluant les pertes d'usage ou les coûts de transport. Certains états étrangers n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, imprévus ou indirects ou la limitation de la durée de la garantie légale, les exclusions ou limitations ci-hauts peuvent ne pas s'appliquer.

Ni un Distributeur International SKI-DOO, ni un concessionnaire autorisé SKI-DOO, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations, des représentations ou à offrir des termes et conditions de garantie autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à tout autre personne. Chaque motoneige SKI-DOO est accompagnée de la version française de la présente garantie. Le Distributeur International SKI-DOO d'un état spécifique peut décider de traduire la présente garantie, sujet toutefois à ce qu'il reconnaisse qu'advenant un différend quant à l'interprétation des deux versions, la version française devra prévaloir.

Il incombe à l'acheteur qui désire utiliser la motoneige SKI-DOO dans un état étranger à l'état dans lequel elle a été acquise de s'assurer que la motoneige SKI-DOO se conforme aux lois, règlements et standards applicables au domaine de la motoneige et en vigueur dans l'état étranger.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente de la motoneige SKI-DOO.

6. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente Garantie Limitée Internationale Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé SKI-DOO en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- Si vous êtes incapable de résoudre la situation, communiquez avec le Service après-vente du Distributeur International SKI-DOO de l'état spécifique.
- Si votre cas n'est toujours pas réglé, faites parvenir votre plainte, par écrit, à:

BOMBARDIER INC.
PRODUITS RÉCRÉATIFS
CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE
75, RUE J.-A. BOMBARDIER
SHERBROOKE (QUÉBEC)
J1L 1W3
CANADA
Tél.: (450) 532-5000



BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS

JUIN 1999

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. et/ou de ses sociétés affiliées.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée à l'usine? Après tout, ma facture atteste la date d'achat de ma motoneige.

R: *L'enregistrement est très important et votre concessionnaire SKI-DOO se doit d'enregistrer votre motoneige auprès de Bombardier. Vous devez vous assurer que le formulaire d'enregistrement a été envoyé. Cela vous permettra:*

- a) *de faire effectuer un travail sous garantie chez n'importe quel concessionnaire SKI-DOO autorisé en Amérique du Nord. La simple présentation de votre formulaire d'enregistrement lui fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir les formules de réclamation de garantie.*
- b) *d'être avisé par Bombardier advenant un rappel de votre motoneige ou une campagne de garantie particulière.*
- c) *d'être contacté plus rapidement par les autorités policières, dans le cas d'un vol, lorsqu'ils retrouvent votre motoneige.*

Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être immatriculée?

R: *Il est nécessaire d'immatriculer une motoneige pour deux raisons: premièrement, dans plusieurs provinces ou états, il est obligatoire d'immatriculer une motoneige, au même titre qu'une automobile. Ce procédé permet aux autorités gouvernementales d'un état ou d'une province de tenir des registres sur les motoneiges en circulation; deuxièmement, les ministères concernés se servent d'une partie des frais d'immatriculation pour entretenir les sentiers et en créer de nouveaux.*

Q: Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige?

R: *Dans le Guide du conducteur fourni avec la motoneige au moment de sa livraison.*

Q: Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le Guide du conducteur?

R: *La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle si un concessionnaire SKI-DOO autorisé a effectué la vérification de prélivraison. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert(e) par la garantie. Il en est de même pour les opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage et du carburateur ainsi que l'injection d'huile ou du mélange d'huile.*

Q: Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus qui peuvent toucher la garantie?

R: *Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis, mentionnons les exemples suivants: fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne causé par un manque de lubrification, bris d'une pièce causé par une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, consultez un concessionnaire SKI-DOO autorisé.*

Q: Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie?

R: *Tous les frais découlant de l'entretien normal de la motoneige, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.*

Q: Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie?

R: *Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire SKI-DOO autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie de la motoneige.*

Q: Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie?

R: *Oui, pourvu que la revente ait été enregistrée auprès du fabricant.*

Q: Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème?

R: *Votre concessionnaire SKI-DOO autorisé et Bombardier sont particulièrement soucieux de votre satisfaction en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement, tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par le Service après-vente ou le Service des ventes, chez votre concessionnaire SKI-DOO autorisé. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquer avec le concessionnaire lui-même ou le directeur général.*

Il nous fait toujours plaisir de recevoir vos commentaires en ce qui concerne les motoneiges SKI-DOO.

CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE



CANADA

BOMBARDIER PRODUITS RÉCRÉATIFS

75, rue J.-A. Bombardier
Sherbrooke(Québec)
J1L 1W3
Téléphone: (819) 566-3366
Télécopieur: (819) 566-3062



USA

BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA

Téléphone: (715) 848-5957
Télécopieur: (715) 848-6879

AUTRES PAYS

Pour toutes questions relatives à l'assistance à la clientèle, veuillez communiquer avec votre distributeur.
Le concessionnaire SKI-DOO de votre région peut vous fournir tous les renseignements nécessaires sur votre distributeur.

CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS DE MOTONEIGES SKI-DOO

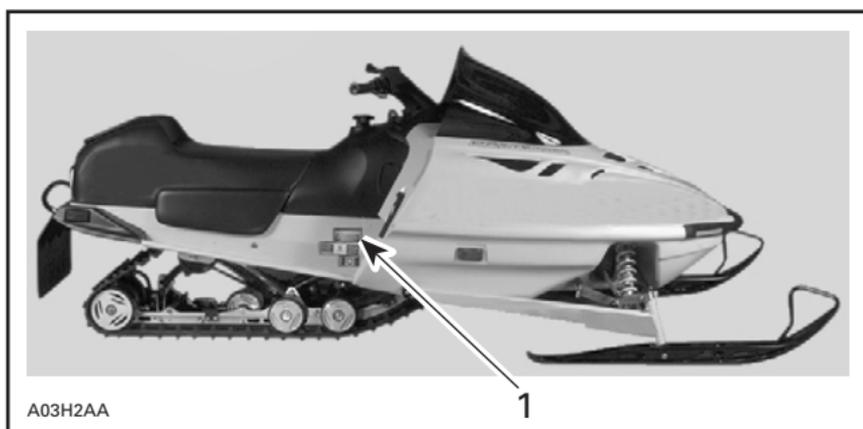
Canada et États-Unis seulement

Pour connaître le concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO le plus près de chez vous, composez le 1-800-375-4366.

IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE

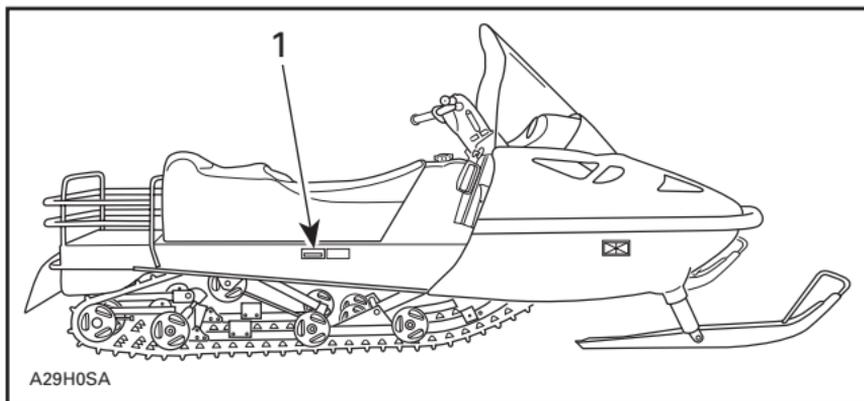
Les principaux composants de votre motoneige (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, ces numéros de série. Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou d'une perte. Le concessionnaire SKI-DOO requiert ces numéros dans le but de bien remplir les réclamations à la garantie. Bombardier ne pourra accepter une réclamation à la garantie si le numéro de série du moteur ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) est enlevé ou altéré de quelque façon que ce soit. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre motoneige et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.

Emplacement du numéro d'identification du véhicule



TYPIQUE — SÉRIE S

1. Numéro d'identification du véhicule



TYPIQUE — SKANDIC LT/WT/SWT/WT LC

1. Numéro d'identification du véhicule

Numéro de modèle

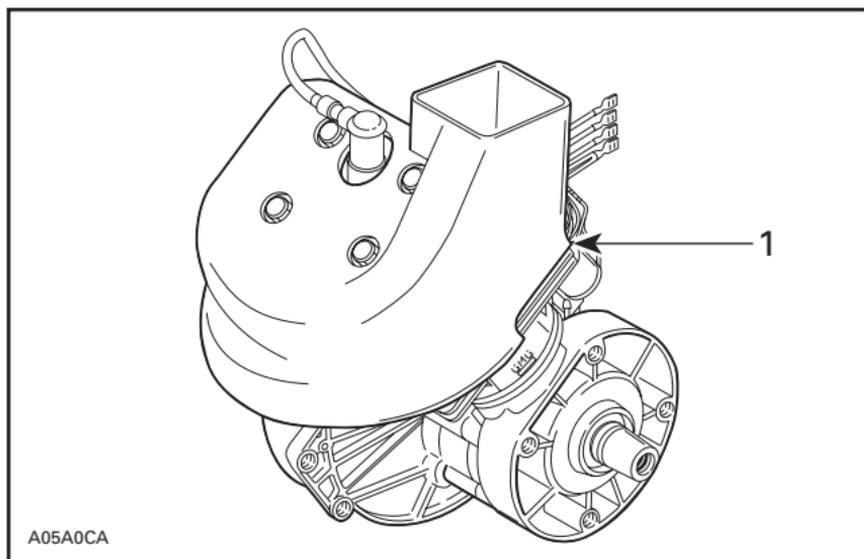
Le numéro de modèle fait partie du numéro d'identification.

2 B P S 1 5 9 2 9 Y 1 0 0 0 0 1

N° de modèle ————— N° de série
 Année modèle: y = 2000
 1 = 2001
 2 = 2002
 etc.

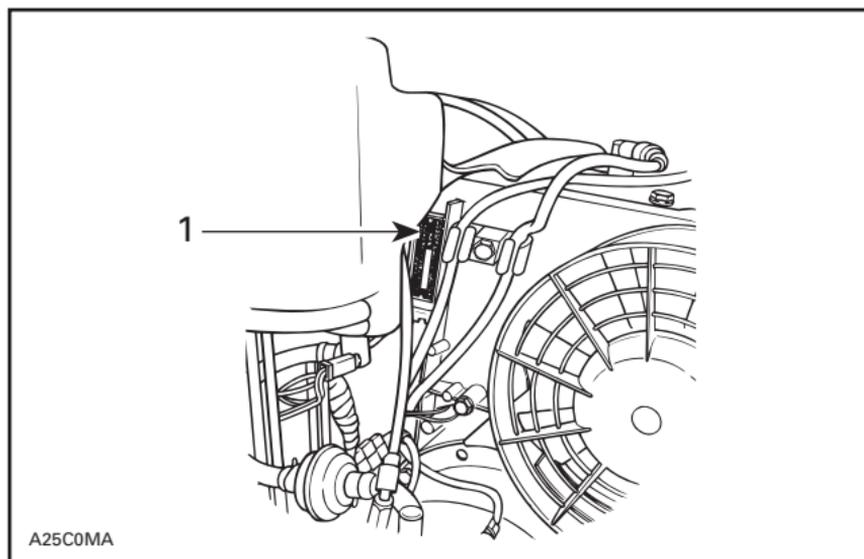
A00A6EA

Emplacement du numéro de série du moteur



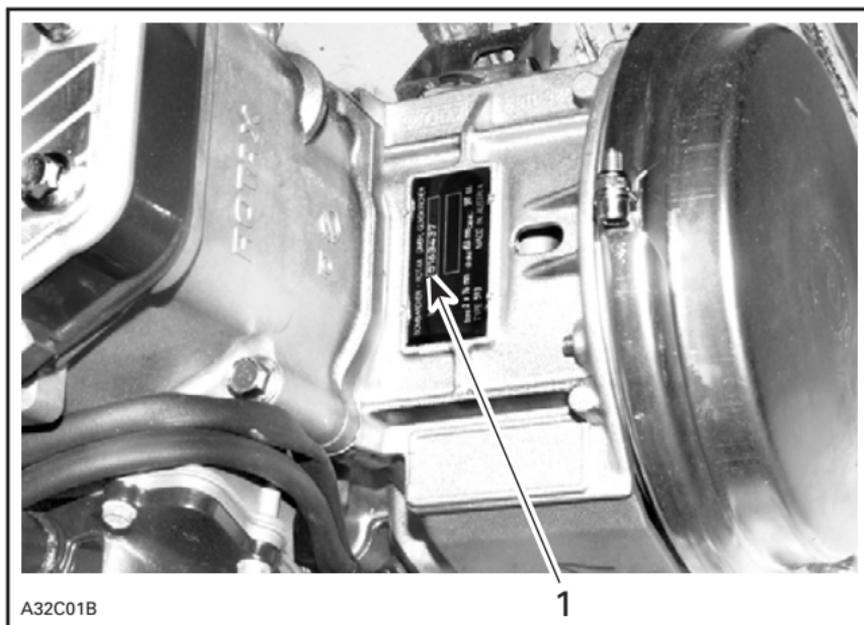
TUNDRA R

1. Numéro de série



MODÈLES DE LA SÉRIE S ET SKANDIC LT/WT/SWT

1. Numéro de série du moteur



A32C01B

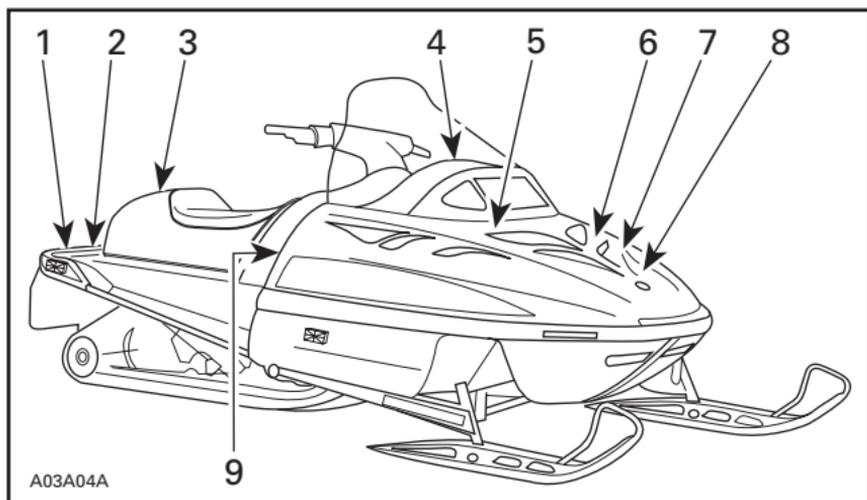
1

SKANDIC WT LC

1. Numéro de série du moteur

INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE

Prière de lire attentivement les instructions suivantes avant de faire fonctionner la motoneige.



TYPIQUE — EMBLACEMENT DES INSTRUCTIONS IMPORTANTES

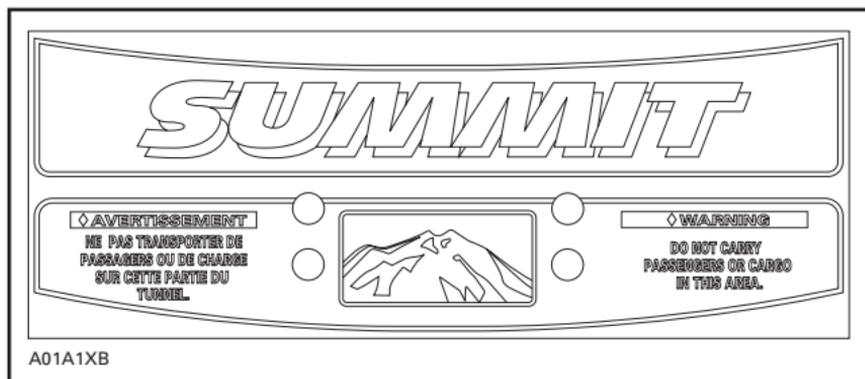
Instruction 1

Verify attachments frequently.
Use rigid tow bar.
Reduce speed when towing.
Vérifier souvent les accouplements.
Utiliser une barre rigide.
Remorquer à vitesse réduite.

A01A1WB

TUNDRA R ET SÉRIE SKANDIC

Instruction 2



SUMMIT 500 REFROIDI PAR VENTILATEUR

Instruction 3



MODÈLES À UN PASSAGER

Instruction 4

⚠ WARNING. Read and follow all Warning Labels & Operators Guide/Safety Handbook before operation. Severe injury or death can result from ignoring warnings or through improper use of snowmobile.

BEFORE STARTING ENGINE, CHECK: THROTTLE LEVER MOVES FREELY - ALL GUARDS ARE IN PLACE AND CAB IS CLOSED. START ENGINE AND CHECK: EMERGENCY CUT-OUT SWITCH AND ALL CONTROLS WORK NORMALLY. DRIVE CAREFULLY. SEATING ON THIS VEHICLE IS RESTRICTED TO THE OPERATOR ONLY. DO NOT CARRY PASSENGER(S).

⚠ AVERTISSEMENT. Lisez et respectez scrupuleusement tous les avertissements contenus dans le Manuel du conducteur, avant toute mise en route.

AVANT DE DÉMARRER LE MOTEUR, S'ASSURER QUE: LA MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR FONCTIONNE LIBREMENT - QUE TOUT GARDE SOIT EN PLACE ET QUE LE CAPOT SOIT FERMÉ.

DÉMARRER LE MOTEUR ET S'ASSURER QUE: L'INTERRUPTEUR D'URGENCE ET TOUS LES CONTRÔLES FONCTIONNENT NORMALEMENT.
CONDUISEZ PRUDEMMENT.

Ce véhicule n'est pas conçu pour le transport de passager(s)
Conducteur seulement.

A01A20B

MODÈLES À UN PASSAGER

Instruction 4

⚠ WARNING: Read and follow all Warning Labels & Operators Guide/Safety Handbook before operation. Severe injury or death can result from ignoring warnings or through improper use of snowmobile.

BEFORE STARTING ENGINE, CHECK: THROTTLE LEVER MOVES FREELY - ALL GUARDS ARE IN PLACE AND CAB IS CLOSED. START ENGINE AND CHECK: EMERGENCY CUT-OUT SWITCH AND ALL CONTROLS WORK NORMALLY. DRIVE CAREFULLY.

⚠ AVERTISSEMENT: Lisez et respecter scrupuleusement tous les avertissements contenus dans le Manuel du conducteur, avant toute mise en route.

AVANT DE DÉMARRER LE MOTEUR, S'ASSURER QUE: LA MANETTE D'ACCÉLÉRATION FONCTIONNE LIBREMENT-QUE TOUT GARDE SOIT EN PLACE ET QUE LE CAPOT SOIT FERMÉ. DÉMARRER LE MOTEUR ET S'ASSURER QUE: L'INTERRUPTEUR D'URGENCE ET TOUS LES CONTRÔLES FONCTIONNENT NORMALEMENT. CONDUISEZ PRUDEMMENT.

A01A21B

MODÈLES À DEUX PASSAGERS

Instruction 5

CAUTION: To comply with noise regulations, this engine is designed to operate air intake silencer. Operation without air intake silencer or not properly installed may cause engine damage.

ATTENTION: Le groupe moteur a été conçu pour fonctionner avec ce silencieux d'admission, afin de se conformer aux règlements relatifs au bruit. Son absence ou son montage défectueux peut endommager le moteur.

A02A07C

TOUS LES MODÈLES

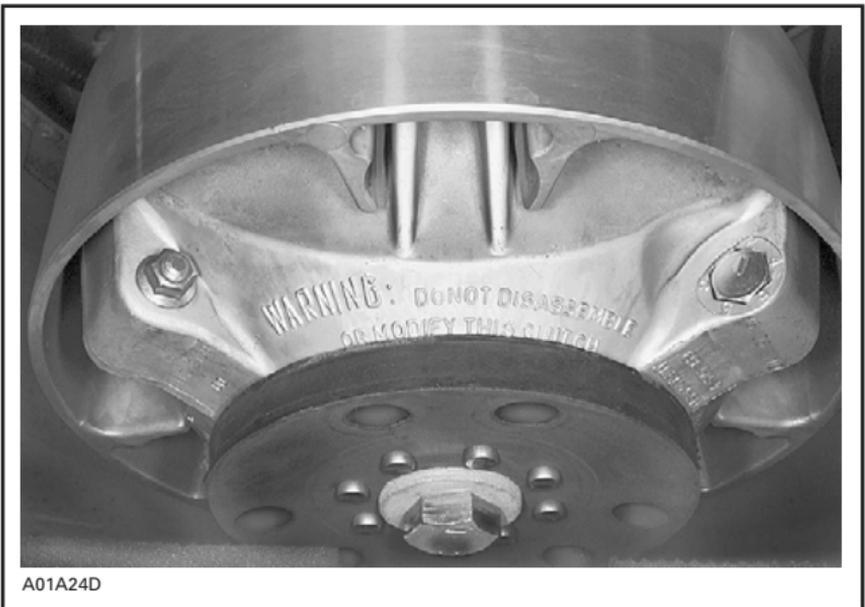
Instruction 6

FRONT AVANT	⚠ WARNING
	Engine should not be running without this guard in place.
	⚠ AVERTISSEMENT
	Le moteur ne doit jamais fonctionner sans que ce protecteur soit en place.

A02A06C

TOUS LES MODÈLES

Instruction 7



TYPIQUE — TOUS LES MODÈLES

Instruction 8

SUSPENSION ADJUSTMENT CHART/TABLEAU DES RÉGLAGES DE LA SUSPENSION			
FRONT SUSPENSION (SKI)/SUSPENSION AVANT (SKI)			
NOT APPLICABLE SANS OBJET			
REAR SUSPENSION/SUSPENSION ARRIÈRE ADJUST ACCORDING TO LOAD/RÉGLER SELON LA CHARGE			
LB	LOAD CHARGE	kg	REAR SPRING RESSORT ARRIÈRE
up to 125	jusqu'à 57		1
125 to 150	57 à 68		2
150 to 175	68 à 79		3
175 to 200	79 à 91		4
			NOT APPLICABLE SANS OBJET
<small>FOR LOADS EXCEEDING RANGE SHOWN ABOVE, CONSULT YOUR DEALER. SI LES CHARGES EXCÈDENT LES PLAGES MONTRÉES CI-HAUT, CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.</small>			
			418 0017 01

A01A25D

TYPIQUE — TOUS LES MODÈLES DE LA SÉRIE S

Instruction 9

R

**PUSH
POUSSER**

1 N 2

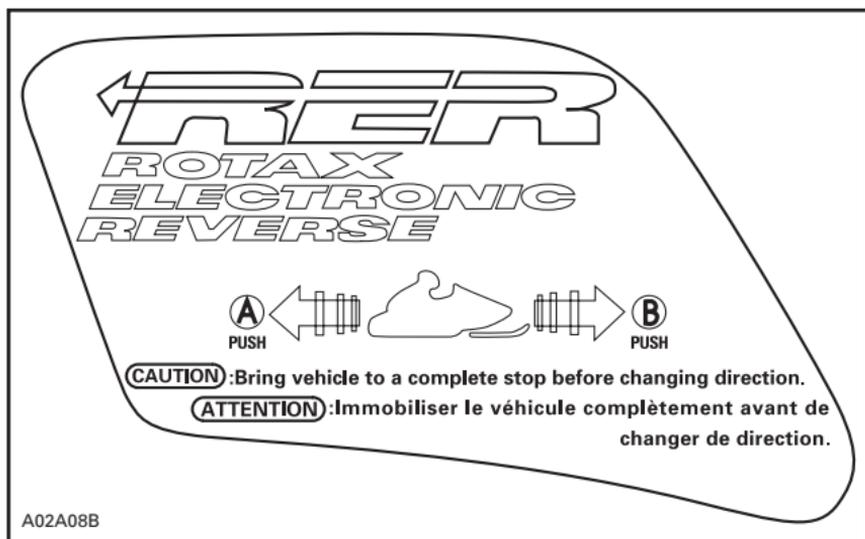
▼CAUTION Shift only when engine is idling and speed below 12 m.p.h. (20 km/h). Stop completely before using reverse. Maximum speed in first gear: 37 m.p.h. (60 km/h).

▼ATTENTION N'engager que lorsque le régime du moteur est au ralenti et la vitesse inférieure à 20 km/h (12 mi/h). Arrêter complètement avant de passer en marche arrière. Vitesse maximale en première: 60 km/h (37 mi/h).

A29A05A

SKANDIC WT/SWT/WT LC

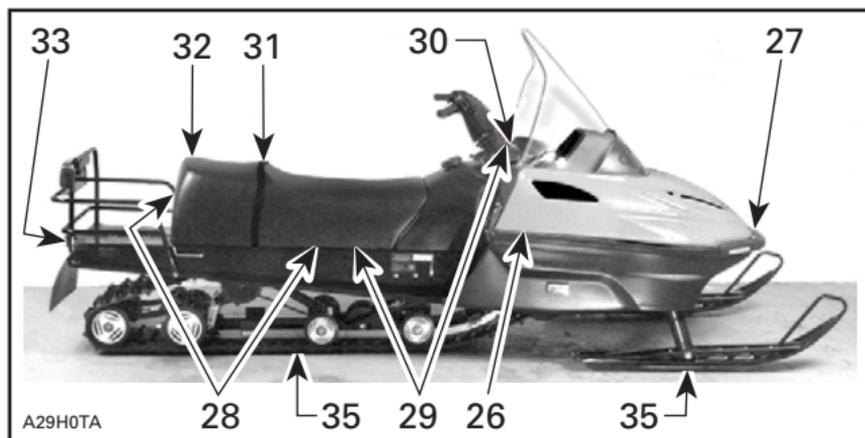
Instruction 9



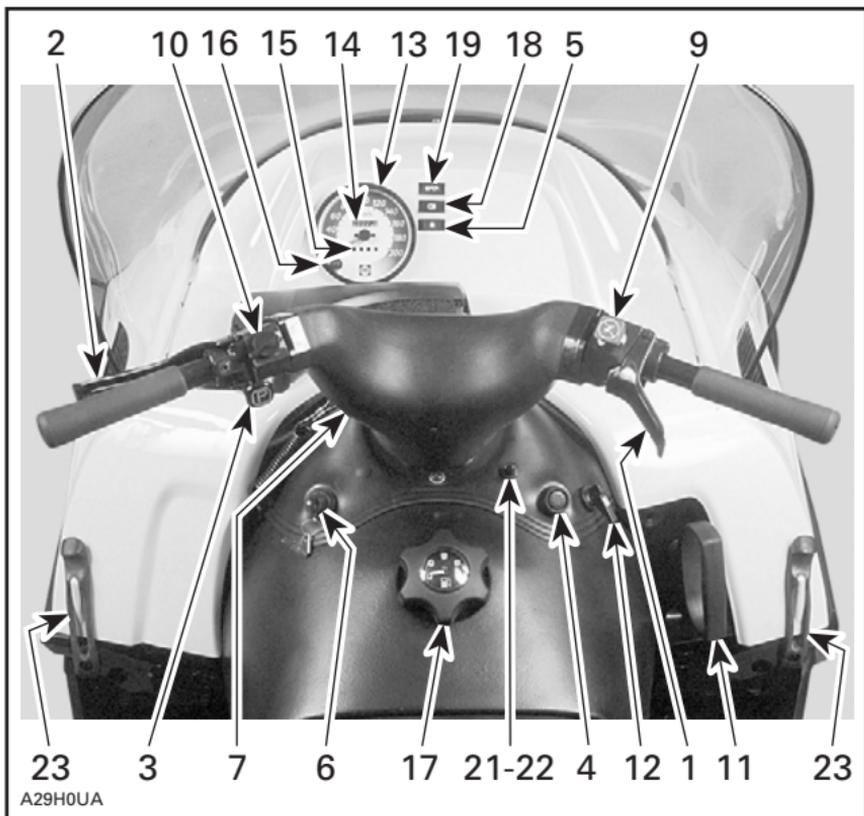
TOUS LES MODÈLES MUNIS D'UNE MARCHE ARRIÈRE ÉLECTRONIQUE

COMMANDES ET INSTRUMENTS

REMARQUE: Quelques-uns de ces éléments ne se trouvent pas sur certains modèles. Dans de tels cas, on a omis volontairement d'indiquer les numéros de référence dans les illustrations. Il est toutefois possible d'en obtenir en option sur certains modèles.

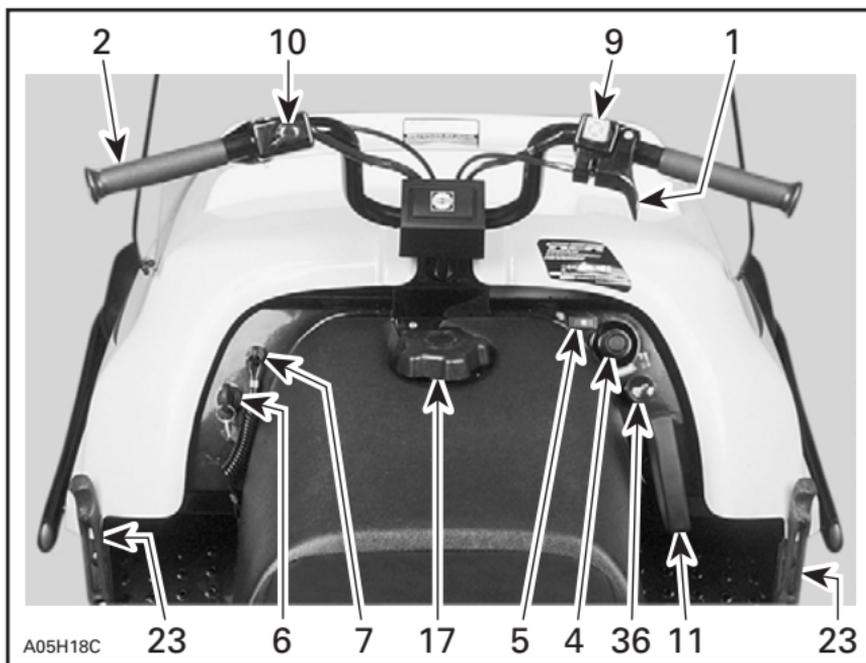


TYPIQUE



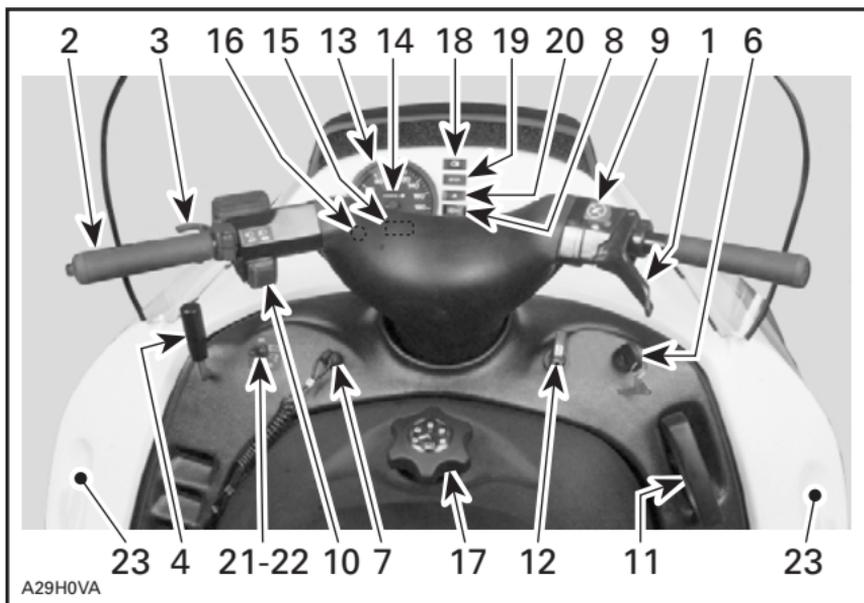
A29H0UA

SKANDIC LT

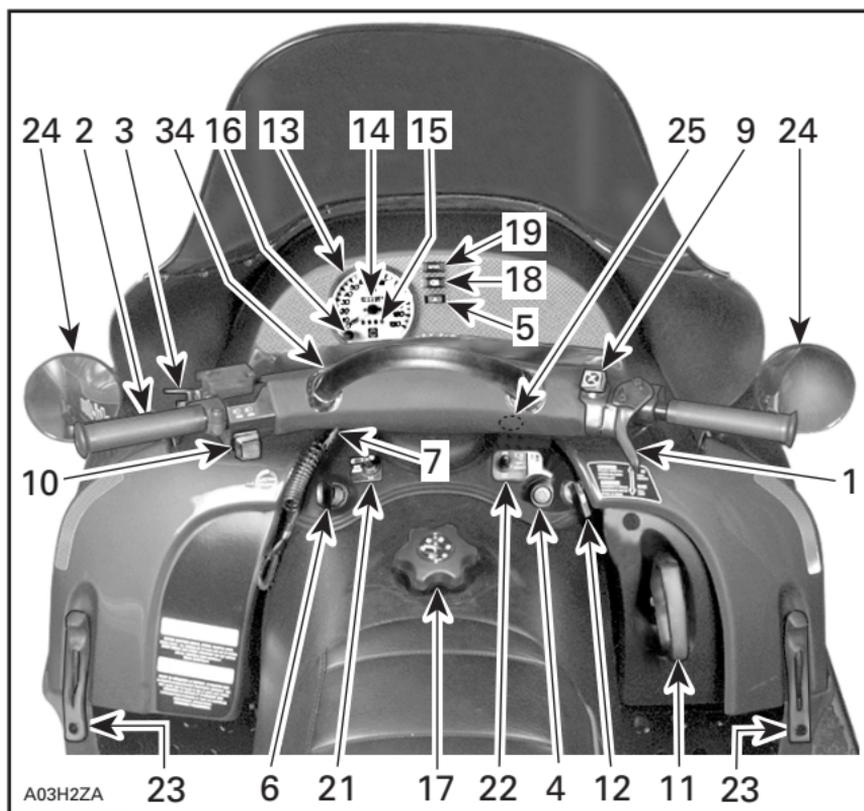


A05H18C

TUNDRA R



TYPIQUE — SKANDIC WT/SWT/WT LC



TYPIQUE — MODÈLES DE LA SÉRIE S

1) Manette d'accélérateur

Fixée à la poignée droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès qu'on relâche la manette.

2) Manette de frein

Fixée à la poignée gauche du guidon. Pour appliquer le frein, appuyer sur la manette; pour que celle-ci revienne à sa position originale, il suffit de la relâcher. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, au type de terrain et au type de neige qui le recouvre.

AVERTISSEMENT

Toute utilisation excessive ou répétitive du frein, lorsqu'on circule à haute vitesse, provoquera une surchauffe du système de freinage. Cette surchauffe pourrait occasionner une perte de frein et/ou un incendie.

3) Bouton ou manette du frein de stationnement

Fixé à la poignée gauche du guidon. Toujours actionner ce bouton lorsque la motoneige est stationnée.

Lorsque le frein de stationnement est en fonction et que le moteur tourne, la lampe témoin du niveau d'huile à injection et du frein de stationnement s'allume afin qu'on n'oublie pas que le frein est actionné.

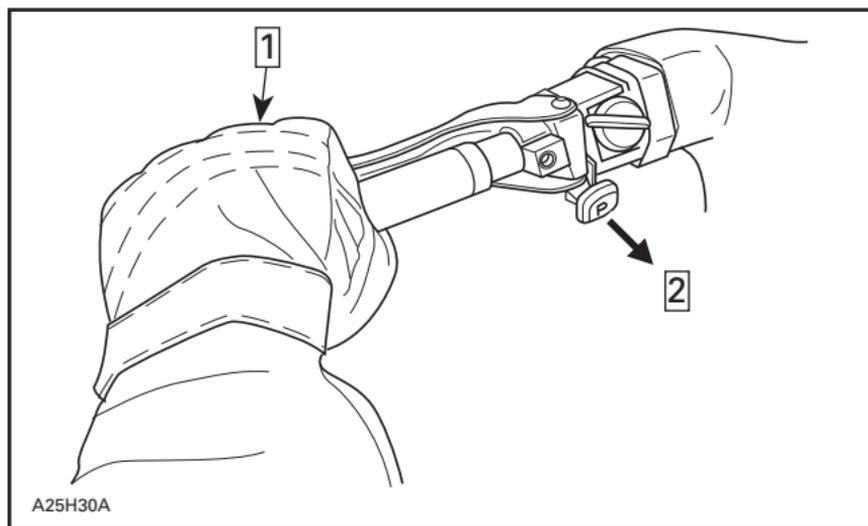
AVERTISSEMENT

S'assurer que le frein de stationnement est complètement relâché avant d'utiliser la motoneige. Autrement, le système de freinage pourrait surchauffer, ce qui entraînerait la perte de la force de freinage et/ou un incendie.

FREIN MÉCANIQUE

Pour actionner le mécanisme, appuyer sur la manette de frein et tirer en même temps sur le bouton avec l'autre main. Il y a deux encoches de fixation sur le levier du bouton; tirer le bouton jusqu'à ce qu'une des encoches s'engage, puis relâcher la manette de frein.

Pour libérer le mécanisme, appuyer sur la manette de frein, puis enfoncer complètement le bouton du frein de stationnement. Toujours libérer le mécanisme avant d'utiliser la motoneige.



TYPIQUE

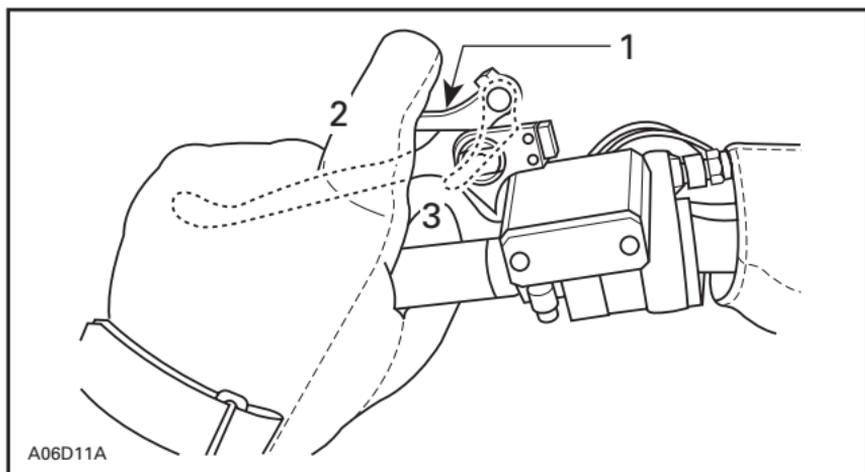
Étape **1** : Appuyer et maintenir

Étape **2** : Tirer complètement

FREIN HYDRAULIQUE

Pour **verrouiller** le mécanisme, comprimer la manette de frein et tirer sur le levier de verrouillage à l'aide d'un doigt. La manette sera donc à demi comprimée de façon à appliquer les freins.

Pour **déverrouiller** le mécanisme, comprimer la manette de frein jusqu'à ce que le levier de verrouillage reprenne sa position initiale; ensuite, relâcher la manette de façon qu'elle retourne à sa position de base. Toujours déverrouiller la manette de frein avant d'utiliser le véhicule.



1. Levier de verrouillage
2. «OFF»
3. «ON»

4) Levier de changement de vitesse ou bouton de marche arrière

AVERTISSEMENT

Ces motoneiges peuvent se déplacer rapidement en marche arrière. Toujours demeurer assis et appliquer les freins avant de changer de vitesse. S'immobiliser, puis changer de vitesse. S'assurer que la voie est libre. Une marche arrière rapide pourrait causer une perte de stabilité dans les virages.

MARCHE ARRIÈRE MÉCANIQUE

Skandic WT/SWT/WT LC

Ces modèles sont munis d'une marche arrière mécanique actionnée au moyen d'un levier à quatre positions.



TYPIQUE

Changement de vitesse

ATTENTION: Immobiliser complètement la motoneige avant de changer de vitesse.

Lorsque la motoneige est arrêtée complètement et que le moteur tourne au ralenti, déplacer le levier afin de l'engager à la vitesse voulue.

Ne pas forcer le levier. S'il est impossible de le bouger, déplacer la motoneige en appuyant sur la manette d'accélérateur, puis réessayer.

Lorsqu'on passe de la 1^{re} à la 2^e vitesse ou qu'on rétrograde, le véhicule peut être en mouvement (maximum de 20 km/h (12 MPH)), mais le moteur doit tourner au ralenti. Vitesse maximale en 1^{re} vitesse: 60 km/h (37 MPH).

MARCHE ARRIÈRE ÉLECTRONIQUE

Tundra R, Skandic LT et modèles de la série S

Ces modèles sont munis d'une marche arrière électronique Rotax actionnée par un bouton de marche arrière.

La conduite en marche arrière devient possible en inversant le sens de rotation du moteur.

Le processus est une opération électronique impliquant un module de commande qui modifie le réglage de l'allumage du moteur.

En enfonceant le bouton de marche arrière, un signal ralentit suffisamment le régime du moteur pour modifier l'avance à l'allumage et ainsi inverser le sens de rotation du vilebrequin.

Aucune intervention mécanique ni aucun changement de rapport n'intervient.

Aucun ajustement n'est nécessaire sauf dans le cas d'une utilisation en haute altitude. Consulter les instructions ci-après portant sur la **Modification de la marche arrière électronique en haute altitude.**

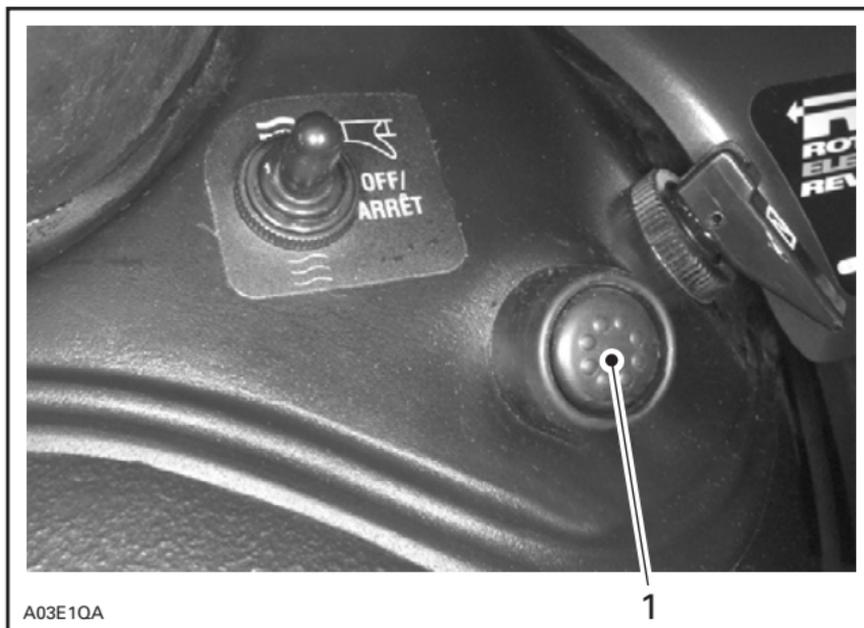
Changement de vitesse

On recommande de laisser le moteur se réchauffer à sa température de fonctionnement normale avant de changer de vitesse.

On ne doit tenter un changement de vitesse que lorsque le moteur est en marche.

Le moteur passera automatiquement en marche avant lors d'un démarrage suivant un arrêt ou un calage.

La motoneige étant complètement arrêtée et le moteur tournant au ralenti, enfoncer et relâcher le bouton de marche arrière électronique.



TYPIQUE

1. Bouton de marche arrière

Le régime du moteur diminuera pendant quelques secondes avant que le moteur ne commence à tourner en sens inverse pour revenir ensuite au régime de ralenti normal.

REMARQUE: Un témoin lumineux de marche arrière n° 5 s'allumera et un avertisseur se manifesterá lorsqu'on passera en marche arrière.



TUNDRA R

1. Témoin lumineux de marche arrière
2. Bouton de marche arrière

Accélérer lentement et de façon graduelle. Laisser la poulie motrice s'engager, puis accélérer prudemment.

Modification de la marche arrière électronique en haute altitude

Skandic LT et modèles de la série S seulement

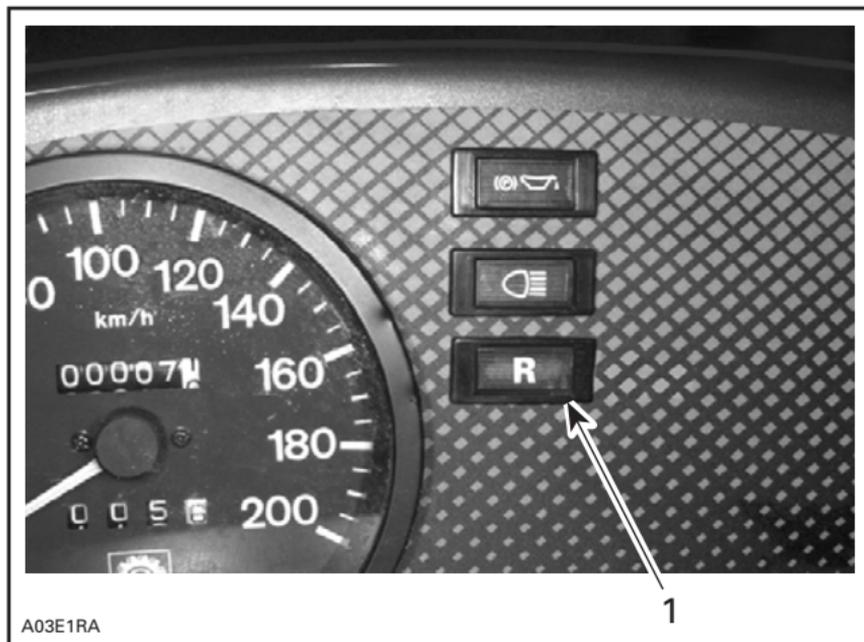
REMARQUE: La marche arrière électronique du Tundra R ne requiert aucune modification pour fonctionner adéquatement en haute altitude.

En haute altitude, il est nécessaire de corriger la courbe d'allumage du moteur pour que le système de marche arrière électronique fonctionne adéquatement.

Avant d'utiliser le véhicule en haute altitude, se rendre chez son concessionnaire SKI-DOO autorisé afin qu'il puisse installer un connecteur haute altitude. Les modèles Summit sont déjà équipés d'un tel connecteur.

5) Témoin lumineux de marche arrière

Ce témoin s'allume lorsqu'on sélectionne la marche arrière.

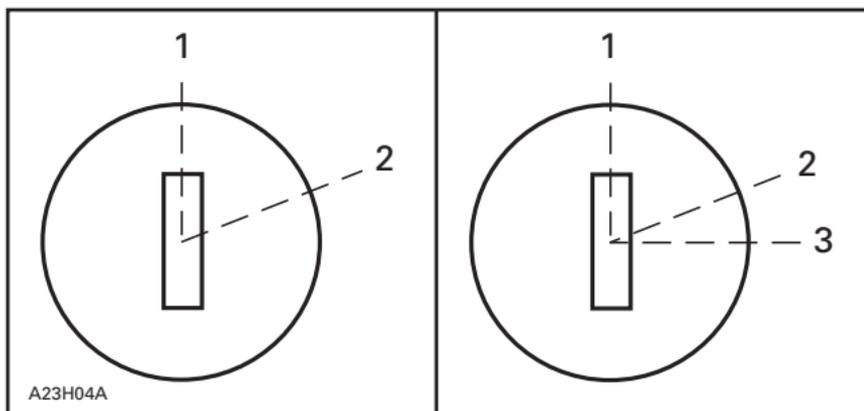


TYPIQUE

1. Témoin lumineux de marche arrière

6) Interrupteur d'allumage

Tous les feux s'allument automatiquement lorsque le moteur tourne.



DÉMARRAGE MANUEL

1. ARRÊT
2. MARCHÉ

MODÈLES À DÉMARRAGE ÉLECTRIQUE

1. ARRÊT
2. MARCHÉ
3. DÉMARRAGE

Démarrage manuel

Interrupteur à deux positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position MARCHE, puis tirer sur la poignée du démarreur à rappel. Pour l'arrêter, tourner à la position ARRÊT.

Démarrage électrique

Interrupteur à trois positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position DÉMARRAGE et la tenir. Voir l'illustration ci-dessus.

ATTENTION: Ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE plus de 15 secondes. Attendre un peu pour laisser le démarreur refroidir avant de l'actionner de nouveau, s'il y a lieu. Lorsque le moteur a démarré, ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE, sinon le démarreur risque d'être endommagé.

Relâcher la clé dès que le moteur a démarré. La clé doit revenir à la position MARCHE dès qu'elle est relâchée.

Si le moteur ne démarre pas dès la première tentative, ramener la clé à la position ARRÊT avant d'essayer de nouveau. Pour arrêter le moteur, tourner la clé à la position ARRÊT.

REMARQUE: Il est possible de mettre le moteur en marche manuellement par l'entremise du démarreur à rappel.

Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier l'état du fusible du système de démarrage. Se référer au passage ci-après intitulé **Fusible du système de démarrage**.

7) Interrupteur du cordon coupe-circuit

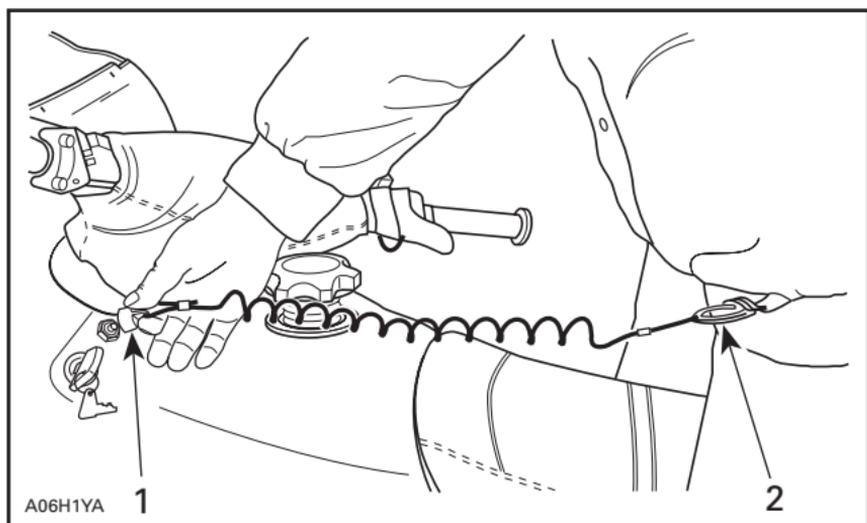
Tous les modèles

Généralités

Les phares sont toujours allumés lorsque le moteur est en marche.
Le système de cordon coupe-circuit coupe le moteur si le conducteur tombe accidentellement de la motoneige.

Fonctionnement

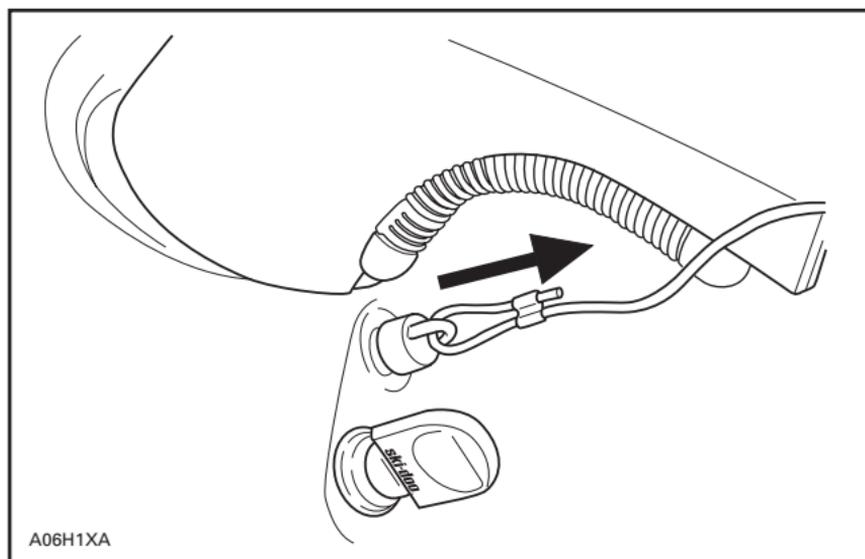
Attacher le cordon coupe-circuit au poignet ou au vêtement du conducteur, puis enfoncer le capuchon coupe-circuit sur son réceptacle avant de démarrer le moteur.



TYPIQUE

1. Installer sur son réceptacle
2. Attacher à l'oeillet

Pour **arrêter** le moteur en cas d'urgence, retirer complètement le capuchon de son réceptacle.



TYPIQUE

Skandic WT LC seulement

Sur ce modèle de véhicule, le système de cordon coupe-circuit comprend également le DESS (**Système de sécurité à encodage numérique**), qui remplit la même fonction qu'une clé.

Description du système de sécurité à encodage numérique

Il s'agit d'un système antidémarrage qui prévient le vol de la motoneige. Programmé par le concessionnaire, le cordon coupe-circuit offert avec cette motoneige est le seul à permettre au moteur de tourner à plus de 3000 tr/mn. Si un cordon coupe-circuit mal programmé est utilisé, le moteur ne pourra atteindre la vitesse d'embrayage nécessaire pour déplacer la motoneige.

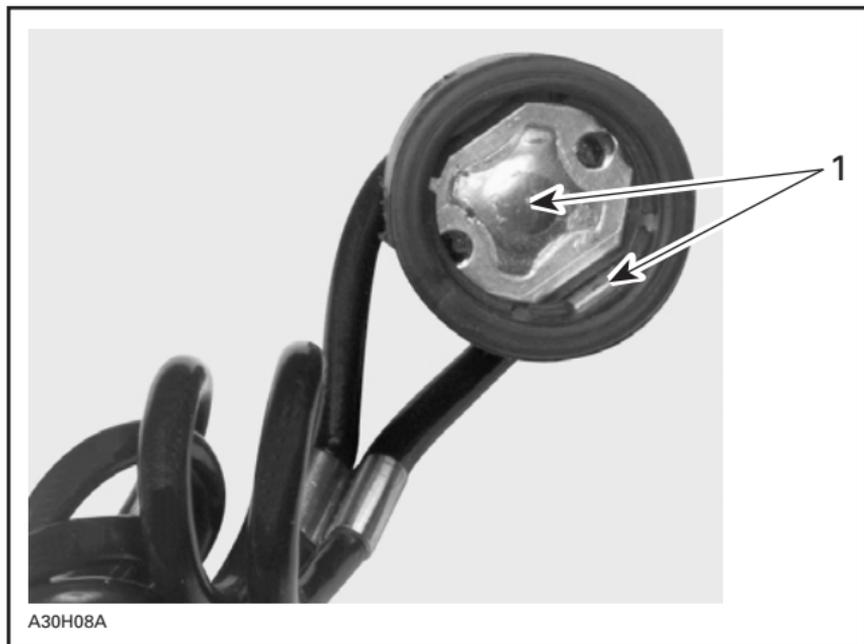
Cordons coupe-circuit supplémentaires

Il est recommandé d'acheter des cordons coupe-circuit supplémentaires d'un concessionnaire SKI-DOO autorisé.

Codes lumineux de la lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique

Si la lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique clignote toutes les 3 secondes, cela signifie qu'un mauvais branchement a été détecté. La motoneige ne peut être utilisée.

Pour vérifier s'il y a effectivement un mauvais branchement, retirer d'abord le cordon coupe-circuit pour s'assurer qu'il ne s'y trouve pas de saleté ou de neige. Réinstaller le cordon coupe-circuit et redémarrer le moteur. Si la lampe témoin clignote toujours à un intervalle de 3 secondes, consulter un concessionnaire autorisé.



1. Aucune trace de saleté ou de neige

Si les clignotements de la lampe témoin se font rapidement, cela signifie qu'un cordon coupe-circuit mal programmé est installé. La motoneige ne peut être utilisée.

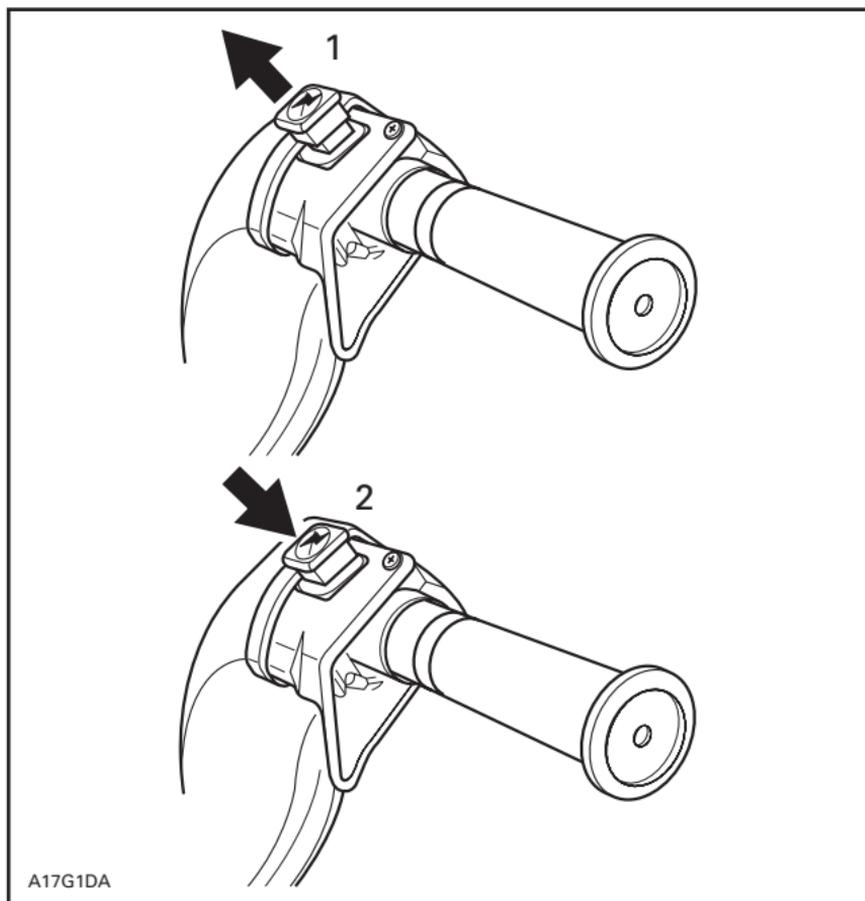
8) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique

Cette lampe s'allumera afin de confirmer le fonctionnement du système de sécurité à encodage numérique. Consulter les paragraphes précédents pour plus d'information.

9) Interrupteur d'urgence

Tous les modèles

Interrupteur à deux positions placé sur la poignée droite du guidon. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, abaisser le bouton à la position ARRÊT et appliquer simultanément les freins. Pour redémarrer le moteur, le bouton doit être relevé en position MARCHÉ.



TYPIQUE

1. MARCHE
2. ARRÊT

Dès leur première sortie, les conducteurs devraient se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises pour arrêter le moteur. Ils développeront ainsi un réflexe qui leur sera très utile en cas d'urgence.

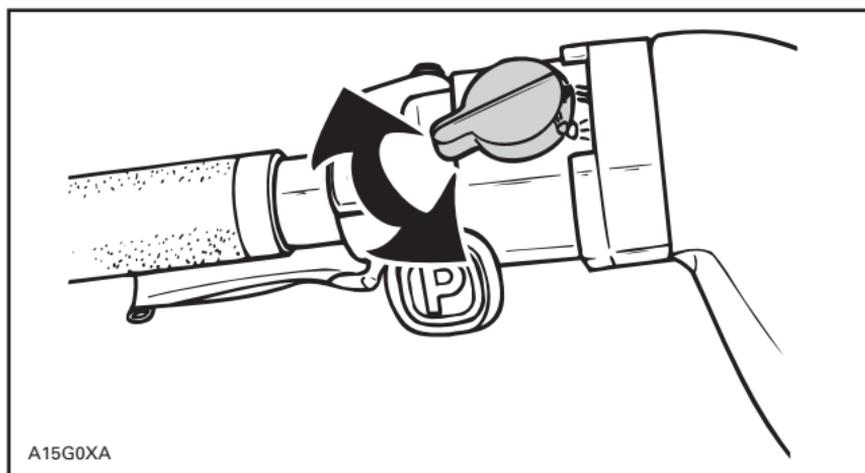


AVERTISSEMENT

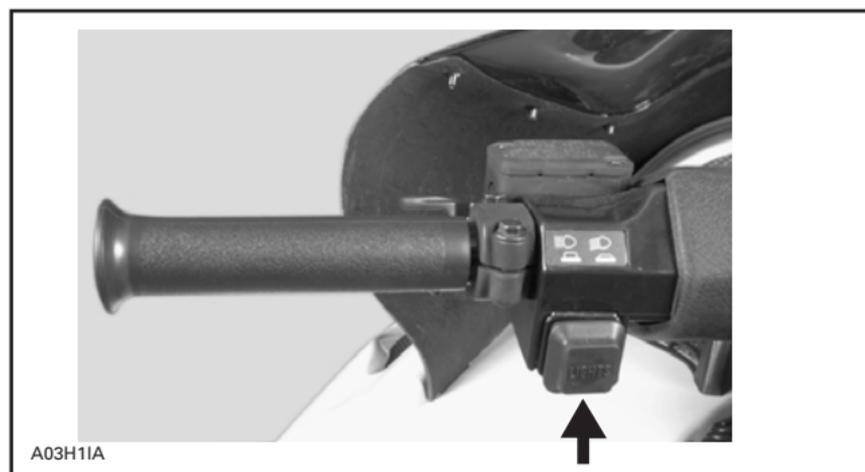
Si le dispositif a été actionné lors d'une défaillance, repérer et corriger le problème avant de remettre le moteur en marche.

10) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet de choisir entre le feu de route ou de croisement.



TYPIQUE — CERTAINS MODÈLES



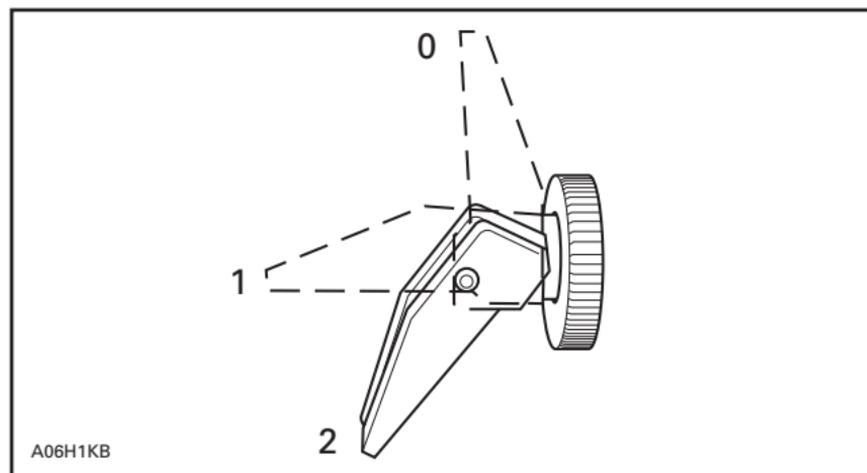
TYPIQUE — CERTAINS MODÈLES

11) Poignée du démarreur à rappel

Dispositif à reboinage automatique situé du côté droit de la moto. Pour démarrer le moteur, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir; ensuite, tirer vigoureusement. Relâcher la poignée lentement.

12) Bouton d'étrangleur

Ce levier à trois positions permet de faciliter le démarrage à froid.



0. «OFF»

1. Position 1

2. Position 2

Démarrage initial à froid

REMARQUE: Ne pas utiliser la manette d'accélérateur lorsque le levier d'étrangleur est en fonction.

Placer le levier d'étrangleur à la position 2 et démarrer le moteur. Dès qu'il est en marche, placer le levier à la position 1. Après quelques secondes (10 secondes maximum), placer le levier à la position «OFF».

REMARQUE: Lorsqu'il fait très froid, c'est-à-dire en dessous de -20°C (-4°F), il se pourrait qu'il soit nécessaire de faire passer l'étrangleur de la position «OFF» à la position 1 à quelques reprises une fois que le moteur est en marche.

Démarrage à chaud

Démarrer le moteur sans utiliser l'étrangleur. S'il ne démarre pas après avoir tiré 2 fois sur le démarreur à rappel ou après avoir essayé 2 fois le démarreur électrique pendant 5 secondes, placer le levier d'étrangleur à la position 1. Démarrer le moteur sans utiliser la manette d'accélérateur. Dès qu'il démarre, placer le levier à la position «OFF».

13) Indicateur de vitesse

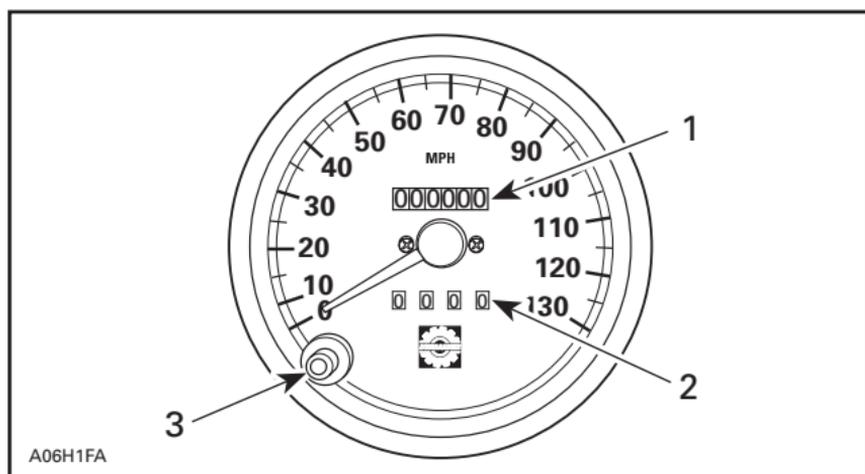
Ce cadran à lecture directe indique la vitesse de la motoneige en km/h (ou en MPH pour les États-Unis).

14) Totalisateur général

Le totalisateur général enregistre la distance totale parcourue en kilomètres (ou en milles pour les États-Unis).

15) Totalisateur journalier

Le totalisateur journalier indique la distance parcourue en kilomètres (ou en milles pour les États-Unis) jusqu'à ce qu'il soit remis à zéro. Il peut également servir à calculer l'autonomie de la motoneige ou la distance entre deux points.



1. Totalisateur général
2. Totalisateur journalier
3. Bouton de remise à zéro

16) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier

Pour remettre le totalisateur à zéro, il suffit d'enfoncer le bouton jusqu'à ce qu'il n'y ait que des zéros.

17) Indicateur de niveau de carburant/bouchon du réservoir de carburant

Dévisser le bouchon afin de remplir le réservoir, puis le réinstaller et bien le serrer.

Le bouchon du réservoir est muni d'une jauge de niveau ou d'un indicateur mécanique.



AVERTISSEMENT

Il est possible que le carburant soit sous pression. Retirer le bouchon avec précaution. Le carburant est inflammable et explosif. Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Ne jamais remplir le réservoir de carburant pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer le carburant répandu sur le véhicule.

18) Lampe témoin du feu de route (bleue)

S'allume lorsque le feu de route du phare est allumé.

19) Lampe témoin du niveau d'huile à injection et du frein de stationnement (rouge)

S'allume lorsque le niveau d'huile à injection est bas. Vérifier le niveau d'huile et refaire le plein le plus tôt possible. Elle s'allume également lorsque le frein de stationnement est en fonction et que le moteur tourne.

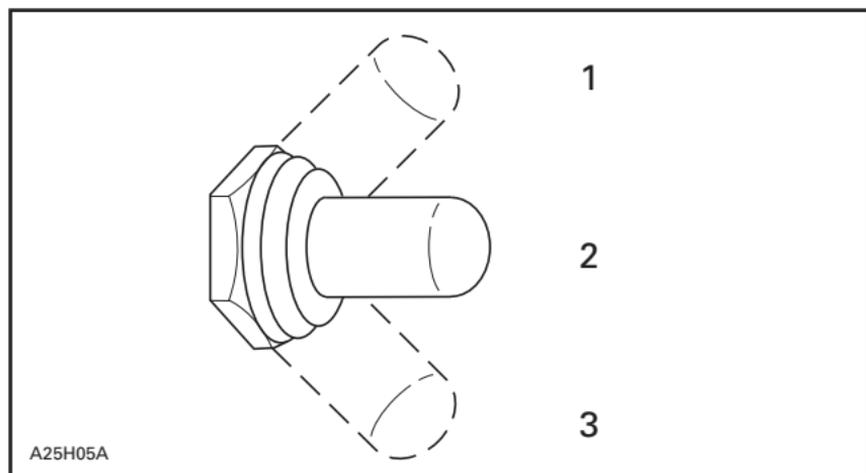
20) Lampe témoin de l'avertisseur de surchauffe du moteur (rouge)

Si la lampe témoin s'allume, réduire la vitesse de la motoneige et circuler dans la neige molle ou arrêter immédiatement le moteur.

21) Interrupteur des poignées chauffantes

Tous les modèles sauf les Skandic LT/WT/SWT/WT LC

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à trois positions. Placer à la position désirée pour conserver les mains à une température confortable.



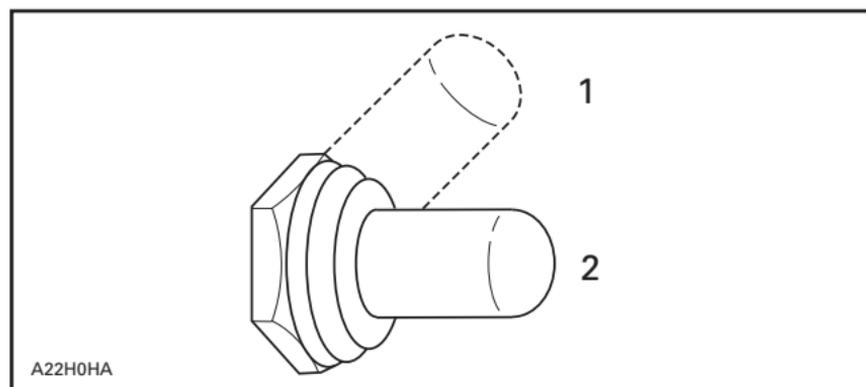
TYPIQUE

1. CHAUD
2. ARRÊT
3. TIÈDE

21) et 22) Interrupteur de poignées chauffantes et manette d'accélérateur

Skandic LT/WT/SWT/WT LC seulement

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à deux positions. Placer à la position désirée pour conserver les mains et le pouce droit à une température confortable.



TYPIQUE

1. CHAUD
2. ARRÊT

22) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante

Tous les modèles sauf Skandic LT/WT/SWT/WT LC

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à trois positions. Placer à la position désirée pour conserver le pouce droit à une température confortable. Voir l'illustration de l'article 21) Interrupteur des poignées chauffantes, ci-dessus.

23) Attaches du capot

Décrocher les attaches pour libérer le capot des dispositifs d'ancrage.

S'assurer de toujours soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

Fermer doucement le capot, puis fixer les attaches.

24) Rétroviseurs réglables

Les rétroviseurs peuvent être réglés selon les préférences du conducteur.



AVERTISSEMENT

Lors du réglage, le véhicule doit être arrêté dans un lieu sûr.

25) Raccord de visière électrique

On peut brancher une visière électrique à ce raccord. Ce raccord est sous tension dès qu'on met le moteur en marche. Noter que le véhicule vient avec une rallonge et que cette dernière est comprise dans le nécessaire de prélivraison du véhicule. Pour obtenir cette rallonge, demander à votre concessionnaire SKI-DOO autorisé.



TYPIQUE

26) Fusibles

Fusible du système de démarrage

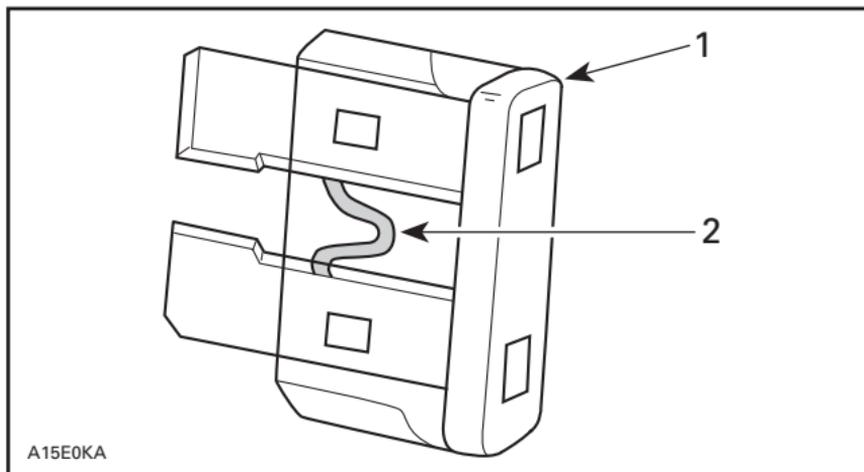
Le système de démarrage est protégé par un fusible de 30 ampères (20 ampères sur les Skandic WT/SWT/WT LC). Voir l'illustration suivante pour connaître l'emplacement du porte-fusible. Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier l'état de ce fusible et le remplacer s'il y a lieu.

ATTENTION: Ne pas utiliser un fusible d'un ampérage plus élevé, car cela pourrait endommager les composants électriques et/ou provoquer un incendie.

AVERTISSEMENT

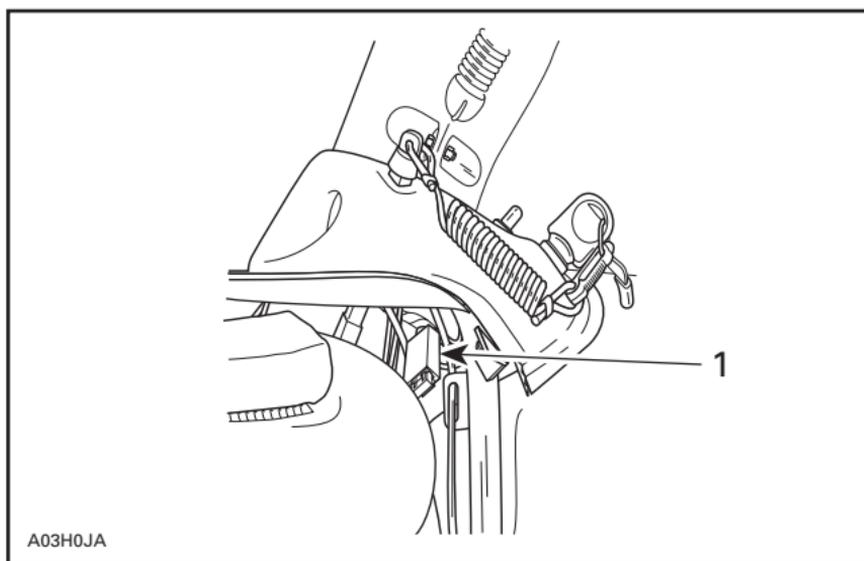
Si un fusible est grillé, on doit déterminer la source du problème et réparer avant de redémarrer le véhicule. Consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé avant d'effectuer toute réparation.

Tirer sur le fusible afin de l'extraire de son porte-fusible. Vérifier si le filament est fondu.



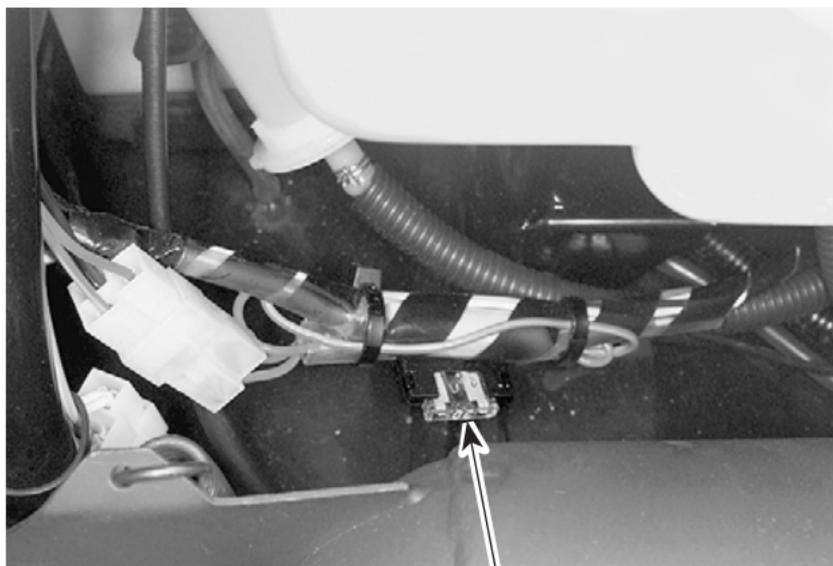
1. Fusible
2. Vérifier s'il est fondu

Modèles de la série S à démarrage électrique



1. Porte-fusible

Skandic WT/SWT

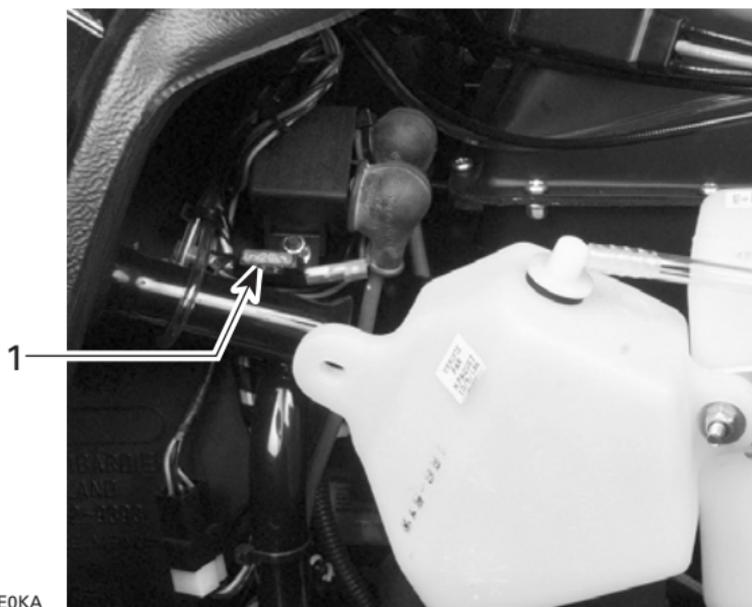


A29E0LA

1

1. Porte-fusible

Skandic WT LC

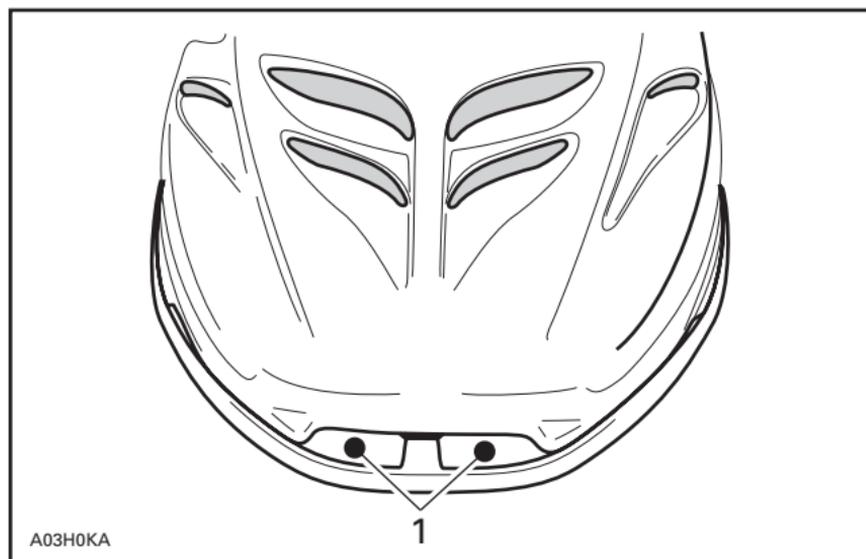


A29E0KA

1. Porte-fusible

27) Poignées de levage avant et pare-chocs avant

Ces poignées doivent être utilisées lorsqu'il est nécessaire de soulever l'avant du véhicule.



TYPIQUE

1. Poignées de levage avant

ATTENTION: Ne jamais tirer ni soulever le véhicule par les skis.

28) Compartiment de rangement

AVERTISSEMENT

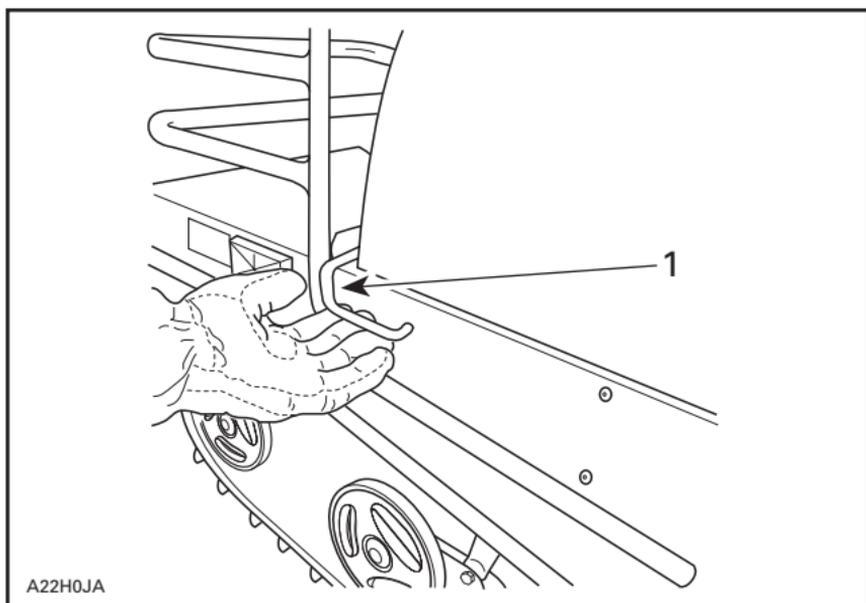
Tous les compartiments de rangement doivent être bien fermés et ne contenir aucun objet lourd ou fragile.

Tous les modèles sont munis d'un compartiment de rangement, que ce soit dans le compartiment-moteur, sous le siège ou à l'intérieur du siège.

Skandic LT/WT/SWT/WT LC seulement

On trouve un compartiment de rangement sous le siège.

Pour ouvrir le compartiment de rangement, lever l'attache du siège, puis faire basculer ce dernier.



A22H0JA

SKANDIC LT/WT/WT LC

1. Lever l'attache du siège

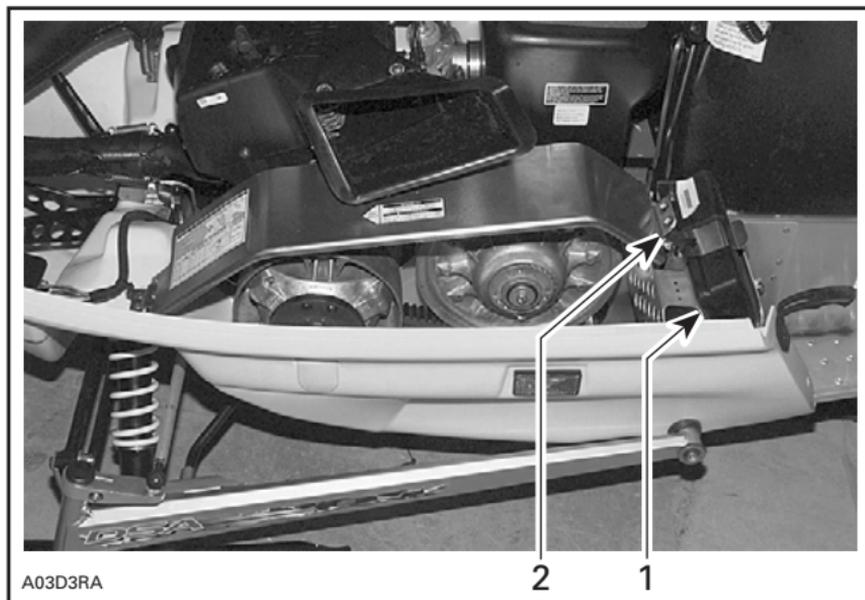


A29H01A

TYPIQUE — SKANDIC SWT

29) Nécessaire d'outils

Un nécessaire d'outils spécialement conçu pour l'entretien de base de la motoneige est fourni avec le véhicule. Sur le modèle Tundra R, le nécessaire d'outils se trouve dans le compartiment de rangement (devant le moteur). Sur les modèles de la série Skandic, regarder sous le siège pour trouver le nécessaire d'outils. Pour les modèles de la série S, le nécessaire d'outils est situé au-dessus du repose-pied, derrière le garde-courroie.



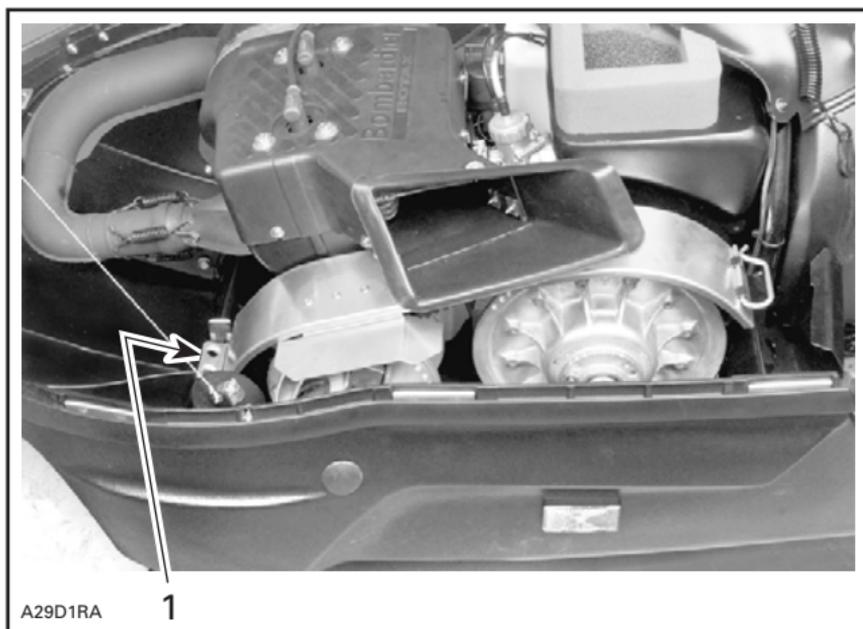
SÉRIE S

1. Nécessaire d'outils
2. Support de bougies de rechange

30) Support de bougies

Modèles Skandic LT et de la série S seulement

Un support a été prévu pour conserver les bougies de rechange au sec et pour empêcher les secousses qui pourraient les dérégler ou les briser. Ce support se trouve dans le compartiment-moteur.



SKANDIC LT

1. Support de bougies de rechange

Visser les bougies de rechange dans le support à l'aide de la douille de bougie (comprise dans le nécessaire d'outils) afin d'éviter tout desserrement lorsqu'elles sont soumises à des vibrations.

REMARQUE: Les bougies de rechange ne sont pas comprises dans la motoneige.

31) Courroie de siège

Permet au passager de s'agripper.

32) Dossier réglable

Il est possible de régler la position et l'angle d'appui du dossier selon les préférences du conducteur ou du passager.

AVERTISSEMENT

Lors du réglage, le véhicule doit être arrêté dans un lieu sécuritaire. Régler le dossier de façon à obtenir le meilleur soutien possible pour la partie inférieure du dos. Toujours prendre en considération le confort et la sécurité du passager. Bien serrer les verrous et les boutons de réglage.



A03A0KA

1

TYPIQUE — POSITION DU DOSSIER

1. Desserrer les boutons du bas situés des deux côtés, placer le dossier à la position désirée, puis serrer les boutons



TYPIQUE — ANGLE DU SUPPORT DE DOSSIER

1. Desserrer le bouton du haut pour régler la position du support, puis le resserrer



TYPIQUE — HAUTEUR DU DOSSIER

1. Desserrer les boutons du centre (des deux côtés) pour régler la hauteur du dossier, puis les resserrer

33) Attelage

Il est possible d'utiliser l'attelage à un crochet pour remorquer la plupart des équipements.

34) Courroie de maintien

Cette courroie permet au conducteur de s'agripper lors d'un déplacement à flanc de montagne.

AVERTISSEMENT

Cette courroie n'est pas conçue pour que l'on remorque ou soulève la motoneige, ni pour qu'on en fasse un usage autre que le maintien lorsqu'on roule à flanc de montagne. Toujours garder au moins une main sur le guidon.

35) Bouton d'amorceur

Tirer et pousser le bouton. Il n'est pas nécessaire d'effectuer cette opération lorsque le moteur est chaud.

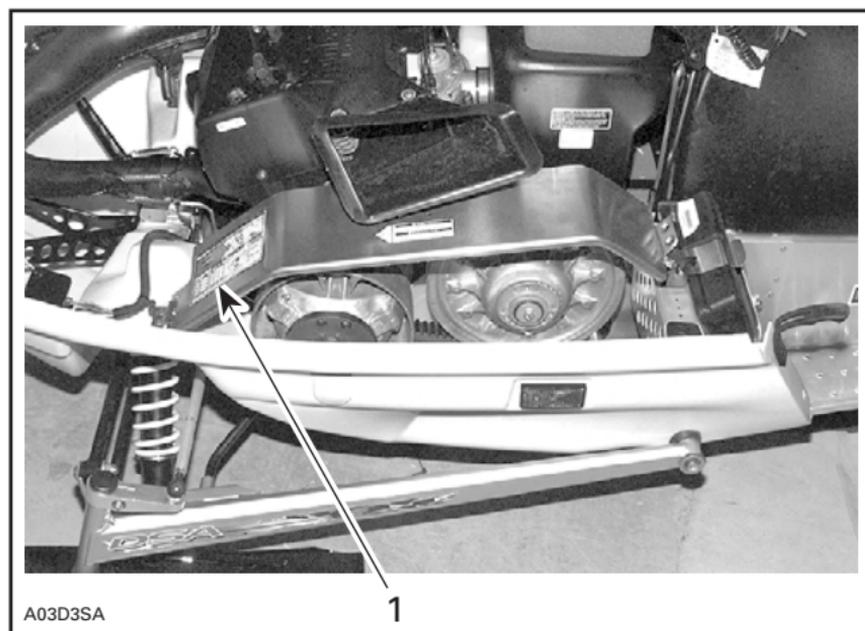
Pour amorcer le moteur, actionner le bouton d'amorceur jusqu'à ce qu'on sente une certaine résistance en pompant. Dès lors, actionner le bouton à deux ou trois reprises afin d'injecter du carburant dans la tubulure d'admission. Après avoir amorcé le moteur, s'assurer que le bouton d'amorceur est enfoncé.

REMARQUE: Lorsqu'il fait très froid, il est recommandé de tourner le bouton d'amorceur à trois ou quatre reprises avant de tirer sur ce dernier. Cette précaution vise à éliminer les possibilités de coincement.

36) Suspension réglable

Tous les modèles sauf les Tundra R et la série Skandic

Se référer à la décalcomanie apposée sur le garde-courroie afin de connaître les réglages recommandés par Bombardier.



1. Décalcomanie

Cette décalcomanie décrit les réglages selon la charge, en vue d'un confort maximum sur votre modèle de motoneige SKI-DOO.

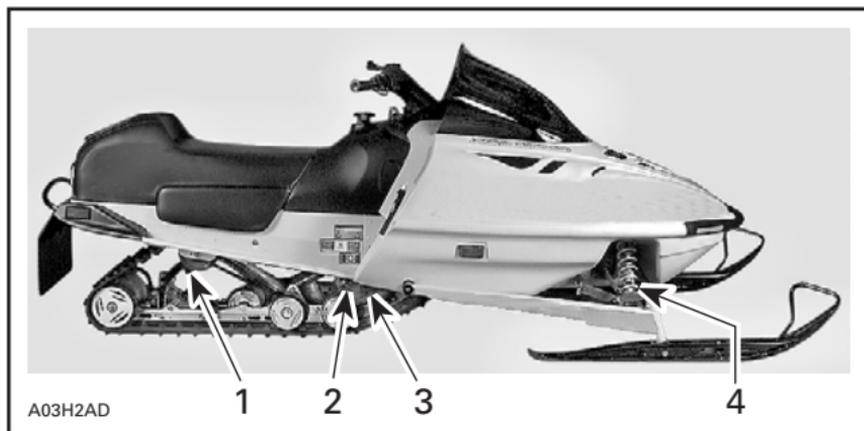
Généralités

Tous les modèles

La maniabilité et le confort d'une motoneige sont directement reliés aux réglages de la suspension.

La suspension peut être réglée selon la charge transportée, le poids du conducteur, la préférence personnelle, la vitesse de conduite et l'état du terrain.

REMARQUE: Certaines motoneiges ne comportent pas tous les points de réglages suivants. Utiliser les clés spéciales comprises dans le nécessaire d'outils.



TYPIQUE

1. Ressorts arrière influencent le confort
2. Ressort central influence le comportement du système de direction
3. Courroie d'arrêt influence le transfert de poids de la motoneige
4. Ressorts avant influencent la maniabilité

Comment régler la suspension

Pour régler une suspension selon ses exigences, il faut d'abord vérifier les réglages effectués à l'usine, puis corriger individuellement chacun des réglages dans le bon ordre (étapes 1 à 4). Ensuite, faire l'essai de la motoneige en respectant les mêmes conditions (sentier, vitesse, neige, position de conduite, etc.). Modifier le réglage et refaire l'essai. Procéder d'une façon méthodique jusqu'à ce que l'on obtienne le réglage voulu.

ATTENTION: Chaque fois qu'on règle la suspension arrière, vérifier la tension de la chenille et régler celle-ci au besoin.

S'il ne se produit qu'un faible cognement à fond de course lorsque la motoneige est exposée aux pires conditions d'utilisation, c'est que le choix de la précharge est approprié.

1. Ressorts arrière influencent le confort

Lorsque le conducteur et le passager (s'il y a lieu) montent à bord, l'arrière de la motoneige devrait baisser de 50 à 75 mm (2 à 3 po).



RÉGLAGE APPROPRIÉ

A. 50 à 75 mm (2 à 3 po)

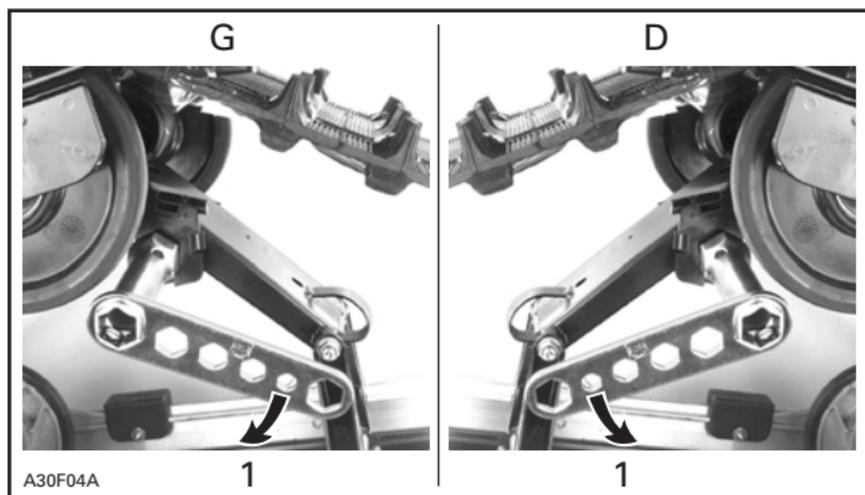


A03F2MA

RÉGLAGE TROP SOUPLE



ATTENTION: Prendre soin de tourner la came de réglage de gauche dans le sens antihoraire et celle de droite dans le sens contraire. Les cames de gauche et de droite peuvent être réglées différemment.



A30F04A

SUSPENSION SC-10

1. Augmenter la précharge du ressort

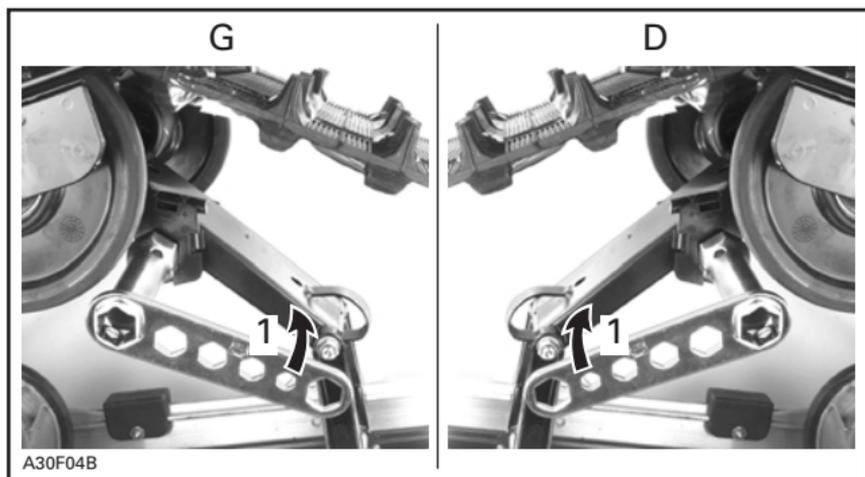


A03F20A

RÉGLAGE TROP RIGIDE



ATTENTION: Prendre soin de tourner la came de réglage de gauche dans le sens horaire et celle de droite dans le sens contraire. Les cames de gauche et de droite peuvent être réglées différemment.



A30F04B

1. Diminuer la précharge du ressort

2. Ressort central influence le comportement du système de direction

Circuler à vitesse moyenne sur un sentier accidenté.

Remarquer si le système de direction est facile à tourner.

Régler le ressort central au besoin.



BON RÉGLAGE À VITESSE MOYENNE

1. Système de direction facile à tourner



RÉGLAGE TROP SOUPLE

1. Système de direction difficile à tourner



1. Clé de réglage



RÉGLAGE TROP RIGIDE

1. Système de direction moins direct



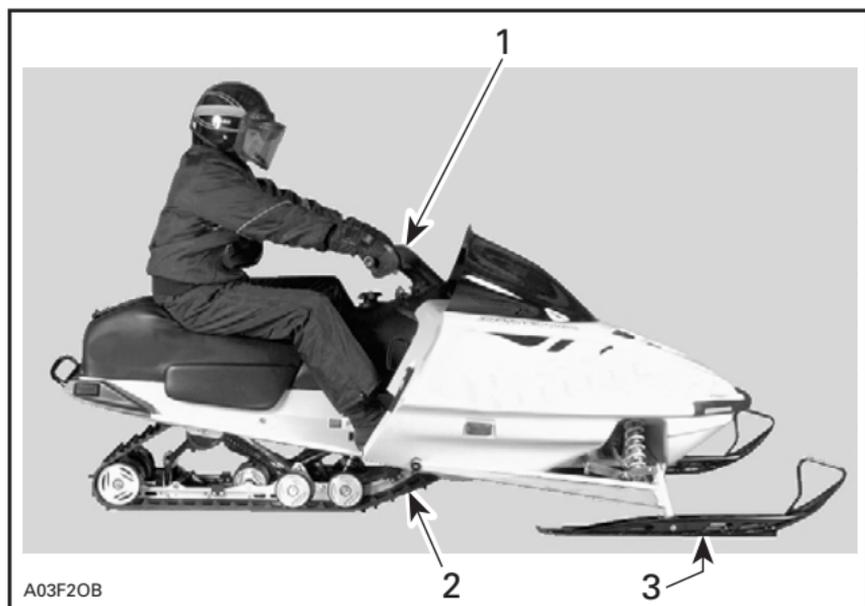
1. Clé de réglage

3. Courroie d'arrêt influence le transfert de poids

Circuler à basse vitesse, puis accélérer à fond. Remarquer le comportement du système de direction et régler la longueur de la courroie d'arrêt au besoin.

Au repos, la courroie d'arrêt devrait avoir un jeu d'environ 12 mm (1/2 po).

ATTENTION: Chaque fois qu'on change la longueur de la courroie d'arrêt, on doit rajuster la tension de la chenille.



BON RÉGLAGE À PLEIN RÉGIME

1. *Guidon facile à tourner*
2. *Bon transfert de poids à la chenille*
3. *Faible pression des skis au sol*



COURROIE TROP LONGUE

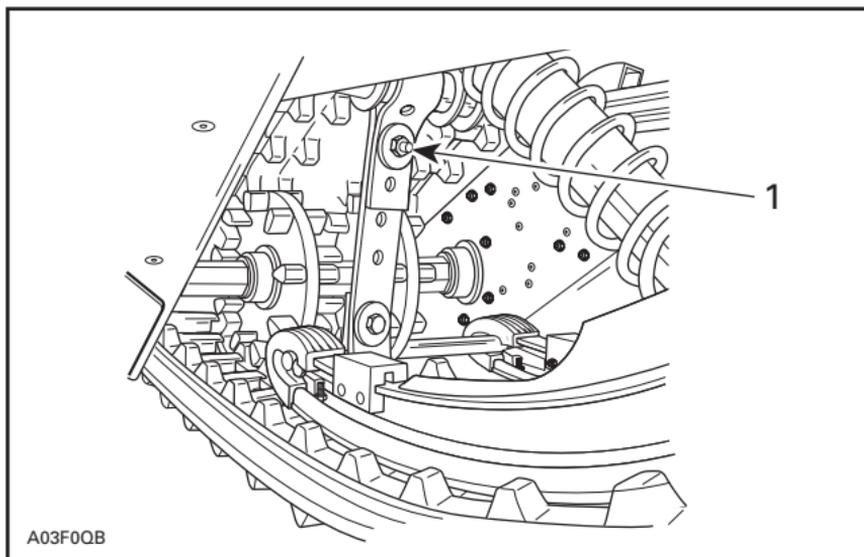
1. Les skis quittent le sol

OU



COURROIE TROP COURTE

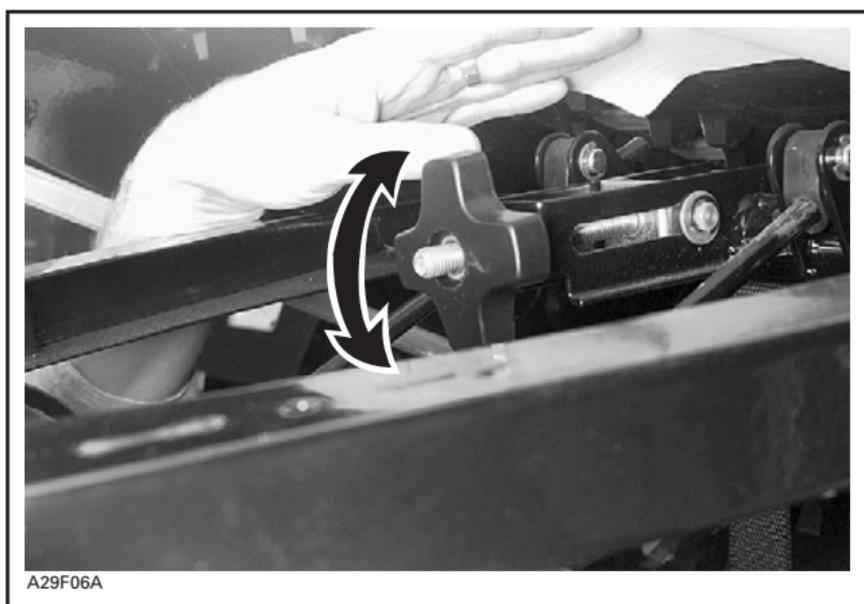
1. Guidon difficile à tourner



A03F0QB

1. Pour changer la longueur de la courroie, il suffit de boulonner le tout dans un trou différent

Skandic WT/SWT/WT LC



A29F06A

Skandic LT/WT/SWT/WT LC seulement

Réglage de la rallonge suspendue

La rallonge suspendue peut être réglée en fonction de la charge et des conditions du terrain.

Afin d'obtenir une meilleure performance en neige profonde, desserrer d'abord le contre-écrou, puis serrer l'écrou de 3/4 de tour après qu'il est entré en contact avec les rondelles. Resserrer le contre-écrou. Faire le même réglage des deux côtés.

Pour les randonnées de sentier avec ou sans charge et lorsqu'il est nécessaire de tirer une charge, desserrer d'abord le contre-écrou. La précharge maximale est de trois tours dès que l'écrou est entré en contact avec les rondelles. Resserrer le contre-écrou. Faire le même réglage des deux côtés.

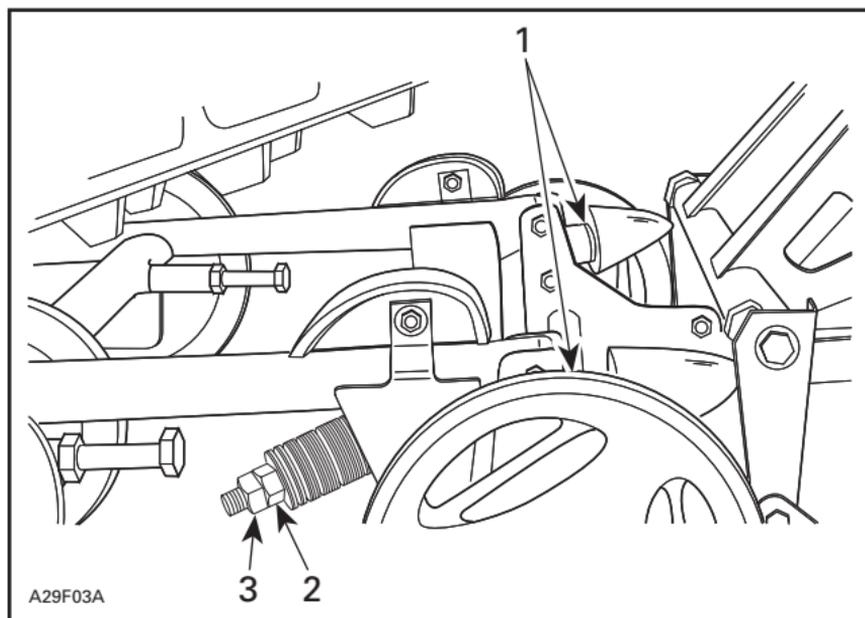
Butoir réglable de jumelle

N'installer ni rondelle en U ni butoir de caoutchouc pour les randonnées en neige profonde.

Pour les randonnées de sentier avec passager ou charge supplémentaire, installer une rondelle en U sous chaque butoir de caoutchouc.

Pour les randonnées de sentier avec lourde charge ou si l'on tire une charge, installer deux rondelles en U sous chaque butoir de caoutchouc.

ATTENTION: Toujours installer le même nombre de rondelles de chaque côté.



1. Rondelle(s) en U
2. Écrou
3. Contre-écrou

4. Ressorts avant influencent la maniabilité

Circuler à vitesse moyenne et vérifier si le véhicule offre une bonne maniabilité.

Régler les ressorts avant au besoin.

ATTENTION: Toujours régler les deux ressorts avant à la même position.



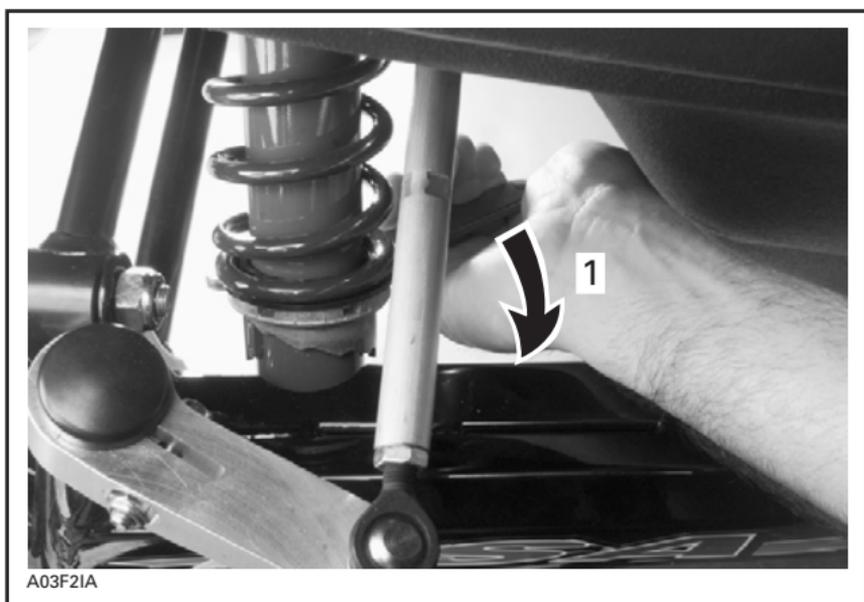
RÉGLAGE APPROPRIÉ

1. Bonne maniabilité et guidon facile à tourner



RÉGLAGE TROP SOUPLE

1. Mauvaise maniabilité

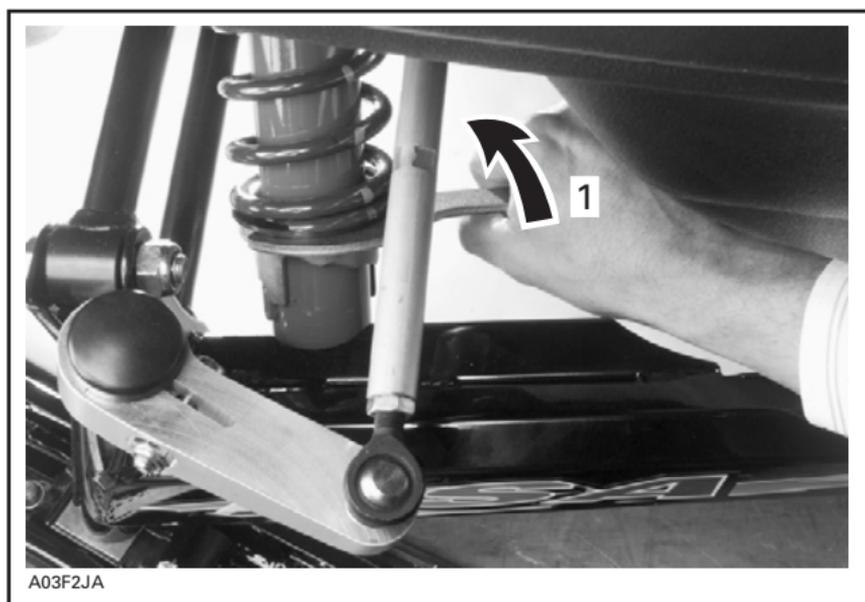


1. Augmenter la précharge des ressorts



RÉGLAGE TROP RIGIDE

1. Guidon difficile à tourner



1. Diminuer la précharge des ressorts

TABLEAU DE DIAGNOSTIC DES PROBLÈMES DE SUSPENSION

PROBLÈME	MESURES CORRECTIVES
L'avant du véhicule zigzague	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier l'alignement des skis et le réglage du carrossage. Consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé. – Diminuer la pression des skis au sol. <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la précharge des ressorts de la suspension avant. • Augmenter la précharge du ressort central. • Diminuer la précharge des ressorts arrière.
Le véhicule semble instable et semble pivoter autour de son centre	<ul style="list-style-type: none"> – Diminuer la pression du bras avant de la suspension arrière. <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la précharge du ressort central. • Augmenter la précharge des ressorts arrière. • Augmenter la précharge des ressorts de la suspension avant.
Le guidon semble difficile à tourner	<ul style="list-style-type: none"> – Diminuer la pression des skis au sol. <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la précharge des ressorts de la suspension avant. • Augmenter la précharge du ressort central.
La suspension arrière semble trop rigide	<ul style="list-style-type: none"> – Diminuer la précharge des ressorts arrière.
La suspension arrière semble trop souple	<ul style="list-style-type: none"> – Augmenter la précharge des ressorts arrière.
L'amortisseur avant de la suspension arrière cogne trop facilement	<ul style="list-style-type: none"> – Allonger la courroie d'arrêt. – Augmenter la précharge de l'amortisseur central.
La chenille glisse trop au départ	<ul style="list-style-type: none"> – Allonger la courroie d'arrêt. – Changer de position de conduite.

Utilisation en neige profonde

Lorsqu'on conduit en neige profonde, il peut être nécessaire de changer la position de la courroie d'arrêt, de la came de réglage du ressort avant (suspension arrière) ou d'adapter sa position de conduite afin de modifier l'angle d'attaque de la chenille. Par expérience, le conducteur sera à même de déterminer les réglages les plus efficaces.

CARBURANT ET HUILE

Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb, vendue dans la plupart des stations-service, ou du gazohol contenant moins de 10% d'alcool éthylique ou méthylique. L'essence doit avoir un indice d'octane $(R + M)/2$ de 87 ou plus.

REMARQUE: Dans la plupart des stations-service, l'indice d'octane de la pompe correspond à $(R + M)/2$.

Lorsqu'une motoneige est utilisée en neige poudreuse ou à des températures de -10°C (14°F) et moins, nous préconisons l'utilisation d'antigel de conduit de carburant, et ce, dans une proportion de 150 mL (5 oz É.-U.) d'antigel pour 40 litres (10-1/2 gal. É.-U.) de carburant.

On évitera ainsi que le ou les carburateurs ne gèlent, ce qui, dans certains cas, pourrait faire en sorte que la consommation de carburant soit élevée ou que le moteur soit fortement endommagé.

REMARQUE: Ne se servir que d'antigel de conduit de carburant ne contenant **aucun alcool méthylique**, tel l'antigel Kleen-Flo™ ou l'équivalent.

ATTENTION: Ne jamais modifier les proportions carburant/huile recommandées ni employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction de la performance de la motoneige et endommager des pièces importantes dans le système d'alimentation et dans le moteur. Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir de carburant ne sont pas interchangeables. Installer le bouchon identifié HUILE.

AVERTISSEMENT

Il est possible que le carburant soit sous pression. Retirer le bouchon avec précaution. Le carburant est inflammable et explosif. Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Ne jamais remplir le réservoir de carburant pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, le carburant se dilate et risque de déborder. Toujours essuyer le carburant répandu sur le véhicule.

Type d'huile recommandée

ATTENTION: N'utiliser qu'une huile qui demeure fluide à - 40°C (- 40°F). Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir de carburant ne sont pas interchangeables. Installer le bouchon identifié HUILE.

L'huile se trouve dans le réservoir d'huile à injection.

N'utiliser que l'huile à injection pour moteurs à deux temps vendue par les concessionnaires SKI-DOO autorisés.

MODÈLE	TYPE D'HUILE
Tous	Huile à injection synthétique BOMBARDIER FORMULA XP-S (ou l'équivalent) OU Huile à injection BOMBARDIER (ou l'équivalent) ①

① Si l'huile à injection BOMBARDIER n'est pas disponible, il est possible d'utiliser de l'huile à injection pour moteurs à deux temps API TC de haute qualité et à faible teneur en cendre.

L'huile à injection BOMBARDIER est un mélange spécial d'huile basique et d'additifs spécialement sélectionnés qui assure une lubrification sans pareille, la propreté du moteur ainsi qu'un encrassement minimal des bougies.

L'huile à injection synthétique BOMBARDIER FORMULA XP-S **procure une lubrification supérieure**, réduit l'usure des composants du moteur et contrôle les dépôts, ce qui permet de maintenir les performances et les propriétés antifricction à leur maximum. Cette huile à injection synthétique est conforme aux dernières normes ASTM et JASO assurant une biodégradabilité supérieure et une faible émission de fumée.

ATTENTION: Ne jamais utiliser d'huile à moteur à base de pétrole ou synthétique pour moteurs à quatre temps et ne jamais mélanger celle-ci avec de l'huile pour moteurs hors-bord. Ne pas utiliser les huiles pour moteurs hors-bord NMMA TC-W, TC-W2 ou TC-W3, ni aucune autre huile sans cendre pour moteurs à deux temps. Éviter de mélanger différentes marques d'huile API TC, car les réactions chimiques risquent de gravement endommager le moteur.

Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile recommandée.

ATTENTION: Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant.

AVERTISSEMENT

Essuyer l'huile répandue, puisque cette dernière est inflammable.

MODIFICATION DU CALIBRAGE DE CARBURATEUR PAR TEMPS GLACIAL

Toutes les motoneiges sont calibrées pour une température de -20°C (-4°F). Elles peuvent être utilisées à des températures hivernales plus élevées sans problème.

ATTENTION: À des températures inférieures à -20°C (-4°F), le ou les carburateurs doivent être recalibrés pour prévenir tout dommage que pourrait subir le moteur. Consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé.

RODAGE

Moteur

ATTENTION: Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 à 15 heures — 500 km (300 mi) — avant d'utiliser le véhicule à plein régime.

Durant la période de rodage, l'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. **Cependant, de brèves accélérations vigoureuses et de fréquentes variations de régime contribuent à un bon rodage**, mais de longues accélérations vigoureuses, des vitesses de croisière prolongées et une surchauffe du moteur sont néfastes pendant la période de rodage.

Pour assurer une protection additionnelle au cours de la période de rodage du moteur, ajouter au carburant 500 mL (18 oz imp.) d'huile à injection recommandée lors du premier plein. Toujours enlever et nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

Courroie

Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 50 km (30 mi). Éviter de tirer une charge, de circuler à haute vitesse et de procéder à des accélérations ou décélérations vigoureuses.

Révision-10 heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par un concessionnaire SKI-DOO autorisé après les 10 premières heures d'utilisation — 500 km (300 mi) — ou 30 jours après l'achat, selon la première éventualité. Par la même occasion, vous pourrez discuter des questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

AVERTISSEMENT

La vérification de préutilisation est primordiale avant qu'on utilise le véhicule. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes et de toutes les fonctions du véhicule. Des blessures graves et même la mort pourraient se produire si on ne procède pas de la façon prescrite.

- S'assurer que la chenille et les roues de support ne sont pas gelées et qu'elles tournent sans problème.

AVERTISSEMENT

Toujours utiliser un support à motoneige mécanique afin que le véhicule soit bien soutenu pendant l'inspection de la chenille. Faire tourner le moteur lentement afin de faire tourner la chenille très lentement lorsqu'elle n'est pas sur le sol.

- Actionner la manette de frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'elle est relâchée.
- Vérifier le mécanisme de stationnement. Appliquer ce dernier et vérifier qu'il fonctionne normalement.
- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Elle doit revenir automatiquement à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
- Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'allumage, du commutateur d'éclairage, du feu arrière, du feu de freinage, des lampes témoins ainsi que des interrupteurs d'urgence et du cordon coupe-circuit.
- Vérifier la position du levier de changement de vitesse (modèles avec marche arrière mécanique seulement).
- S'assurer que les skis et la direction fonctionnent bien. Vérifier le mouvement des skis par rapport au mouvement du guidon.
- Vérifier le niveau de carburant et d'huile à injection ainsi que l'absence de fuites. Faire le plein si nécessaire et consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé en cas de fuite.

- S'assurer qu'il n'y a aucune accumulation de neige dans le(s) filtre(s) à air, si le véhicule en est doté.

AVERTISSEMENT

Tous les composants réglables doivent être ajustés de façon optimale. Bien verrouiller tous les dispositifs de réglage.

- Tous les compartiments de rangement doivent être bien fermés et ne contenir aucun objet lourd ou fragile.

LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

ÉLÉMENT	VÉRIFICATION	✓
Chenille et roues de support	Liberté de mouvement.	
Manette de frein	Fonctionnement adéquat.	
Mécanisme de frein de stationnement	Fonctionnement adéquat.	
Manette d'accélérateur	Fonctionnement adéquat.	
Interrupteurs et feux	Fonctionnement adéquat.	
Mécanisme de changement de vitesse	Position adéquat.	
Skis et direction	Fonctionnement adéquat.	
Carburant et huile	Niveaux adéquats et absence de fuites.	
Filtre à air	Aucune neige accumulée.	
Éléments réglables	Réglages optimaux et dispositifs de réglage verrouillés.	
Compartiment de rangement	Verrouillé et absence d'objets lourds ou fragiles.	

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

AVERTISSEMENT

Effectuer les vérifications de préutilisation à l'aide de la liste avant d'utiliser le véhicule.

Principe d'utilisation

Propulsion

Lorsqu'on appuie sur la manette d'accélérateur, le régime du moteur augmente, ce qui met en mouvement la poulie motrice. Sur la plupart des modèles, le moteur doit atteindre de 2500 à 4200 tr/mn avant que la poulie entre en mouvement.

La demi-poulie extérieure se déplace alors vers la moitié intérieure, ce qui force la courroie d'entraînement à se déplacer vers le haut sur la poulie motrice. Cela a pour effet de forcer les deux moitiés de la poulie menée à s'écarter l'une de l'autre.

La poulie menée perçoit la charge appliquée à la chenille et limite le mouvement de la courroie. Il en résulte une variation continue du rapport entre les deux poulies, ce qui maximise l'accélération et le mouvement du véhicule vers l'avant.

AVERTISSEMENT

Ne pas faire fonctionner le moteur lorsque le capot est ouvert ou que le garde-courroie est retiré.

L'énergie est transmise à la chenille par le carter de chaîne ou par la boîte de vitesse et l'essieu moteur.

AVERTISSEMENT

Toujours utiliser un support à motoneige mécanique afin que le véhicule soit bien soutenu pendant l'inspection de la chenille. Faire tourner le moteur lentement afin de faire tourner la chenille très lentement lorsqu'elle n'est pas sur le sol.

Virages

Le guidon sert à diriger la motoneige. Pour tourner à droite ou à gauche, il suffit d'orienter le guidon dans la direction voulue, ce qui fera tourner les skis.

AVERTISSEMENT

La stabilité de la motoneige peut être réduite si l'on recule rapidement en tournant.

Démarrage du moteur

AVERTISSEMENT

Le conducteur et le passager (le cas échéant) doivent être assis correctement avant le démarrage du moteur.

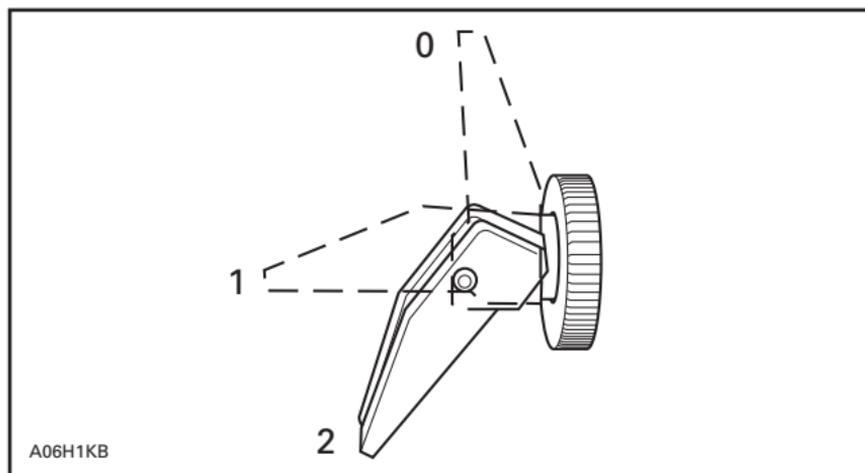
- Revérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.
- S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHE.
- S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que le cordon est rattaché au conducteur.

Modèles munis d'un amorceur

- Actionner l'amorceur à deux ou trois reprises.

REMARQUE: Il n'est pas nécessaire d'actionner l'amorceur lorsque le moteur est chaud.

Modèles munis d'un étrangleur



- A06H1KB
0. «OFF»
 1. Position 1
 2. Position 2

Démarrage initial à froid

REMARQUE: Ne pas utiliser la manette d'accélérateur lorsque le levier d'étrangleur est en fonction.

Placer le levier d'étrangleur à la position 2 et démarrer le moteur. Dès que ce dernier est en marche, placer le levier à la position 1. Après quelques secondes (10 secondes maximum), placer le levier à la position «OFF».

REMARQUE: Lorsqu'il fait très froid, c'est-à-dire en dessous de - 20°C (- 4°F), il peut être nécessaire d'ouvrir (position 1) et de fermer l'étrangleur à quelques reprises une fois le moteur en marche.

Démarrage à chaud

Démarrer le moteur sans utiliser l'étrangleur. S'il ne démarre pas après avoir tiré 2 fois sur le démarreur à rappel ou après avoir essayé 2 fois le démarreur électrique pendant 5 secondes, placer le levier d'étrangleur à la position 1. Démarrer le moteur sans utiliser la manette d'accélérateur. Dès qu'il démarre, placer le levier à la position «OFF».

Démarrage manuel

Introduire la clé dans l'interrupteur et la tourner à la position MARCHE.

Démarrer le moteur en tirant fermement sur la poignée du démarreur à rappel.



AVERTISSEMENT

Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

Démarrage électrique (certains modèles seulement)

Introduire la clé dans l'interrupteur.

Tourner la clé dans le sens horaire pour actionner le démarreur.

Relâcher la clé dès que le moteur a démarré.

ATTENTION: Ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE plus de 15 secondes. Attendre un peu pour laisser le démarreur refroidir avant de l'actionner de nouveau, s'il y a lieu. Lorsque le moteur a démarré, ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE, sinon le démarreur risque d'être endommagé.

REMARQUE: Si le démarreur électrique refuse de fonctionner, ramener la clé à la position MARCHE et utiliser le démarreur à rappel.

Démarrage d'urgence

Il est possible de démarrer le moteur avec le câble de démarrage d'urgence ou la courroie se trouvant dans le nécessaire d'outils.

Enlever le garde-courroie.

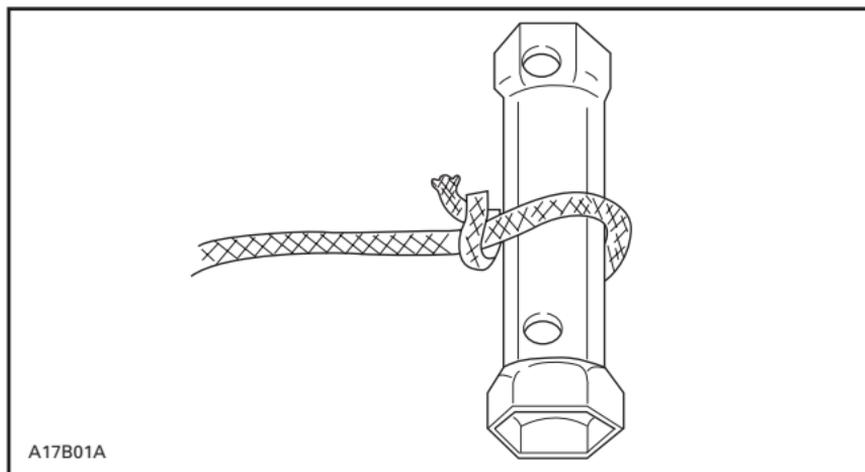
AVERTISSEMENT

Ne pas enrôler le câble ou la courroie autour de la main. Ne tirer que sur la poignée du câble ou de la courroie. À moins d'une urgence, ne pas démarrer la motoneige au moyen de la poulie motrice. Faire réparer la motoneige dans les plus brefs délais.



Fixer une extrémité du câble d'urgence ou de la courroie à la poignée du démarreur à rappel.

REMARQUE: La douille de bougie peut être utilisée comme poignée d'urgence.

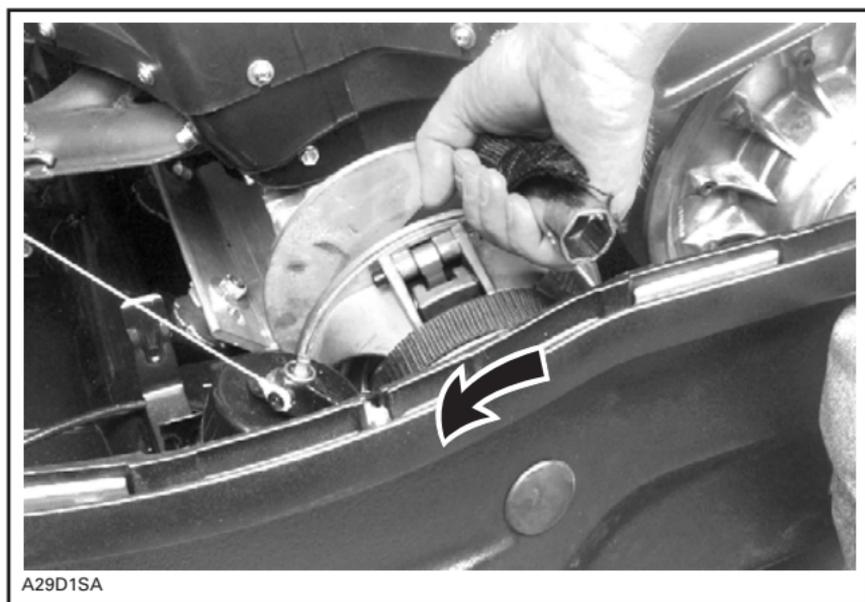


A17B01A

TYPIQUE

Skandic LT seulement

En commençant à l'une des arêtes, enrouler solidement la courroie autour de la poulie motrice dans le sens antihoraire. En tirant sur le câble, la poulie motrice doit tourner dans le sens antihoraire.



A29D1SA

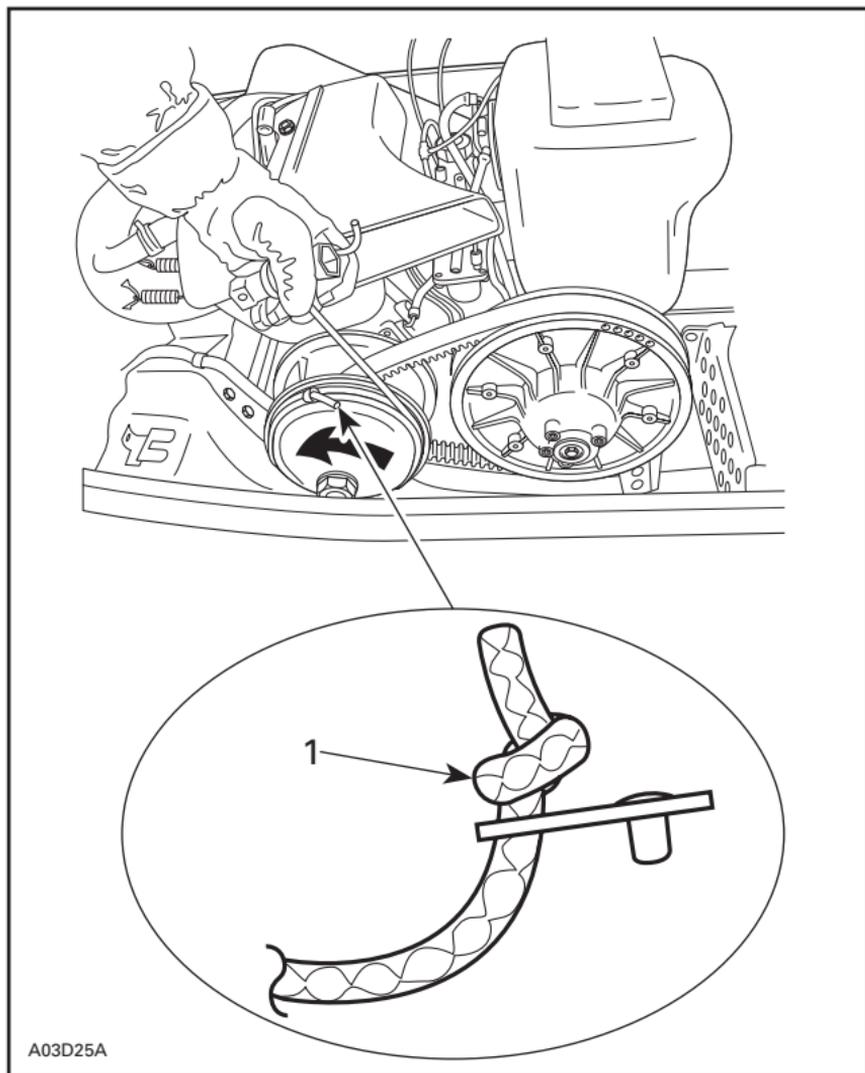
TYPIQUE — SKANDIC LT

Tous les autres modèles

Attacher l'autre extrémité du câble d'urgence à l'agrafe de démarrage fournie dans le nécessaire d'outils.

Fixer l'agrafe à la poulie motrice.

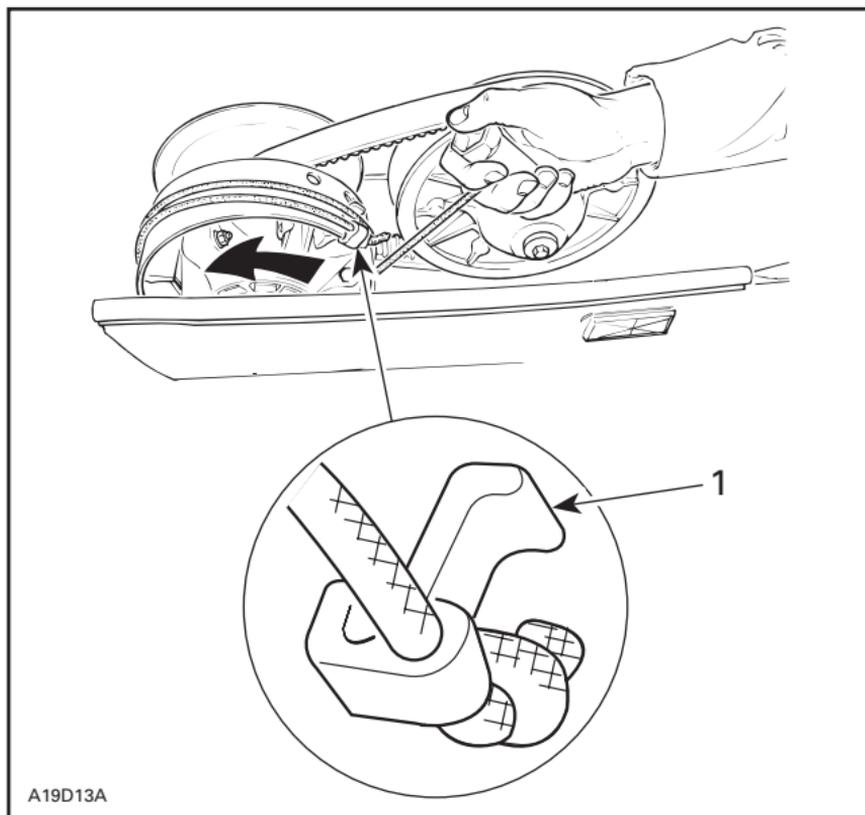
Enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice. En tirant sur le câble, la poulie motrice doit tourner dans le sens antihoraire.



A03D25A

TYPIQUE — POULIE MOTRICE BOMBARDIER LITE

1. Noeud de ce côté



A19D13A

TYPIQUE — POULIE MOTRICE TRA

1. Agrafe

Tous les modèles

Tirer sur le câble ou la courroie dans un mouvement brusque, de sorte que le câble ou la courroie soit libéré de la poulie motrice.

Démarrer le moteur de la façon habituelle.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'un cas d'urgence oblige à démarrer au moyen de la poulie motrice, ne pas réinstaller le garde-courroie et ramener le véhicule lentement pour le faire réparer.

Arrêt du moteur

Relâcher la manette d'accélérateur et attendre que le moteur tourne au ralenti.

Arrêter le moteur à l'aide de l'interrupteur d'allumage, de l'interrupteur d'urgence ou de l'interrupteur du cordon coupe-circuit.



AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser la clé ni le cordon coupe-circuit sur le véhicule lorsque ce dernier ne fonctionne pas.

ENTRETIEN D'APRÈS-UTILISATION

Arrêter le moteur et installer l'arrière du véhicule sur un support mécanique pour motoneige.

Nettoyer la neige et la glace accumulées sur la suspension arrière, la chenille, la suspension avant, le mécanisme de direction et les skis.

Recouvrir le véhicule d'une bâche pour motoneige.

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Utilisation en haute altitude

On devrait apporter des modifications à la motoneige si on l'utilise à une altitude supérieure à 600 m (2000 pi). Consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé. Les modèles Summit ont été calibrés à l'usine spécialement pour les hautes altitudes. On doit cependant régler ces motoneiges en fonction d'une utilisation au niveau de la mer.

ATTENTION: Ne pas changer le calibrage original de l'usine lorsque la motoneige est employée à une altitude inférieure à 600 m (2000 pi) (sauf dans le cas des modèles Summit).

Surchauffe du moteur

Modèles refroidis par ventilateur

Arrêter le moteur.

Vérifier si des conduits d'air sont bloqués et si tel est le cas, retirer les éléments causant le blocage. Vérifier l'état et la tension de la courroie du ventilateur. Consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé.

Modèles refroidis par liquide

L'indicateur de surchauffe s'allumera si le moteur devient trop chaud.

Réduire la vitesse de la motoneige et faire rouler celle-ci sur de la neige folle, ou arrêter immédiatement le moteur.

Vérifier le niveau de liquide de refroidissement. Consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé.

Moteur noyé de carburant

Tous les modèles



AVERTISSEMENT

Ne pas actionner l'accélérateur, que ce soit partiellement ou à pleins gaz, lors du démarrage d'un moteur noyé de carburant.

Remplacer les bougies et redémarrer le moteur.

Glissière de suspension arrière collée

Tous les modèles

Arrêter le moteur.

Les glissières sont refroidies et lubrifiées par la neige. Lorsqu'on roule à vitesse moyenne ou élevée sur une surface peu enneigée, il est possible que les glissières collent aux segments-guides de métal de la chenille.

Laisser les glissières refroidir. Redémarrer le moteur et faire rouler la motoneige sur une surface enneigée ou rouler à très basse vitesse.

Faire inspecter les glissières par un concessionnaire SKI-DOO autorisé.

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

AVERTISSEMENT

Respecter les encadrés intitulés AVERTISSEMENT et ATTENTION du présent guide concernant chaque élément inspecté. Lorsque l'état d'un composant n'est pas satisfaisant, le remplacer par une pièce d'origine BOMBARDIER ou une pièce équivalente approuvée.

Certaines de ces opérations ne s'appliqueront peut-être pas à votre motoneige. Pour de plus amples renseignements, consulter la section LUBRIFICATION et ENTRETIEN du *Manuel de réparation*.

- ① VÉRIFICATION APRÈS 10 HEURES D'UTILISATION ou 500 km (300 mi)
(doit être effectuée par un concessionnaire SKI-DOO)
- ② CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 km (150 mi)
- ③ CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 km (500 mi)
- ④ UNE FOIS PAR ANNÉE OU TOUS LES 3200 km (2000 mi)
- ⑤ REMISAGE (doit être effectué par un concessionnaire SKI-DOO)
- ⑥ PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE
(doit être effectuée par un concessionnaire SKI-DOO)

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE		①	②	③	④	⑤	⑥
	État du câble de démarrage					✓	✓
	Écrous ou vis de la culasse	✓			✓	✓	
	Écrous ou vis du support de moteur	✓			✓	✓	
	Système d'échappement	✓		✓		✓	
	Lubrification du moteur					✓	
	État du système de refroidissement	✓			✓		✓
	Remplacement du liquide de refroidissement					✓	
	État des anneaux d'étanchéité					✓	✓
	État du filtre d'huile à injection			✓			
	Remplacement du filtre d'huile à injection					✓	
	Réglage de la pompe à injection d'huile	✓			✓		✓
	Stabilisateur de carburant					✓	
	Remplacement du filtre à carburant						✓
	Conduits de carburant et raccords	✓				✓	✓
	Réglage du carburateur	✓			✓		✓
	Inspection du câble d'accélérateur	✓			✓	✓	✓
	Nettoyage du filtre à air			✓			✓

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE		①	②	③	④	⑤	⑥
	État de la courroie d'entraînement	✓	✓				✓
	État des poulies motrice et menée	✓		✓		✓	
	Nettoyage des poulies motrice et menée						✓
	Resserrage de la vis de la poulie motrice	✓					
	Précharge de la poulie menée	✓			✓	✓	
	Niveau du liquide de frein	✓	✓				✓
	Remplacement du liquide de frein (une fois l'an)					✓	
	État du frein	✓	✓			✓	✓
	Réglage du frein			✓		✓	
	Lubrification de la roue à cliquet					✓	
	Tension de la chaîne d'entraînement	✓		✓		✓	
	Lubrification de l'arbre de renvoi **	✓		✓		✓	
	Niveau d'huile du carter de chaîne et de la boîte de vitesses	✓		✓			✓
	Vidange d'huile du carter de chaîne et de la boîte de vitesses	✓					✓
	Vidange d'huile de la boîte de vitesses (Skandic WT/SWT/WT LC seulement)	✓			✓	✓	
	Lubrification du roulement d'extrémité de l'essieu moteur **	✓		✓		✓	
	Boulon du guidon. Resserrer à 26 N•m (19 lbf•pi)	✓					
	Lubrification des mécanismes de direction et de suspension avant **	✓			✓	✓	
	Direction et mécanisme de la suspension avant	✓		✓		✓	
	Usure et état des skis et des lisses	✓	✓			✓	
	Direction et réglage du carrossage des jambes de ski	✓		✓		✓	
	Réglage de la suspension	AU BESOIN					
	Lubrification de la suspension**				✓	✓	
	État de la suspension	✓		✓		✓	
	État de la courroie d'arrêt de la suspension				✓	✓	
	État de la chenille	✓		✓		✓	
	Tension et alignement de la chenille	✓	AU BESOIN				

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE		①	②	③	④	⑤	⑥
	Bougie*	✓		✓			✓
	Réglage de l'allumage du moteur	✓					✓
	État de la batterie	✓		✓		✓	✓
	Visée du faisceau du phare				✓		✓
	Faisceau de fils, câbles et conduits	✓		✓		✓	
	Fonctionnement du système d'éclairage (feu de route/feu de croisement, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et de l'interrupteur du cordon coupe-circuit	✓	✓				✓
	Chiffons dans le système d'admission d'air et d'échappement					✓	✓
	Compartiment-moteur	✓		✓		✓	
	Nettoyage et protection du véhicule	✓		✓		✓	

* Avant d'installer les nouvelles bougies au moment de la préparation présaisonnière, il est suggéré de brûler le surplus d'huile de remisage en démarrant le moteur alors que les anciennes bougies sont installées. N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré.

**Lubrifier le véhicule chaque fois qu'il est utilisé dans des conditions détremées (neige mouillée, pluie, flaques d'eau).

NIVEAU DES LIQUIDES

AVERTISSEMENT

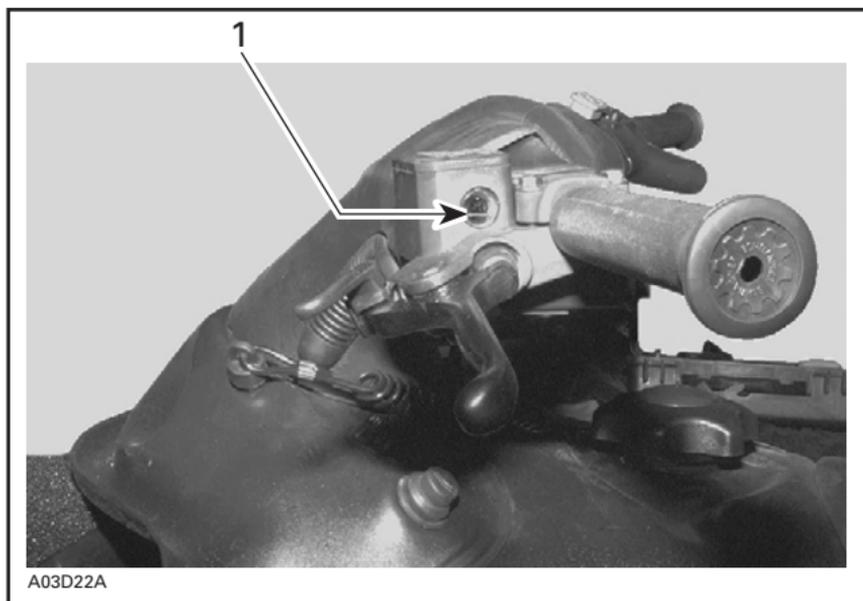
Il est recommandé de faire appel à un concessionnaire SKI-DOO autorisé pour l'entretien périodique des composants ou systèmes non traités dans le présent guide. À moins d'indication contraire, le moteur doit être froid et arrêté. Le capuchon du cordon coupe-circuit doit être retiré lors de toute opération d'entretien.

ATTENTION: Le véhicule doit être sur une surface de niveau pour la vérification du niveau des liquides.

Systeme de freinage

Vérifier dans le réservoir si le niveau du liquide de frein (DOT 4) est adéquat. Ajouter du liquide (DOT 4) au besoin.

ATTENTION: N'utiliser que du liquide de frein DOT 4 provenant d'un récipient scellé. N'utiliser aucun autre type de liquide de frein.



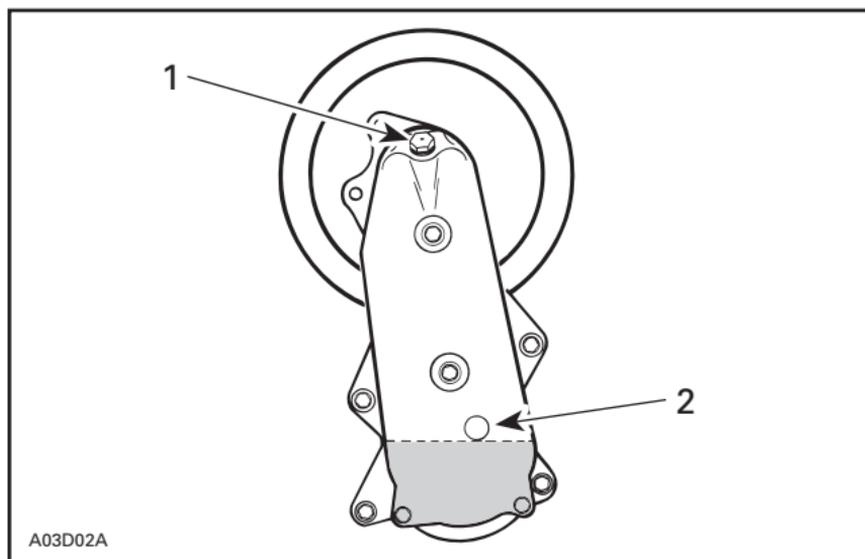
TIPIQUE — RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE FREIN

1. Minimum

Niveau d'huile du carter de chaîne et de la boîte de vitesses

Tundra R

Pour vérifier le niveau d'huile, enlever le bouchon du carter de chaîne.



1. Bouchon de remplissage
2. Bouchon de niveau d'huile

L'huile doit atteindre le bas de l'orifice de niveau d'huile. Remplir au besoin d'huile pour carters de chaîne BOMBARDIER (N/P 413 801 900) jusqu'à ce qu'elle s'écoule par l'orifice de niveau d'huile.

Tous les modèles de la série S et Skandic LT

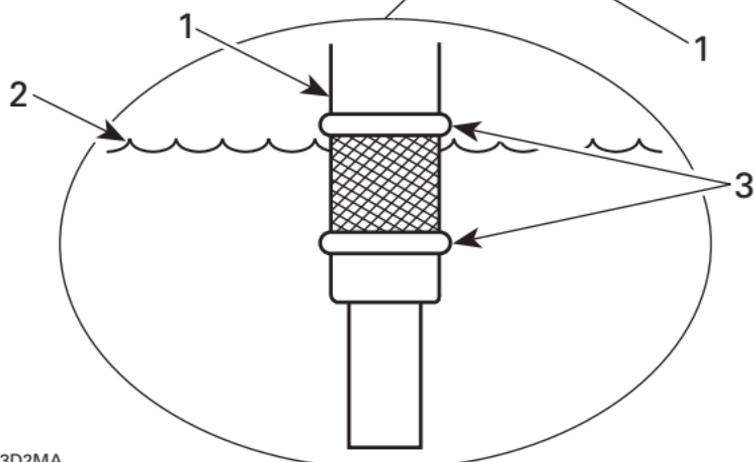
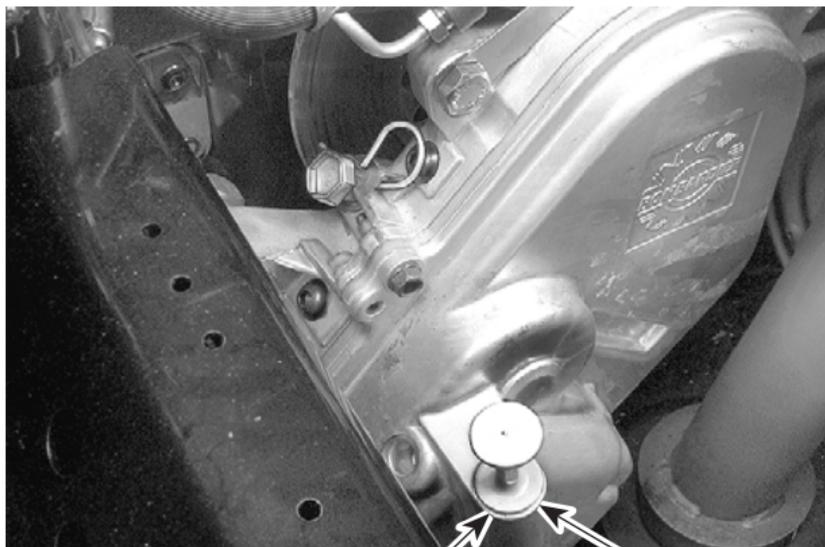
Alors que le véhicule est au niveau, retirer la jauge et vérifier le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit se situer entre la marque inférieure et la marque supérieure.

REMARQUE: Il est normal qu'il y ait des particules de métal collées à l'aimant de la jauge. S'il y a de plus gros morceaux de métal, voir un concessionnaire SKI-DOO autorisé.

Enlever les particules de métal de l'aimant.

Ajouter, jusqu'à la marque supérieure, de l'huile synthétique pour carters de chaîne BOMBARDIER (N/P 413 803 300 — 12 x 355 mL) dans le cas des modèles Skandic LT et de l'huile pour carters de chaîne BOMBARDIER (N/P 413 801 900 — 12 x 250 mL) dans le cas des modèles de la série S.

ATTENTION: Lors de l'entretien du véhicule, n'utiliser aucune autre huile que celle recommandée. De plus, ne jamais mélanger de l'huile synthétique à d'autres types d'huile.



A03D2MA

TYPIQUE

1. Jauge d'huile
2. Niveau d'huile
3. Le niveau doit se situer entre les marques

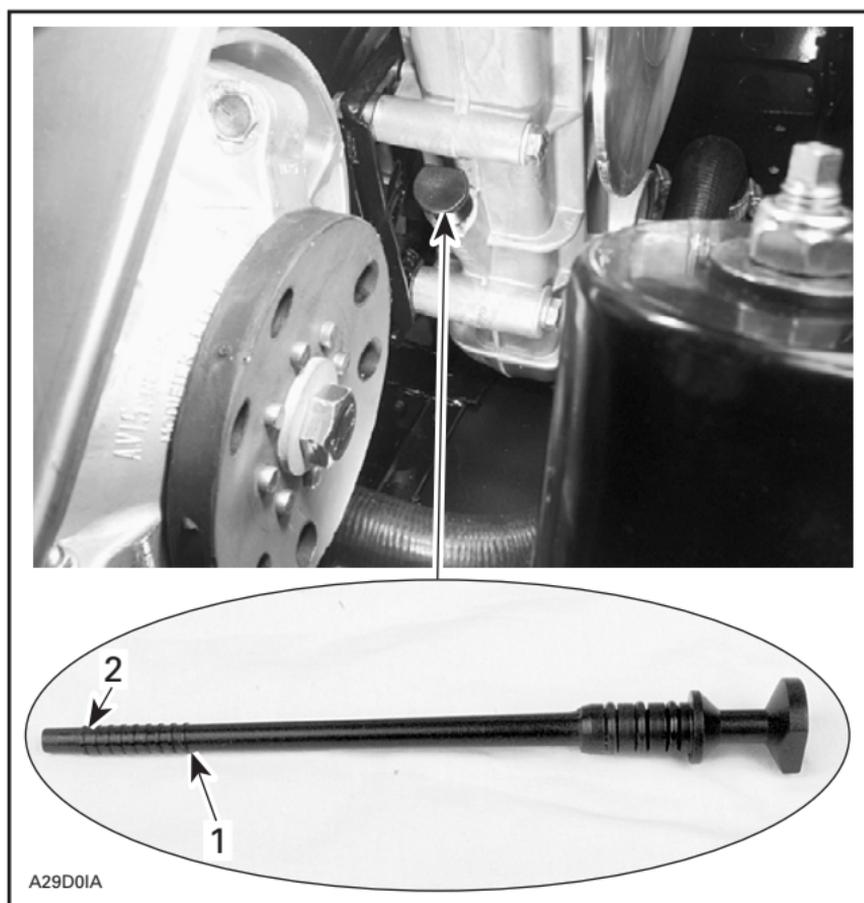
Skandic WT/SWT/WT LC

Pour vérifier le niveau d'huile, tirer la jauge de niveau d'huile. L'huile doit atteindre la marque de niveau.

REMARQUE: Avant le premier démarrage, l'huile peut dépasser la marque de niveau maximum. Après une première randonnée, le niveau d'huile baissera puisque le bain d'huile du roulement à billes supérieur se remplit d'huile.

Pour remplir, enlever le bouchon de remplissage au haut de la boîte de vitesses. Remplir au besoin d'huile synthétique pour carters de chaîne BOMBARDIER (N/P 413 803 300 — 12 x 355 mL).

ATTENTION: Lors de l'entretien du véhicule, n'utiliser aucune huile autre que celle recommandée. De plus, ne jamais mélanger cette huile synthétique à d'autres types d'huile.



TYPIQUE — SKANDIC WT/SWT/WT LC

1. Marque de niveau maximum
2. Marque de niveau minimum

Système d'injection d'huile

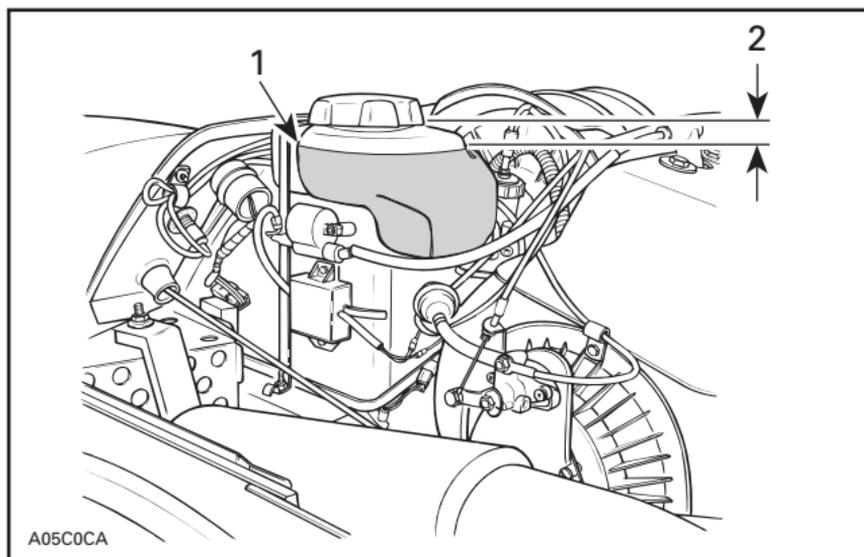
Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile à injection BOMBARDIER.

ATTENTION: Ne jamais laisser le réservoir d'huile presque vide.

AVERTISSEMENT

Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant. Ne pas trop remplir. Essuyer l'huile répandue, car cette dernière est inflammable.

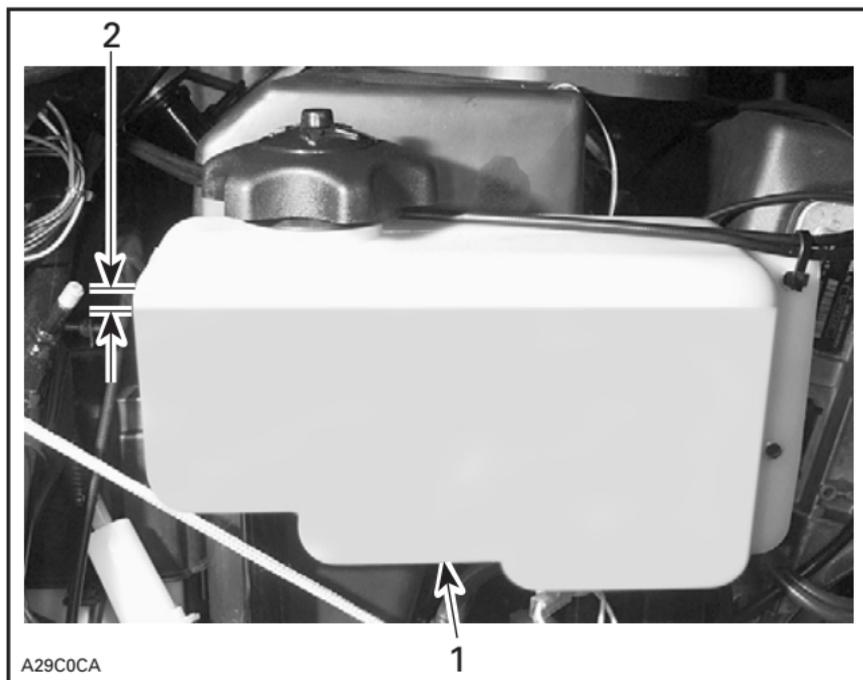
Tundra R, modèles de série S refroidis par ventilateur



TYPIQUE

1. Réservoir d'huile à injection
2. Niveau maximum: 13 mm (1/2 po) du haut

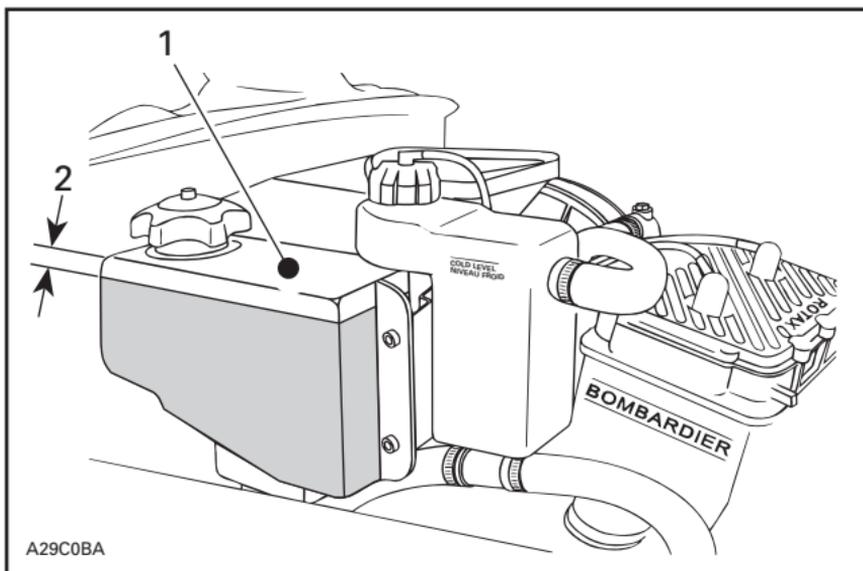
Skandic LT/WT/SWT



TYPIQUE

1. Réservoir d'huile à injection
2. Niveau maximum: 13 mm (1/2 po) du haut

Skandic WT LC



1. Réservoir d'huile à injection
2. Niveau maximum: 13 mm (1/2 po) du haut

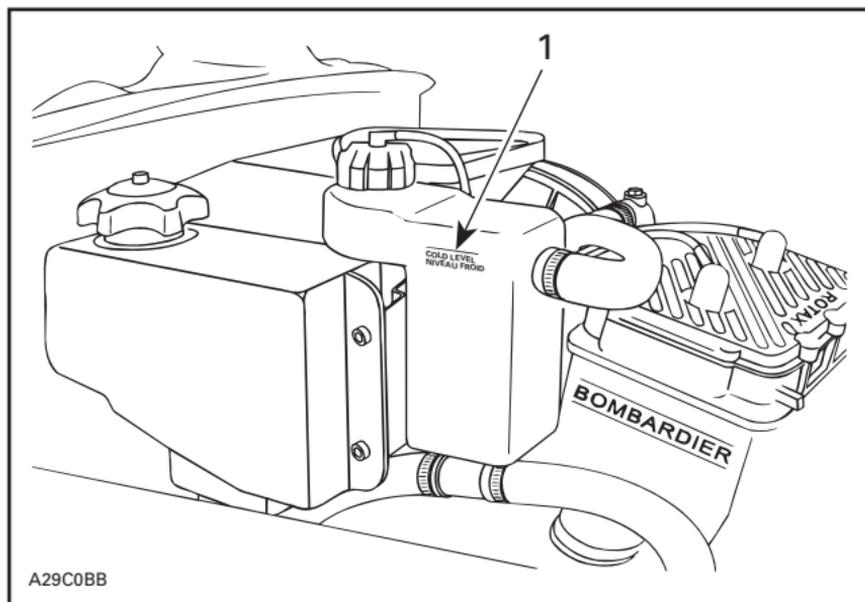
Système de refroidissement

Skandic WT LC seulement

Vérifier le niveau du liquide de refroidissement. Celui-ci devrait se trouver à la marque NIVEAU FROID (moteur froid) lorsque le véhicule est à la température ambiante.

REMARQUE: Lorsqu'on vérifie le niveau à basse température, il se peut qu'il soit légèrement sous la marque.

S'il manque du liquide de refroidissement ou qu'il faut remplir tout le système, consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé.



SKANDIC WT LC

1. Ligne NIVEAU FROID

Électrolyte de la batterie

Certains modèles

Voir le concessionnaire SKI-DOO.

AVERTISSEMENT

Ne jamais charger ou survolter la batterie lorsqu'elle est installée. L'électrolyte contient de l'acide sulfurique, une substance corrosive et toxique. En cas de contact avec la peau, rincer à l'eau et consulter immédiatement un médecin.

AVERTISSEMENT

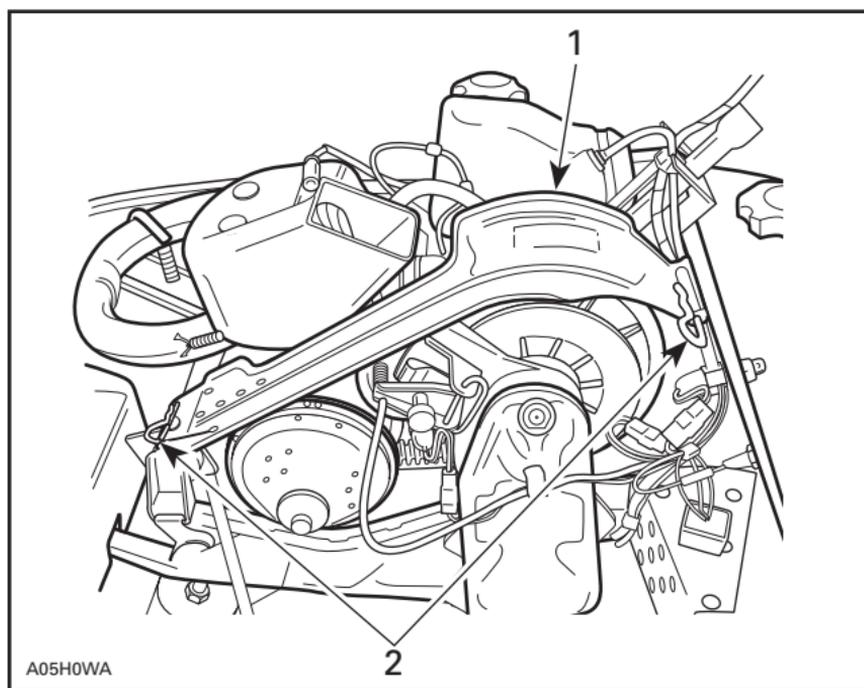
Il est recommandé de faire appel à un concessionnaire SKI-DOO autorisé pour l'entretien périodique des composants ou systèmes non traités dans le présent guide. À moins d'indication contraire, le moteur doit être froid et arrêté. Le capuchon du cordon coupe-circuit doit être retiré lors de toute opération d'entretien.

Dépose et installation du garde-courroie

Tundra R

Enlever le capuchon du cordon de sécurité.

Ouvrir le capot. Enlever les goupilles de retenue du garde, puis retirer ce dernier en le soulevant.

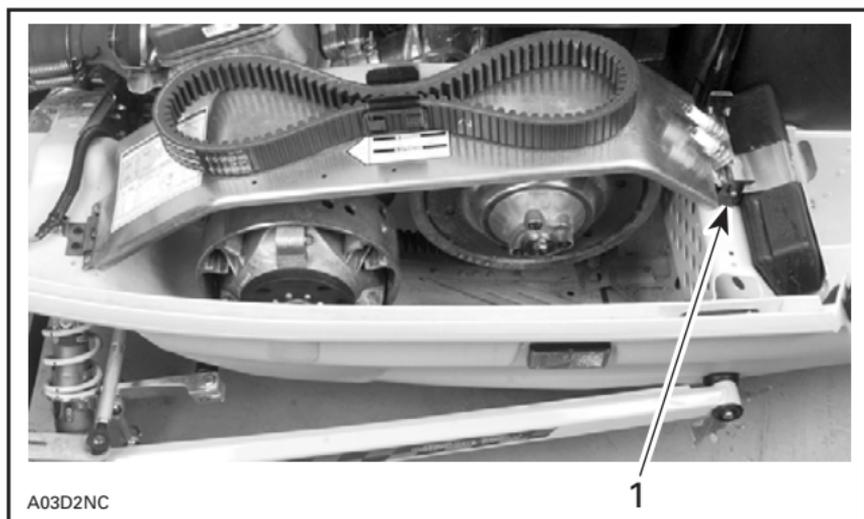


TYPIQUE

1. Garde
2. Goupilles de retenue

Modèles de la série S

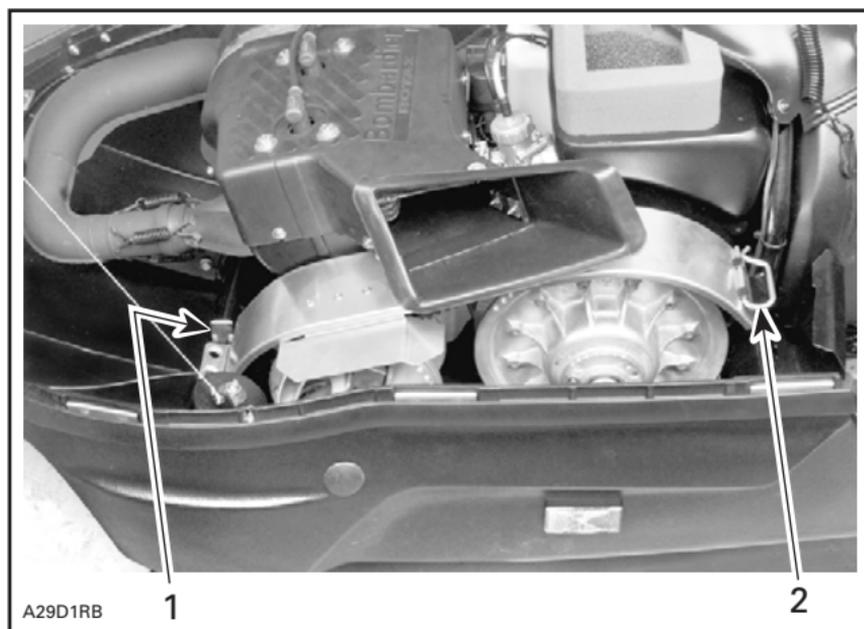
1. Enlever le capuchon du cordon de sécurité. Ouvrir le capot.
2. Ouvrir le dispositif de fixation afin de libérer la goupille, puis soulever le garde-courroie, un côté à la fois.



1. Dispositif de fixation de la goupille

Skandic LT

1. Retirer le capuchon du cordon coupe-circuit. Ouvrir le capot.
2. Retirer l'attache, puis ouvrir le dispositif de fixation de la goupille. Retirer ensuite le garde-courroie.

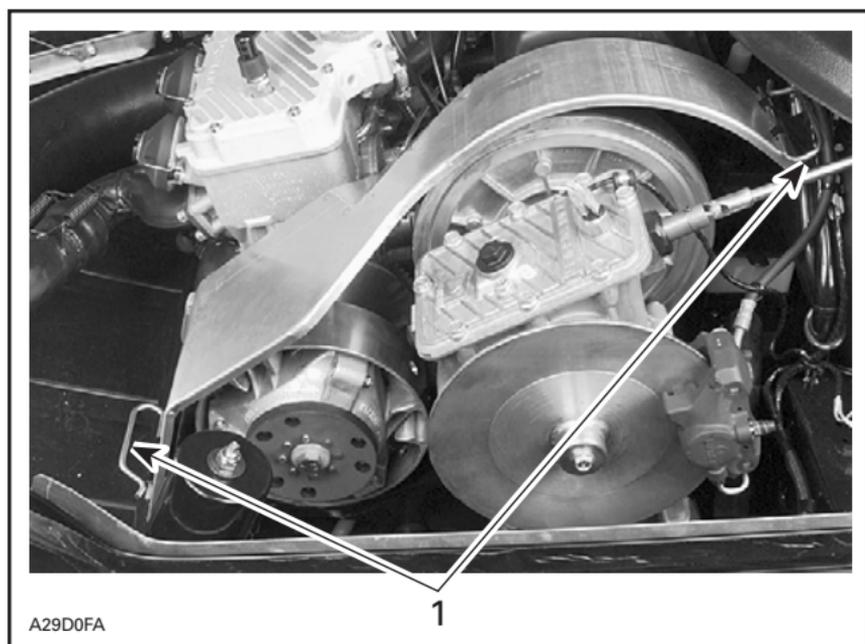


1. Attache
2. Dispositif de fixation de la goupille

Skandic WT/SWT/WT LC

Enlever le capuchon du cordon de sécurité. Ouvrir le capot.

Enlever les deux goupilles de retenue, puis le garde-courroie.



TYPIQUE

1. Goupilles de retenue

Tous les modèles

Pour réinstaller le garde-courroie, placer la découpeure vers l'avant du véhicule. Se référer à la décalcomanie sur le garde-courroie.

REMARQUE: Les garde-courroie ont délibérément été fabriqués dans un format surdimensionné pour maintenir une tension dans les goupilles et dispositifs de fixation, afin de réduire le bruit et la vibration. Il est important de conserver cette tension lors de la réinstallation.

Dépose et installation de la courroie d'entraînement

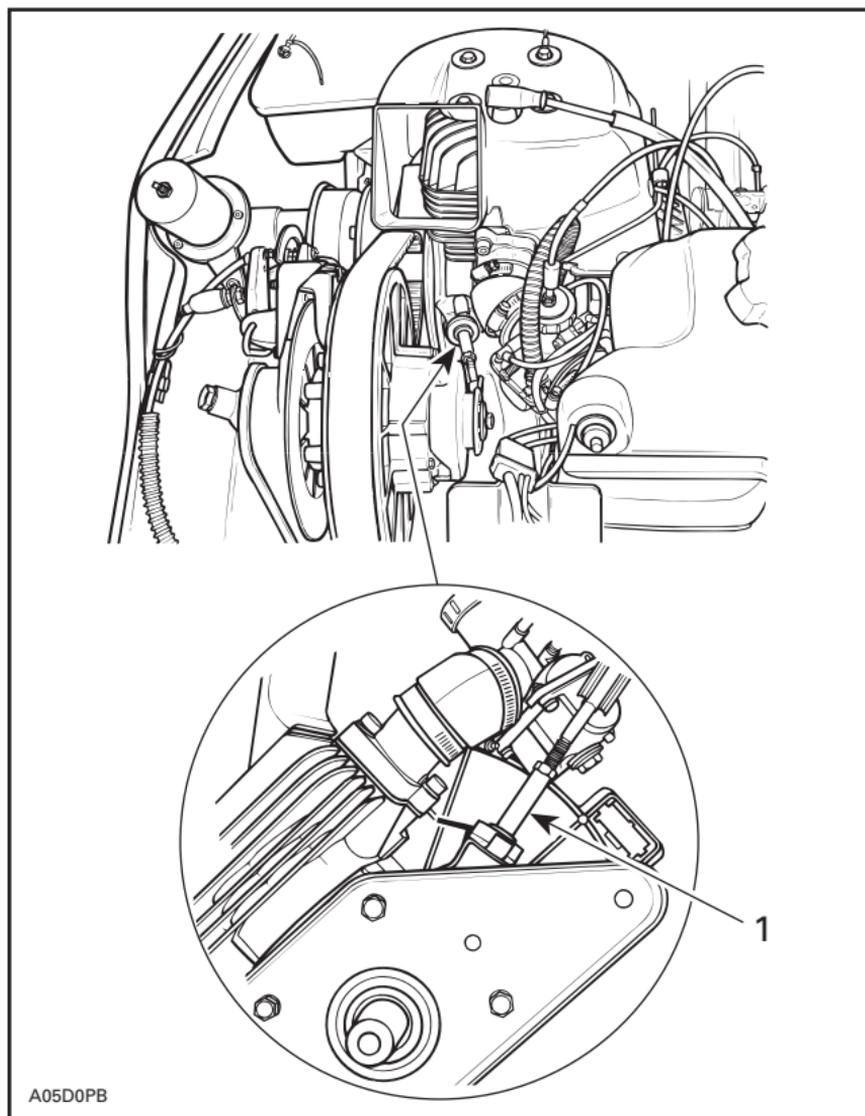
Tous les modèles

REMARQUE: Il est plus facile d'effectuer la dépose et l'installation de la courroie d'entraînement en immobilisant la poulie menée à l'aide du frein. Pour ce faire, appliquer le frein de stationnement.

1. Ouvrir le capot et enlever le garde-courroie.

Tundra R

Débrancher le support de la poulie menée.



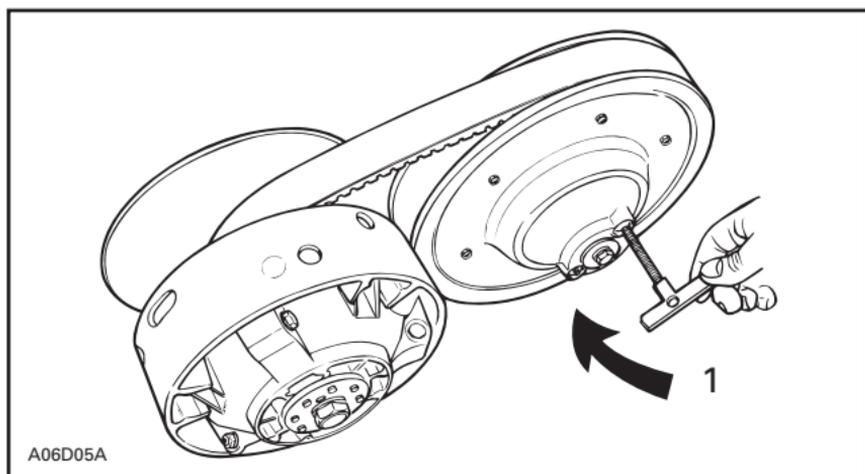
TUNDRA R

1. Soulever

Modèles de la série S et Skandic LT

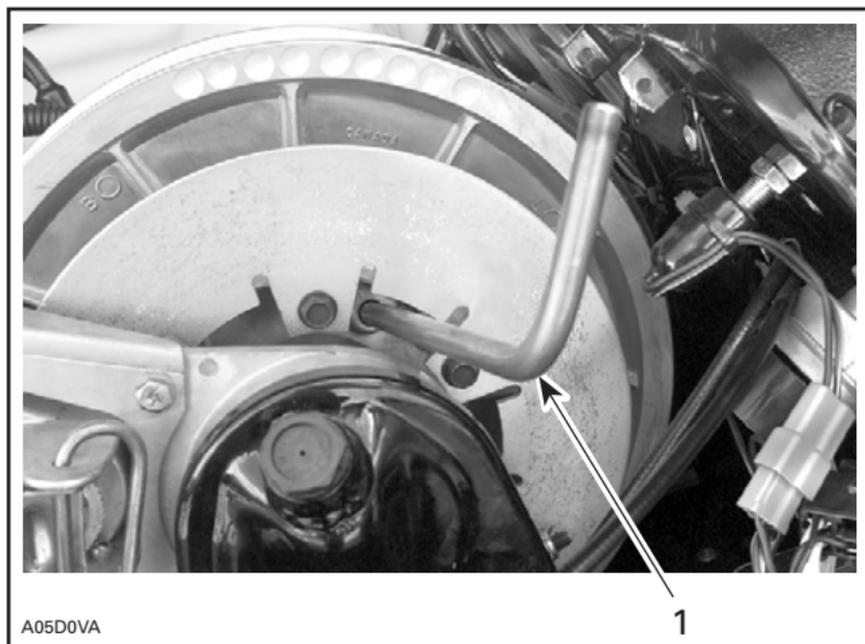
Ouvrir la poulie menée au moyen de l'outil d'écartement compris dans le nécessaire d'outils.

Visser l'outil dans l'orifice fileté et le serrer afin d'ouvrir la poulie. Enlever la courroie.



TYPIQUE

1. Serrer afin d'ouvrir la poulie

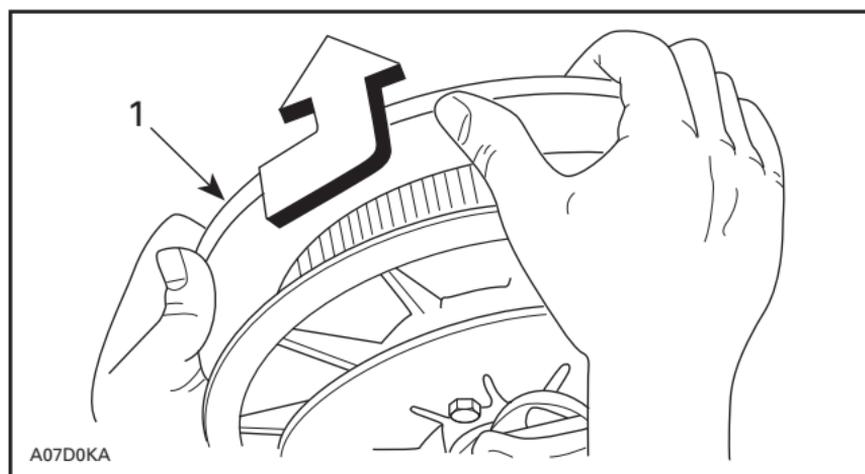


TUNDRA R

1. Serrer afin d'ouvrir la poulie

Skandic WT/SWT/WT LC

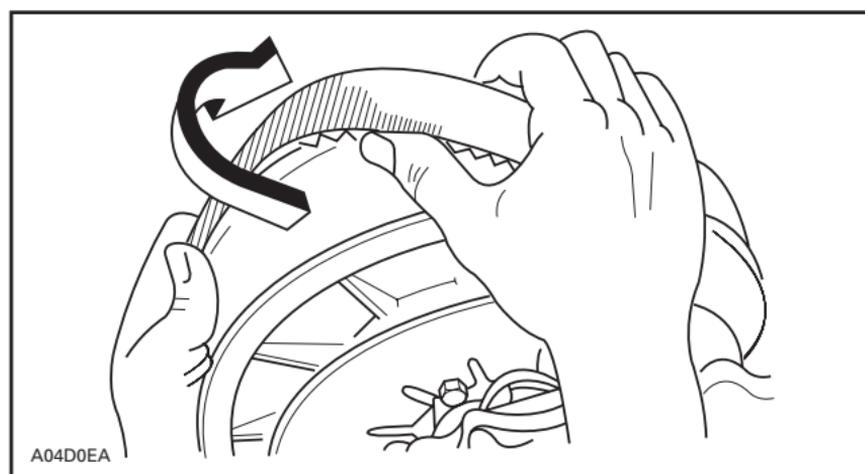
Ouvrir la poulie menée en tournant et poussant la demi-poulie coulissante. Tenir celle-ci en position d'ouverture totale.



SKANDIC WT/SWT/WT LC

1. Demi-poulie coulissante

Glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie coulissante conformément à l'illustration suivante.

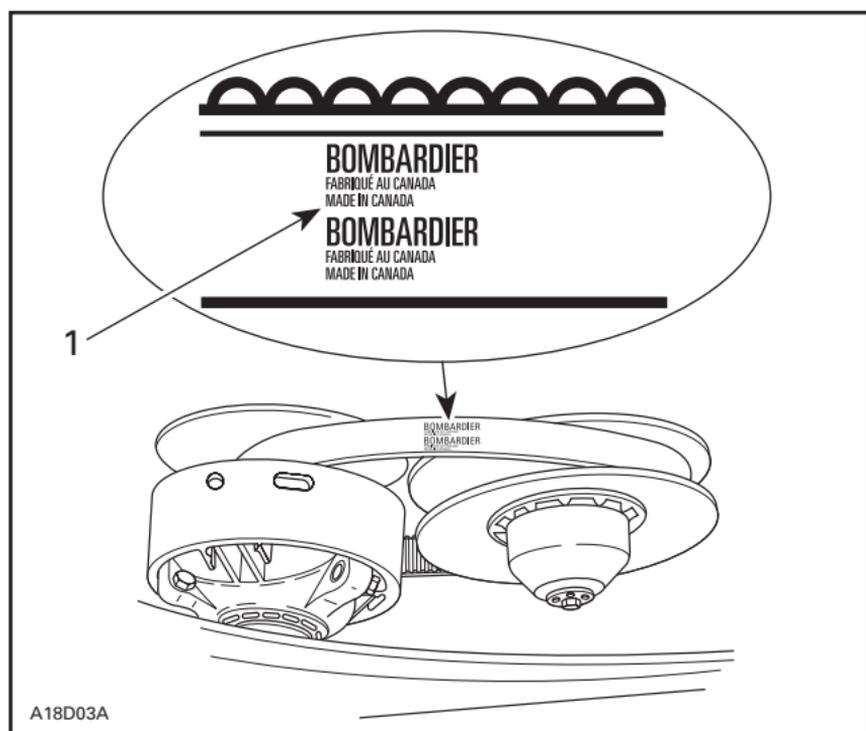


SKANDIC WT/SWT/WT LC

Tous les modèles

Pour installer la courroie d'entraînement, inverser l'ordre des opérations effectuées lors de la dépose. Cependant, porter une attention particulière aux points suivants:

Pour une durée maximale de la courroie d'entraînement, installer celle-ci de sorte que le nom Bombardier soit lisible en se tenant face aux poulies. S'assurer qu'elle tourne dans le sens approprié.



1. Nom Bombardier

ATTENTION: Ne pas forcer la courroie ni utiliser d'outils pour la passer par-dessus les poulies lors de l'installation, sinon ses cordes pourraient être coupées ou brisées.

Repositionner et verrouiller le support de la poulie menée du modèle Tundra.

Sur les modèles munis d'un tel dispositif, enlever l'outil d'installation de courroie. Réinstaller le garde-courroie.

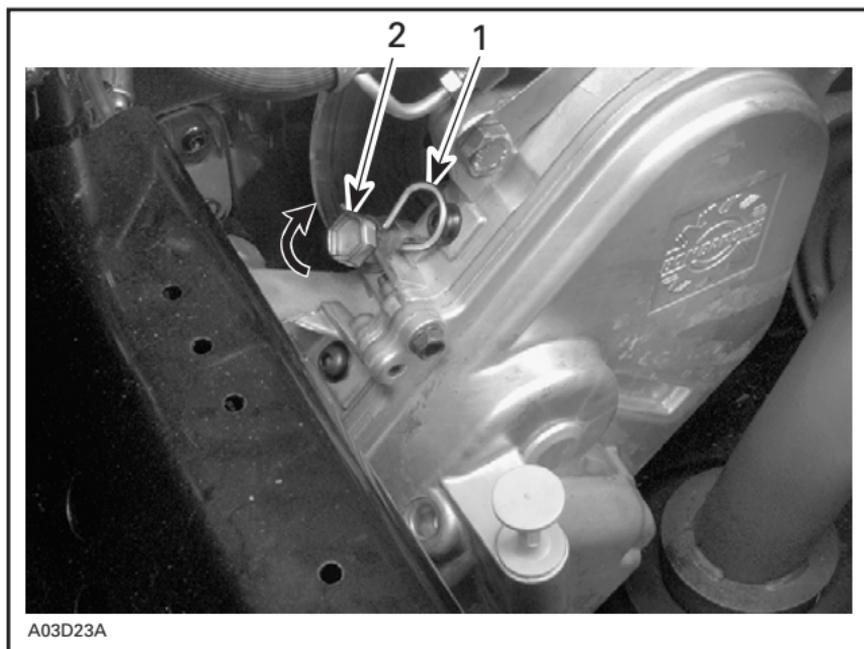
Tension de la chaîne d'entraînement

Modèles de la série S et Skandic LT

REMARQUE: Le Tundra R est muni d'un tendeur automatique, et les Skandic WT/SWT/WT LC sont dotés d'une boîte de vitesses sans chaîne.

Retirer la goupille de sûreté.

Bien serrer à la main la vis de réglage du tendeur, puis la dévisser juste assez pour que la goupille de sûreté entre dans l'orifice de blocage.



TYPIQUE

1. Goupille de sûreté
2. Vis de réglage

Réglage de la poulie motrice TRA

Certains modèles

La poulie motrice est calibrée en usine de façon à permettre un rendement maximal du moteur à un régime donné. Se reporter à la section FICHE TECHNIQUE à la fin du présent guide. Des facteurs tels que la température ambiante, l'altitude ou l'état de la surface peuvent influencer ce régime critique du moteur et ainsi avoir un effet sur l'efficacité de la motoneige.

Cette poulie motrice réglable permet de régler le régime maximal du moteur dans le véhicule pour maintenir une puissance maximale.

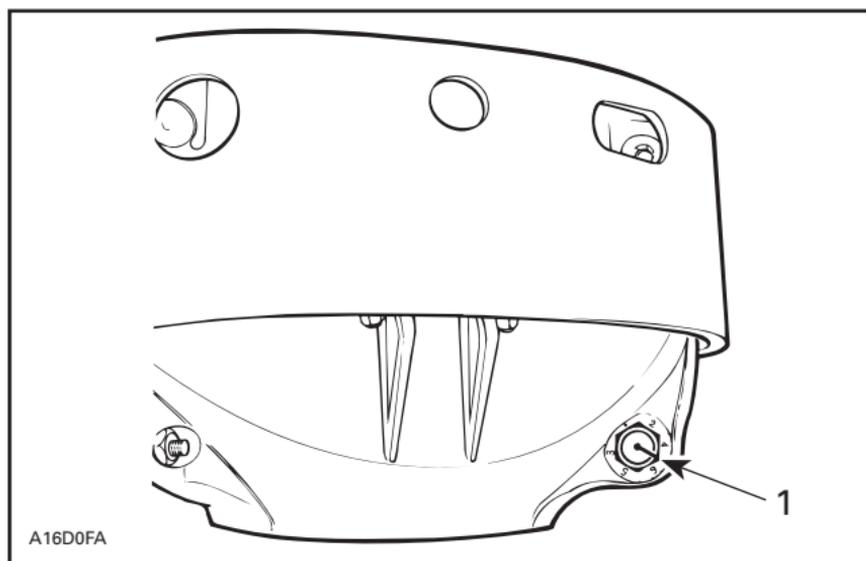
Les vis de calibrage devraient être réglées pour que le régime maximal réel du moteur corresponde au régime de puissance maximale.

REMARQUE: Utiliser un tachymètre de précision numérique afin de régler la vitesse du moteur.

REMARQUE: Ce réglage n'a un effet que sur un régime élevé.

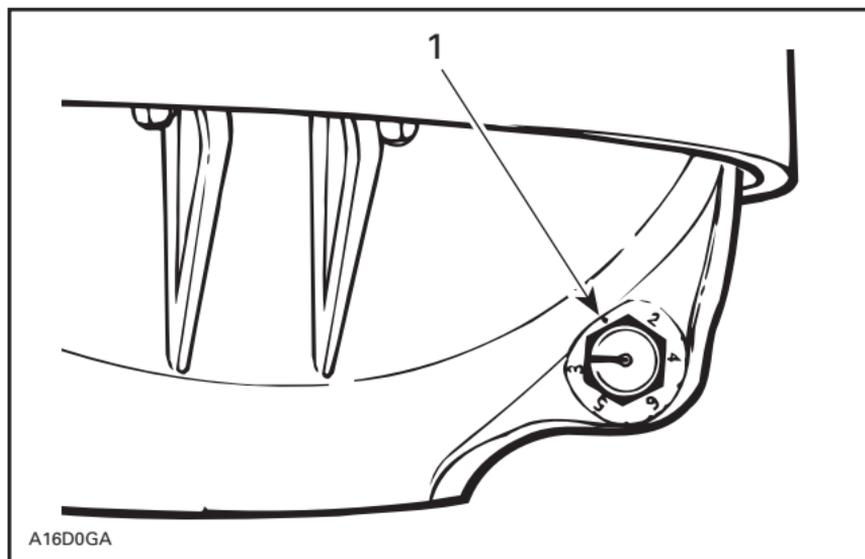
Pour effectuer le réglage, modifier la position de l'extrémité de la rampe en tournant les vis de calibrage.

Il y a une encoche sur la tête de la vis de calibrage.



1. Encoche

La cuvette du régulateur possède 6 positions numérotées de 2 à 6. À noter que la position 1 est indiquée par un point en raison de sa position sur la pièce.



1. Position 1 (aucun numéro)

Chaque position modifie le régime maximal du moteur d'environ 200 tr/mn.

Un chiffre inférieur diminue le régime par tranche de 200 tr/mn tandis qu'un chiffre supérieur l'augmente par tranche de 200 tr/mn.

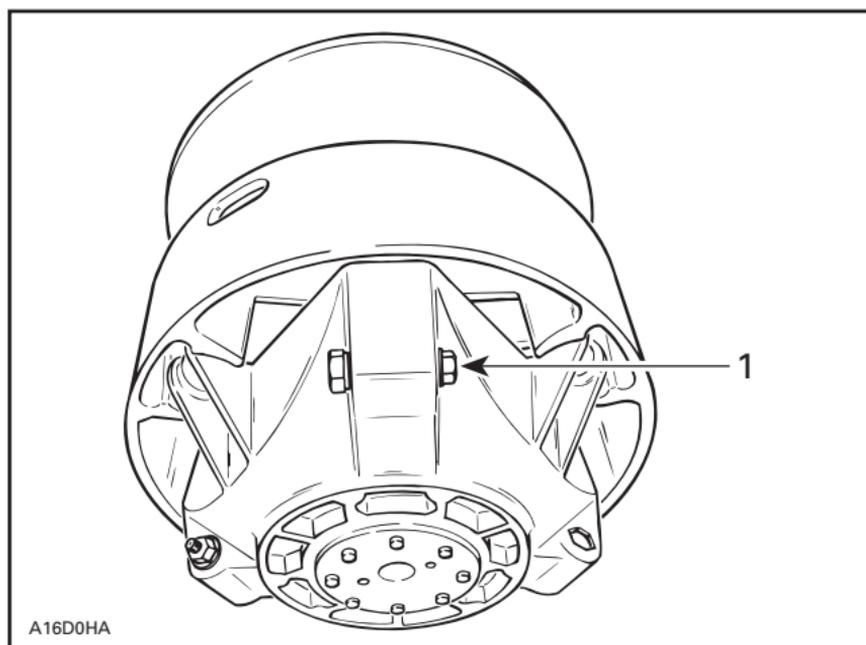
Exemple:

La vis de calibrage se trouve à la position 4, et on la place à la position 6. Par conséquent, le régime maximal du moteur augmente de 400 tr/mn.

Réglage

Desserrer l'écrou de blocage juste assez pour sortir **partiellement** la vis de calibrage et la régler à la position désirée. Ne pas enlever complètement l'écrou de blocage. Serrer les écrous à 10 N•m (89 lbf•po).

ATTENTION: Ne pas enlever complètement la vis de calibrage, sinon la rondelle qui se trouve à l'intérieur tombera. S'assurer de régler les trois vis de calibrage au même chiffre.



A16D0HA

1. Desserrer juste assez pour qu'il soit possible de tourner la vis de calibration

AVERTISSEMENT

S'assurer de toujours réinstaller le garde-courroie. Ne jamais faire tourner le moteur lorsque le capot est ouvert ou que le garde-courroie est enlevé. Si la poulie motrice n'est pas entretenue, modifiée ou réglée comme il se doit, cela pourrait nuire à son rendement ou réduire la durée de la courroie. Toujours se référer au *Manuel de réparation* ou obtenir l'avis d'un concessionnaire SKI-DOO avant de faire l'entretien ou de modifier la poulie motrice ou la poulie menée. Toujours respecter les fréquences d'entretien.

État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif alors que la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte de bavures ou de rouille, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir un concessionnaire SKI-DOO autorisé.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à la largeur minimale recommandée dans la section FICHE TECHNIQUE.

État du frein

L'efficacité du freinage de la motoneige est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme. Vérifier régulièrement l'état/l'usure des plaquettes de frein.

Réglage du frein

Frein mécanique seulement

Le mécanisme de freinage est autoréglable. Pour obtenir une réaction de freinage plus rapide, appuyer vigoureusement sur la manette du frein à quelques reprises; cela actionnera le mécanisme de réglage automatique.

Frein hydraulique seulement

Le frein hydraulique n'est pas réglable. S'il y a un problème, consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé.

État de la suspension arrière

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension, y compris les glissières, les ressorts, les roues, etc.

REMARQUE: En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

État de la courroie d'arrêt de la suspension

Vérifier si la courroie d'arrêt est usée ou fendillée et s'assurer que le boulon et l'écrou sont bien serrés. S'ils sont desserrés, vérifier si les trous de la courroie sont déformés; remplacer cette dernière au besoin. Serrer l'écrou à 9 N•m (80 lbf•po).

État de la chenille

Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support. Alors que le moteur est arrêté, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas usée ni fendillée, que ses fibres ne sont pas à découvert, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et que ces derniers ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir un concessionnaire SKI-DOO autorisé.



AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser la motoneige ou faire tourner sa chenille si celle-ci est tordue, endommagée ou très usée.

Tension et alignement de la chenille

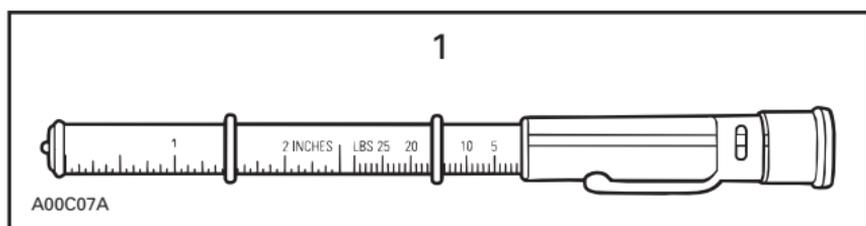
Tension

REMARQUE: Conduire la motoneige dans la neige durant environ 15 à 20 minutes avant de régler la tension de la chenille.

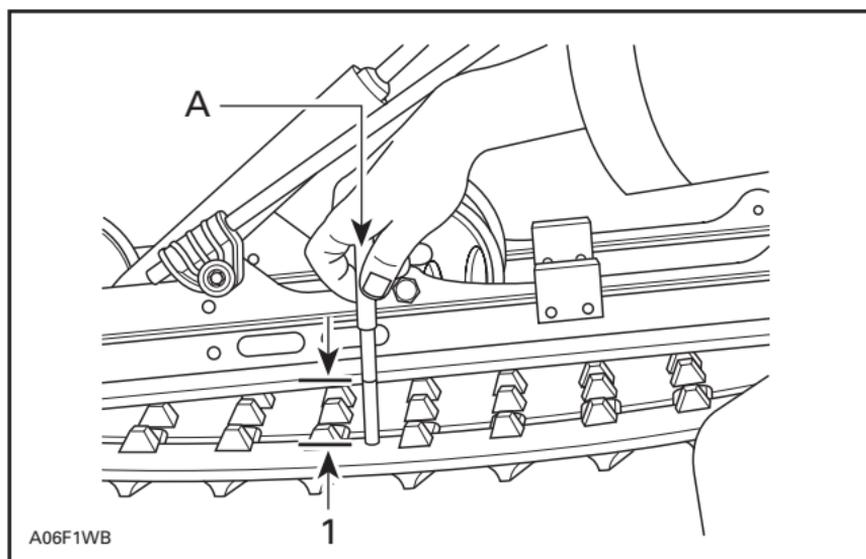
Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un **support mécanique à motoneige**.

Laisser la suspension se détendre normalement, et mesurer le jeu à mi-chemin le long de la glissière. Le jeu devrait être conforme aux indications de la FICHE TECHNIQUE comprise dans le présent guide. Si le jeu est trop grand, la chenille frottera contre le châssis.

REMARQUE: Il est possible d'utiliser un vérificateur de tension pour courroies (N/P 414 348 200) afin de mesurer la flèche de même que la force appliquée.



1. Vérificateur de tension pour courroies



TYPIQUE

1. Jeu

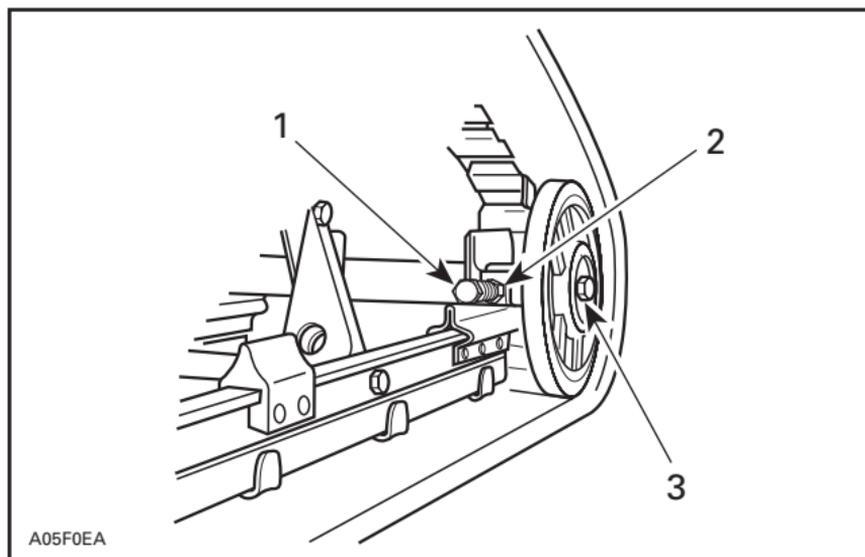
A. 7.3 kg (16 lb)

ATTENTION: Une tension excessive occasionnera une perte de puissance et une contrainte exagérée sur les pièces de la suspension.

Pour régler la tension:

- Desserrer les vis de fixation des roues de support arrière.
- Desserrer les écrous autobloquants (sur certains modèles seulement), puis tourner les vis de réglage pour effectuer le réglage.

S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé.



TYPIQUE

1. Vis de réglage
2. Desserrer les écrous autobloquants (certains modèles seulement)
3. Desserrer la vis

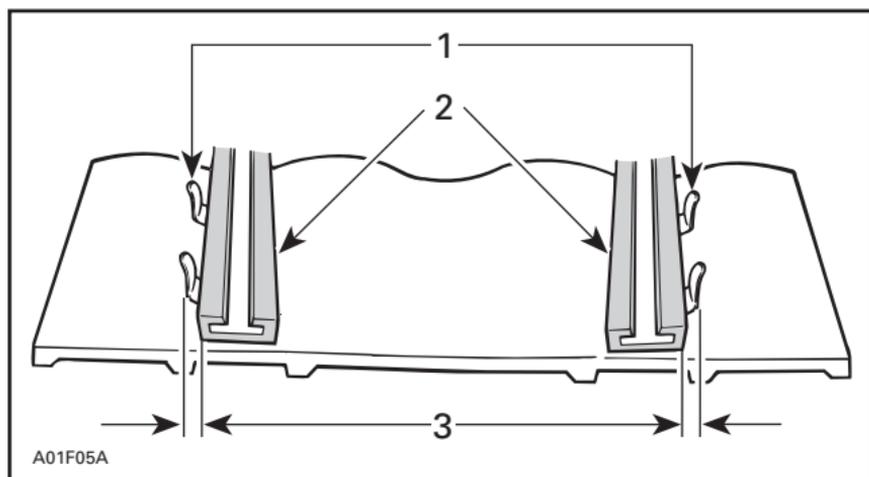
Alignement

REMARQUE: Le réglage de la tension et de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

AVERTISSEMENT

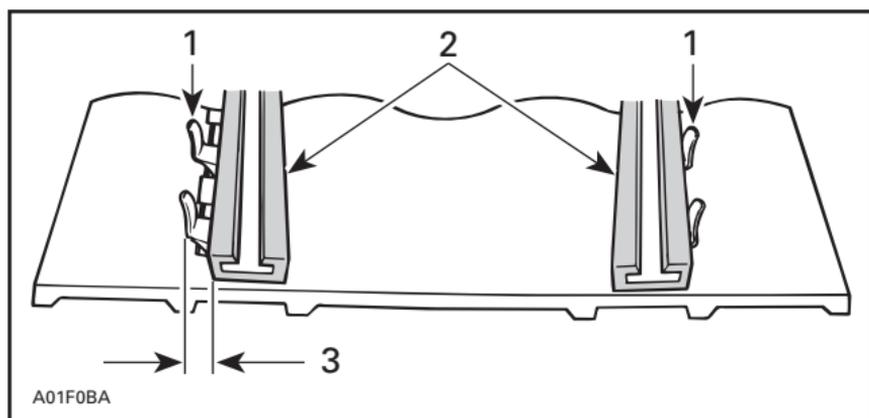
Avant d'en vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité de la motoneige.

Démarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille. Le tout doit s'effectuer en peu de temps (15 à 20 secondes). Vérifier si la chenille est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le rebord des guides de chenille et les glissières).



1. Guides
2. Glissières
3. Distance égale

Pour aligner la chenille, **arrêter le moteur**, desserrer les écrous autobloquants (certains modèles seulement) et serrer la vis de réglage du côté où la glissière est plus éloignée des guides de chenille.

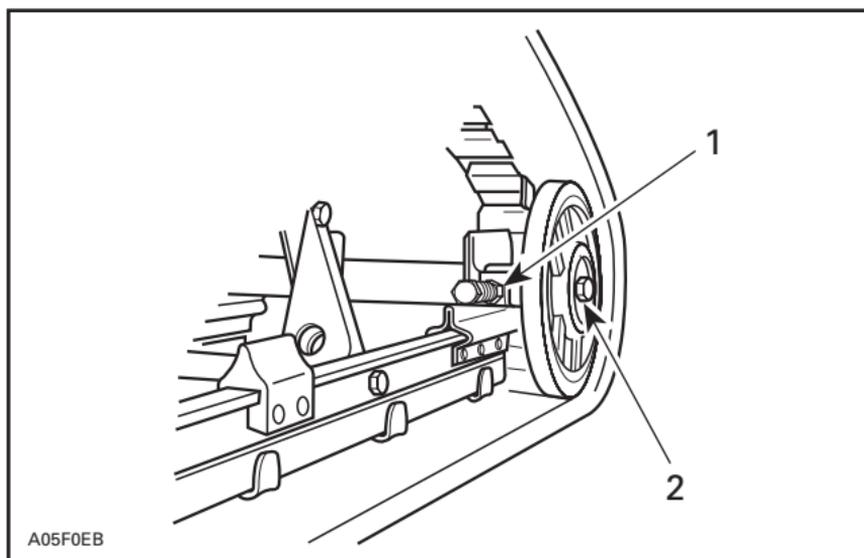


1. Guides
2. Glissières
3. Serrer de ce côté

Resserrer les écrous autobloquants (certains modèles seulement) et les vis de réglage.

AVERTISSEMENT

Si les écrous autobloquants ou les vis de fixation sont mal serrés, les vis de réglage pourraient se desserrer, ce qui entraînerait un relâchement considérable de la chenille et, dans certaines conditions d'utilisation, permettrait aux roues de support de passer par-dessus les ergots de traction de la chenille. Cette dernière serait poussée contre le tunnel et un blocage surviendrait.



TYPIQUE

1. *Resserrer (certains modèles seulement)*
2. *Resserrer*

Redémarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille afin de vérifier de nouveau l'alignement.

Remettre le véhicule au sol.

Direction et mécanisme de suspension avant

Vérifier visuellement si les pièces du mécanisme de direction et de la suspension avant sont bien serrées (bras de direction, bras de suspension et articulations, barres d'accouplement, joints à rotule, boulons de coupleurs de skis, etc.). Communiquer avec votre concessionnaire SKI-DOO, au besoin.

Usure et état des skis et des lisses

Vérifier l'état des skis, des lisses et des lisses au carbure, si le véhicule en est doté. S'ils sont usés, communiquer avec un concessionnaire SKI-DOO autorisé.

AVERTISSEMENT

Des skis et/ou des lisses trop usés nuiront à la conduite de la motoneige.

Système d'échappement

Le tuyau d'échappement arrière du silencieux doit être centré dans l'orifice de sortie de la coque. Il ne doit avoir ni rouille ni fuite.

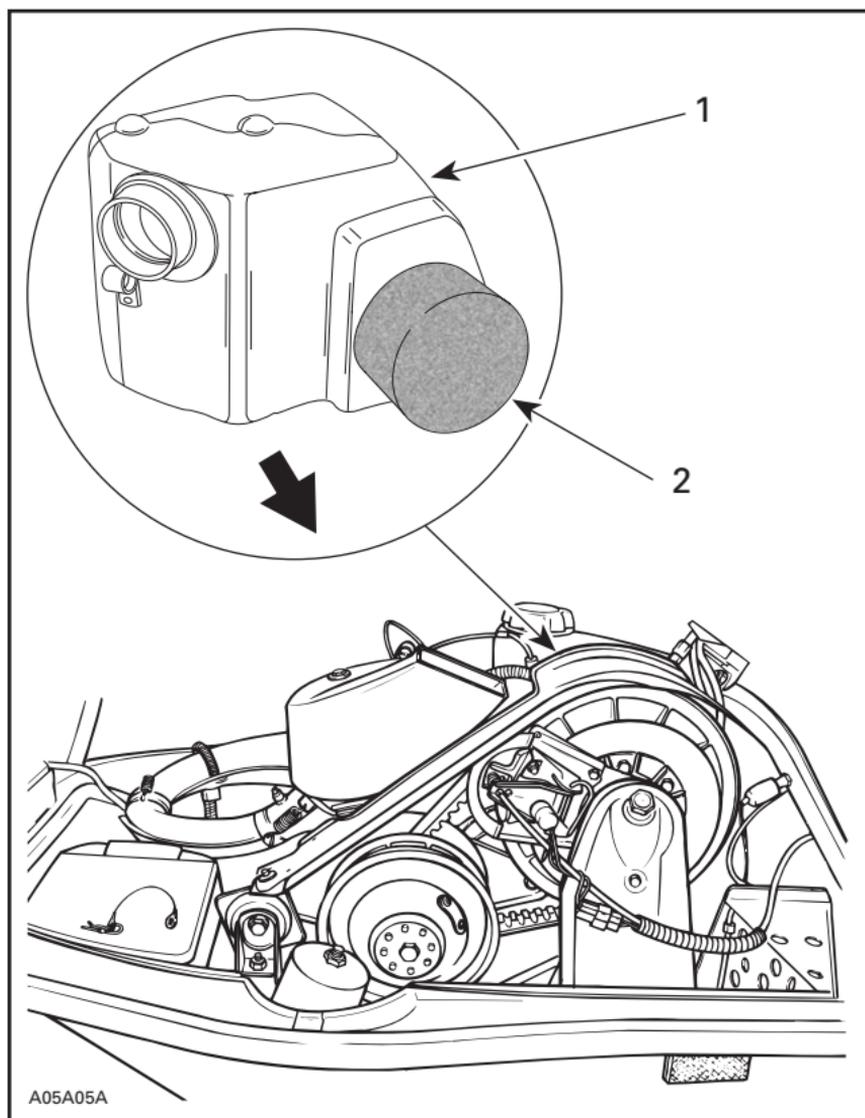
Le système d'échappement est conçu de façon à réduire le bruit et à améliorer la performance maximale du moteur. Si on enlève un composant du moteur, celui-ci sera sérieusement endommagé.

Nettoyage du filtre à air

Tundra R

Le filtre à air est situé sur la partie latérale inférieure du silencieux d'admission d'air. Ouvrir le capot et enlever le garde-courroie. Tirer délicatement le filtre par le côté afin de le retirer.

S'assurer qu'il est propre et sec. Secouer le filtre pour enlever la neige. Au besoin, le nettoyer à l'aide d'un solvant, puis le sécher.



1. Silencieux d'admission d'air
2. Filtre à air

Modèles de la série S et Skandic LT

La neige pourrait bloquer le filtre à air et étrangler le moteur si on omet de recouvrir la motoneige lors d'une chute de neige ou que l'on conduit dans une neige poudreuse épaisse.

Lorsqu'on circule dans une neige poudreuse épaisse, arrêter périodiquement et secouer le filtre pour enlever la neige, puis le réinstaller.



TYPIQUE — FILTRE EN PLACE

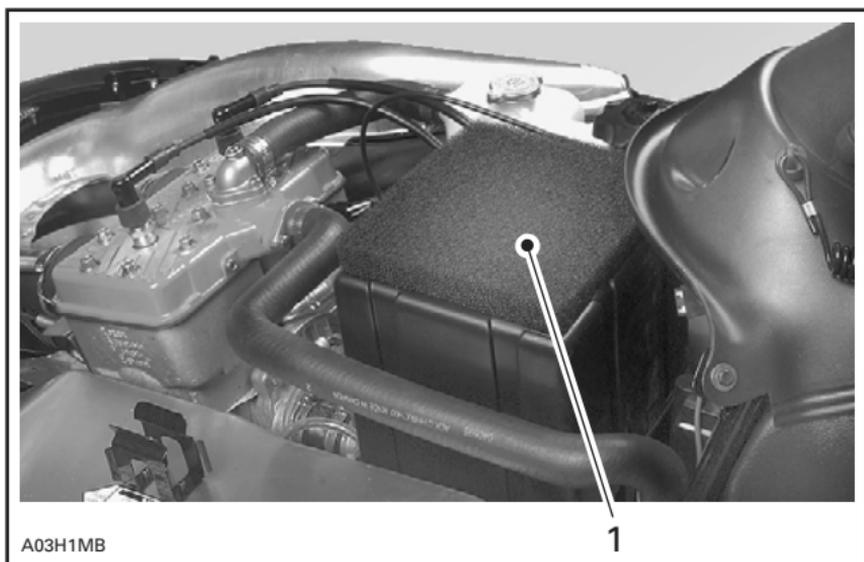


TYPIQUE — DÉPOSE DU FILTRE



TYPIQUE — SECOUER LE FILTRE POUR ENLEVER LA NEIGE

Enlever la neige du filtre sur le silencieux d'admission d'air.

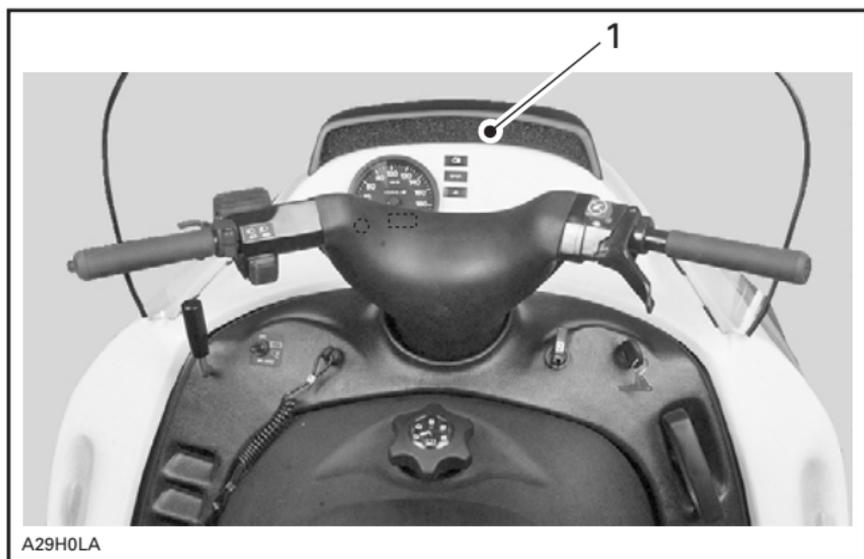


TYPIQUE

1. Filtre à neige sur le silencieux d'admission d'air

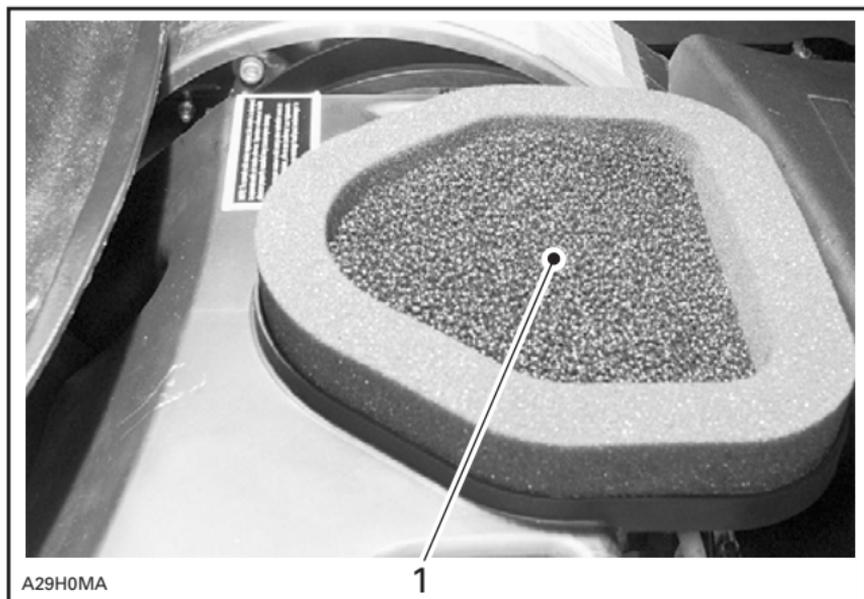
Skandic WT/SWT/WT LC

Retirer le filtre du conduit d'admission d'air. Secouer le filtre pour enlever la neige et le faire sécher.



1. Filtre à air installé sur le conduit d'admission d'air

Ouvrir le capot et vérifier qu'il n'y a pas de neige dans le filtre à air sur le silencieux d'admission d'air.



1. Filtre à air installé sur le dessus du silencieux d'admission d'air

Tous les modèles

S'assurer que l'intérieur du silencieux d'admission d'air est propre et sec, puis remettre le filtre en place convenablement.

ATTENTION: Les moteurs de motoneiges ont été calibrés avec le filtre. Ne pas utiliser la motoneige si le filtre n'est pas installé, puisque le moteur pourrait être endommagé.

Remplacement des ampoules

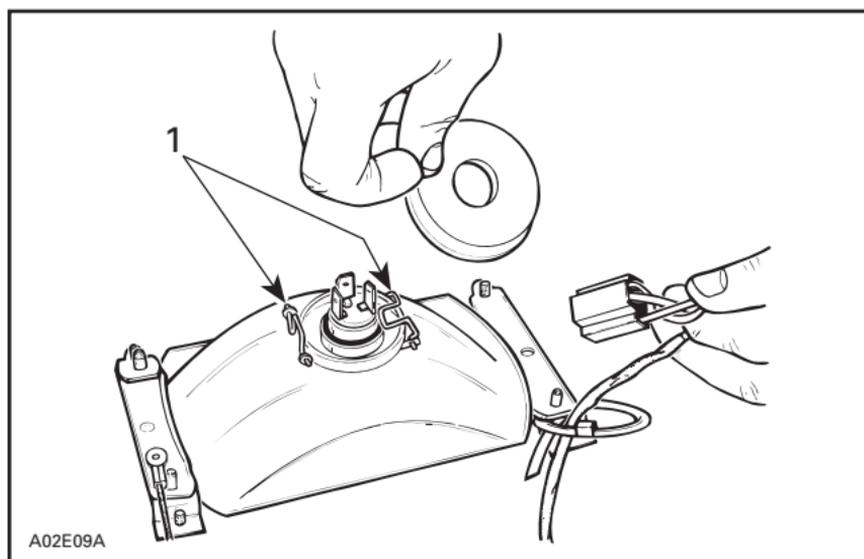
Toujours vérifier le fonctionnement du feu après avoir remplacé l'ampoule.

Phare

ATTENTION: Sur les modèles concernés, ne jamais toucher des doigts la partie de verre d'une ampoule halogène, puisque sa durée de vie en sera réduite. Si la partie de verre a été touchée, la nettoyer à l'alcool isopropylique, qui ne laissera aucune pellicule sur l'ampoule.

Tundra R

Si l'ampoule du phare est grillée, ouvrir le capot et débrancher le connecteur du phare. Enlever le capuchon protecteur, ouvrir les attaches de la douille, extraire l'ampoule et la remplacer par une neuve.

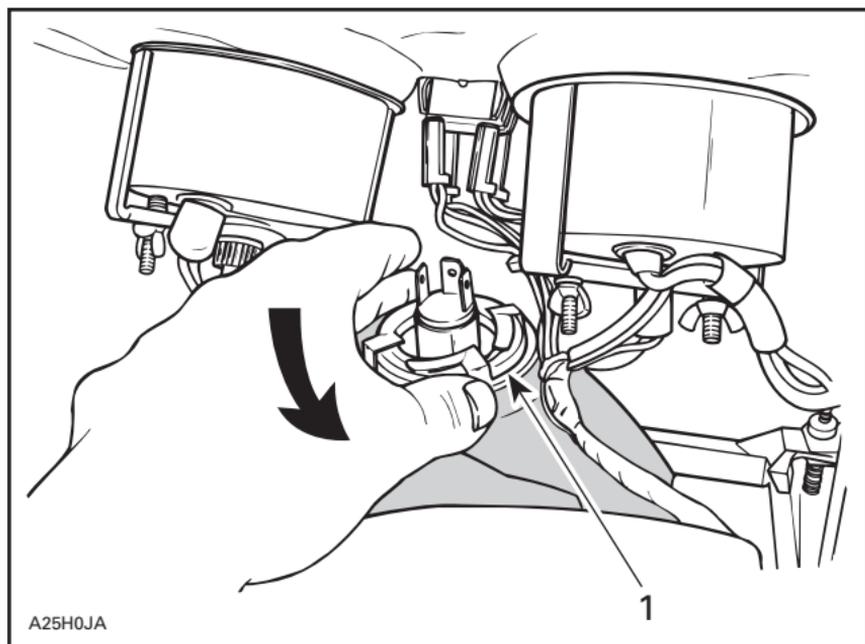


TYPIQUE

1. Attaches de la douille

Tous les autres modèles

Si l'ampoule du phare est grillée, ouvrir le capot. Débrancher le connecteur du phare. Enlever l'enveloppe de caoutchouc, ouvrir l'anneau de retenue de la douille et remplacer l'ampoule. Bien réinstaller toutes les pièces.

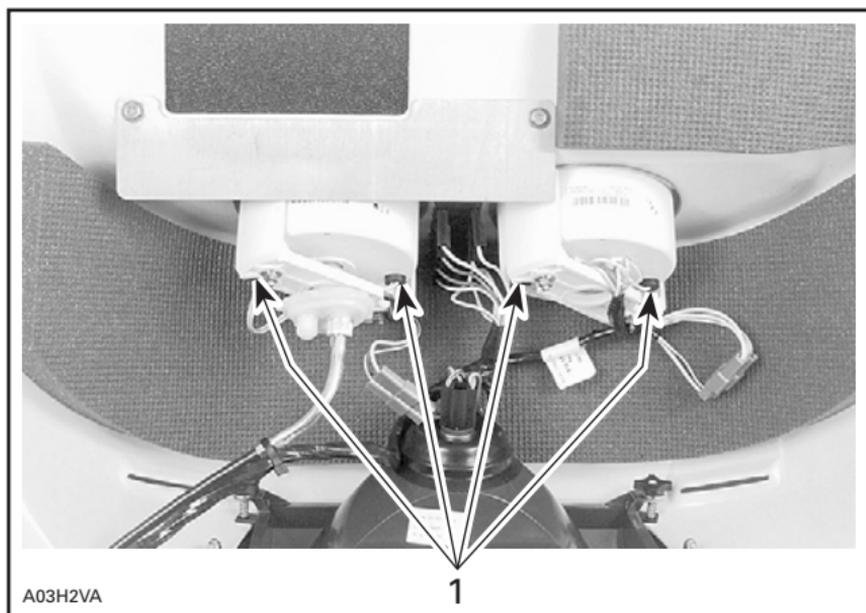


TYPIQUE

1. Anneau de retenue

Instrument(s)

La douille de l'ampoule est toujours située derrière l'instrument, sous une enveloppe en caoutchouc noir. Tirer sur l'enveloppe en caoutchouc et sur la douille afin de découvrir l'ampoule. Retirer l'ampoule de la douille.



TYPIQUE

1. Douilles d'instruments

Feu arrière

Si le feu arrière est grillé, découvrir l'ampoule en enlevant la lentille de plastique rouge. Pour l'enlever, dévisser les deux vis de la lentille.

REMISAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE

AVERTISSEMENT

Faire inspecter les systèmes d'alimentation en carburant et en huile conformément au tableau d'entretien périodique par un concessionnaire SKI-DOO autorisé.

Remisage

C'est en été ou lorsque la motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois qu'il devient important de bien la remisage.

Pour préparer votre motoneige, il suffit de vous conformer au tableau d'entretien périodique.

ATTENTION: Ne pas faire tourner le moteur pendant la période de remisage.

Préparation présaisonnière

Consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé.

DIAGNOSTIC DES PANNES

CONSTATATION: <i>Le moteur tourne mais ne démarre pas.</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. L'interrupteur d'allumage, l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit est à la position ARRÊT.	Placer tous les interrupteurs en position MARCHÉ.
2. Le mélange n'est pas assez riche pour faire démarrer le moteur lorsqu'il est froid.	Vérifier le niveau du réservoir de carburant ainsi que la section démarrage, afin de comprendre en quoi consiste l'amorceur ou l'étrangleur.
3. Moteur noyé (lorsque la bougie est enlevée, elle est humide).	Ne pas utiliser l'amorceur ni l'étrangleur. Enlever la bougie humide et amener le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. Faire tourner le moteur manuellement. Installer une bougie neuve. Démarrer le moteur de la façon habituelle. Si le problème persiste, voir un concessionnaire SKI-DOO autorisé.
4. Le carburant ne parvient pas au moteur (lorsque la bougie est enlevée, elle est sèche).	Vérifier le niveau du réservoir de carburant; s'il y a lieu, ouvrir la soupape de coupure de carburant, vérifier le filtre à carburant et le remplacer s'il est obstrué; vérifier la qualité du carburant ainsi que les conduits d'impulsion et leurs raccords. Il y a eu un bris au niveau de la pompe à carburant ou du carburateur. Consulter un concessionnaire SKI-DOO autorisé.
5. Bougie/allumage défectueux (aucune étincelle).	Enlever la ou les bougies pour les rebrancher ensuite au capuchon de bougie. Vérifier si l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHÉ et si le capuchon coupe-circuit est refermé sur son réceptacle. Mettre la ou les bougies à la masse au moteur loin de l'orifice de bougie et démarrer le moteur. S'il n'y a pas d'étincelles, remplacer la bougie. Si le problème persiste, voir un concessionnaire SKI-DOO autorisé.
6. Compression insuffisante du moteur.	En tirant sur le démarreur à rappel, des «cycles» de résistance devraient se faire sentir chaque fois que le piston franchit le point mort haut (chaque piston sur les moteurs bicylindres). Si aucune résistance répétitive ne se fait sentir, c'est qu'il y a une importante perte au niveau de la compression. Consulter votre concessionnaire SKI-DOO autorisé.

CONSTATATION: Le moteur manque d'accélération ou de puissance.

CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Bougies encrassées ou défectueuses.	Voir la cause n° 5 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
2. Le moteur manque de carburant.	Voir la cause n° 4 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
3. Réglages du carburateur.	Voir un concessionnaire SKI-DOO autorisé.
4. Courroie d'entraînement trop usée.	Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8 po) de sa largeur originale, la moto-neige offrira une moins bonne performance.
5. La poulie motrice et la poulie menée doivent être révisées.	Consulter votre concessionnaire SKI-DOO autorisé.
6. Le moteur surchauffe.	Dans le cas des moteurs refroidis par liquide, vérifier le niveau du liquide de refroidissement, le bouchon à pression et le thermostat. Vérifier s'il y a des poches d'air dans le système de refroidissement. Dans le cas des moteurs refroidis par ventilateur, vérifier la courroie de ventilateur ainsi que sa tension; nettoyer les ailettes de refroidissement du moteur. Dans les deux cas, si la surchauffe persiste, consulter votre concessionnaire SKI-DOO autorisé.

CONSTATATION: Retours de flamme au carburateur.

CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Bougies défectueuses (accumulation de calamine).	Voir la cause n° 5 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
2. Le moteur surchauffe.	Voir la cause n° 6 de la section «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».
3. Mauvais réglage de l'allumage ou bris du système d'allumage.	Consulter votre concessionnaire SKI-DOO autorisé.

CONSTATATION: Ratés d'allumage dans le moteur.	
CAUSES PROBLABLES	SOLUTIONS
1. Bougies usées, défectueuses, encrassées.	Nettoyer/vérifier la bougie et son degré thermique. Remplacer au besoin.
2. Trop d'huile fournie au moteur.	Mauvais réglage de la pompe à huile, voir un concessionnaire SKI-DOO autorisé. Mauvais mélange carburant-huile. Vidanger le réservoir de carburant et le remplir de nouveau selon le bon rapport de mélange.
3. Présence d'eau dans le carburant.	Vider le système de carburant, le remplir de nouveau carburant.

CONSTATATION: La motoneige ne peut atteindre sa vitesse maximum.	
CAUSES PROBLABLES	SOLUTIONS
1. Courroie d'entraînement.	Voir la cause n° 4 de la section «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».
2. Mauvais réglage de la chenille.	Voir la section «Entretien» ou voir votre concessionnaire SKI-DOO afin d'obtenir une tension et un alignement appropriés.
3. Mauvais alignement des poulies.	Consulter votre concessionnaire SKI-DOO autorisé.
4. Moteur.	Voir les causes nos 1, 2, 6 et 7 de la section «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».

FICHE TECHNIQUE

MODÈLE	TUNDRA R	MODÈLES DE SÉRIE S
Moteur		
– Régime de puissance maximale (tr/mn)	6900	377: 6900, 443: 7000, 503: 7000
Courroie d'entraînement		
– Numéro	414 827 600	415 060 600
– Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	36.5 (1-7/16)	34.7 (1-23/64)
– Largeur de la limite d'usure mm (po)	30.0 (1-3/16)	32.3 (1-1/4)
Bougie		
– Type	NGK BR 9 ES	NGK BR 9 ES
– Écartement mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
Chenille		
– Tension mm (po)	35 - 40 (1-3/8 - 1-9/16) ①	35 - 40 (1-3/8 - 1-9/16) ①
– Alignement	②	②
Carburant		
– Type	③	③
– Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	26.0 (6.9)	38.0 (10.0)
Huile (moteur)		
– Type	④	④
– Contenance du réservoir L (oz É.-U.)	1.9 (64)	2.55 (86.2)
Huile pour carters de chaîne/à transmission		
– Type	⑤	⑤
– Contenance mL (oz É.-U.)	200 (7)	250 (8.5)
Système de refroidissement		
– Type	S.O.	S.O.
– Contenance L (oz É.-U.)	S.O.	S.O.
Liquide du système de freinage		
– Type	S.O.	DOT 4

① à ⑦ et S.O.: Se référer à la fin de la Fiche technique.

Vouée à l'amélioration continue de la qualité et à l'innovation, Bombardier se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses produits, ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les produits déjà fabriqués.

MODÈLE		SKANDIC WT/SWT/WT LC	SKANDIC LT
Moteur			
– Régime de puissance maximale	(tr/mn)	WT: 6800 SWT: 6500 WT LC: 7200	6800
Courroie d'entraînement			
– Numéro		415 060 600	415 060 600
– Largeur de la nouvelle courroie	mm (po)	34.7 (1-3/8)	34.7 (1-3/8)
– Largeur de la limite d'usure	mm (po)	32.3 (1-1/4)	32.3 (1-1/4)
Bougie			
– Type		NGK BR 9 ES	NGK BR 9 ES
– Écartement	mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
Chenille			
– Tension	mm (po)	40 - 50 (1-9/16 - 1-31/32) ①	40 - 50 (1-9/16 - 1-31/32) ①
– Alignement		②	②
Carburant			
– Type		③	③
– Contenance du réservoir	L (gal. É.-U.)	40 (10.6)	38 (10.0)
Huile (moteur)			
– Type		④	④
– Contenance du réservoir	L (oz É.-U.)	2.55 (86.2)	2.55 (86.2)
Huile pour carters de chaîne/à transmission			
– Type		⑥	⑥
– Contenance	mL (oz É.-U.)	400 (13.5)	250 (8.5)
Système de refroidissement			
– Type		WT LC: ⑦	S.O.
– Contenance	L (oz É.-U.)	WT LC: 4.0 (139)	S.O.
Liquide de système de freinage			
– Type		DOT 4	S.O.

① à ⑦ et S.O.: Se référer à la fin de la Fiche technique.

Vouée à l'amélioration continue de la qualité et à l'innovation, Bombardier se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses produits, ou d'y effectuer des apports ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à effectuer ces opérations sur les produits déjà fabriqués.

- ① Mesure de la distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas de 7.3 kg (16 lb) sur celle-ci.
- ② Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières.
- ③ Essence ordinaire sans plomb dont l'indice d'octane est d'au moins $87 (R + M)/2$.
- ④ Huile à injection synthétique BOMBARDIER FORMULA XP-S (ou l'équivalent) ou huile à injection BOMBARDIER (ou l'équivalent).
- ⑤ Huile pour carters de chaîne Bombardier (N/P 413 801 900 — 12 x 250 mL).
- ⑥ Huile synthétique pour carters de chaîne Bombardier (N/P 413 803 300 — 12 x 355 mL).
- ⑦ Antigel à base d'éthyle-glycol conçu pour les moteurs en aluminium mélangé avec de l'eau (trois parties d'antigel pour deux parties d'eau).

S.O.: Sans objet.

CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE

S'il y a changement d'adresse ou de propriétaire, assurez-vous de remplir et poster la carte comprise à la page suivante.

Un tel avis contribue également à votre sécurité, même après la date d'expiration de la garantie originale, puisque la société Bombardier sera ainsi en mesure de communiquer avec vous s'il est nécessaire d'apporter une modification à votre motoneige.

AVIS À TOUT NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

Lorsqu'il y a transfert de propriété, assurez-vous d'envoyer le formulaire de changement de propriétaire, puisque vous avez le droit de profiter du reste de la période de garantie.

MOTONEIGES VOLÉES

Si votre motoneige est volée, vous devriez aviser le Service de garantie du distributeur de votre région.

Veuillez fournir votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone, ainsi que le numéro de série de la motoneige et la date à laquelle elle a été volée.

La société Bombardier fournira mensuellement une liste des motoneiges volées à tous ses concessionnaires SKI-DOO, afin d'aider les propriétaires concernés à récupérer leur motoneige.

AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS

SERVICE DE GARANTIE
75, RUE J.-A. BOMBARDIER
SHERBROOKE (QUÉBEC)
CANADA J1L 1W3



BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS

® *Marque de commerce Bombardier Inc. et/ou de ses filiales.
© 2000 Bombardier Inc. Tous droits réservés.
Imprimé au Canada.